

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 décembre 2014

DCM N° 14-12-18-3

Objet : Budget Primitif 2015. Motion Recettes - Motion Dépenses.

Rapporteur: M. TOULOUZE

Le budget principal de la Ville de Metz est présenté et voté par nature.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Cependant, le Programme d'Investissement 2015 est transmis pour simple information, et ne fait pas l'objet d'un vote du Conseil Municipal.

Le Budget Primitif proposé pour 2015 est globalement équilibré, conformément aux conditions présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le Jeudi 27 Novembre 2014.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

VU les instructions comptables M14, M4 et M49,

VU sa délibération du 29 Novembre 1996 décidant le vote par nature et les durées d'amortissement,

VU les délibérations des 26 Octobre 2001, 31 Mars 2005 et 30 Mars 2006 complétant les durées d'amortissement,

VU la délibération du 30 Mars 2006 fixant le régime des provisions,

VU le Débat d'Orientation Budgétaire du 27 Novembre 2014,

VU le projet de budget présenté pour l'exercice 2015,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

MOTION RECETTES

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **D'ARRETER** le montant du Budget Primitif 2015 en recettes comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	22.974.391
. Mouvements d'ordre	10.542.859
. Mouvements budgétaires	<u>33.517.250</u>
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	977.876
. Mouvements budgétaires	<u>977.876</u>
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	0
. Mouvements d'ordre	110.528
. Mouvements budgétaires	<u>110.528</u>
- <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.247.000
. Mouvements d'ordre	33.000
. Mouvements budgétaires	<u>1.280.000</u>
TOTAL	35.885.654

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	167.852.051
. Mouvements d'ordre	536.913
. Mouvements budgétaires	<u>168.388.964</u>
- <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	1.356.205
. Mouvements d'ordre	42.844
. Mouvements budgétaires	<u>1.399.049</u>
- <u>Budget Annexe du Camping</u>	

. Mouvements réels	291.850
. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	<u>291.850</u>
 - <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.380.000
. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	<u>1.380.000</u>
TOTAL	171.459.863
TOTAL GENERAL	207.345.517

- **DECIDE** pour 2015 de reconduire les taux des 3 impôts locaux, soit :
 - 18,09% pour la Taxe d'Habitation,
 - 17,21% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties,
 - 70,35% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties,
 représentant un produit global de 56.130.000 Euros.

MOTION DEPENSES

DECIDE :

- **DE VOTER** le budget par chapitre conformément à l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **D'ARRETER** le montant du Budget Primitif 2015 en dépenses comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

 - <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	32.980.337
. Mouvements d'ordre	536.913
. Mouvements budgétaires	<u>33.517.250</u>
 - <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	935.032
. Mouvements d'ordre	42.844
. Mouvements budgétaires	<u>977.876</u>
 - <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	110.528
. Mouvements d'ordre	0
. Mouvements budgétaires	<u>110.528</u>
 - <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.280.000
. Mouvements d'ordre	0
	<u>1.280.000</u>

. Mouvements budgétaires	1.280.000
TOTAL	35.885.654

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- <u>Budget Principal</u>	
. Mouvements réels	157.846.105
. Mouvements d'ordre	10.542.859
. Mouvements budgétaires	168.388.964
 - <u>Budget Annexe des Eaux</u>	
. Mouvements réels	421.173
. Mouvements d'ordre	977.876
. Mouvements budgétaires	1.399.049
 - <u>Budget Annexe du Camping</u>	
. Mouvements réels	181.322
. Mouvements d'ordre	110.528
. Mouvements budgétaires	291.850
 - <u>Budget Annexe des Zones</u>	
. Mouvements réels	1.347.000
. Mouvements d'ordre	33.000
. Mouvements budgétaires	1.380.000
 TOTAL	171.459.863
 TOTAL GENERAL	207.345.517

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Metz,
Conseiller Général de la Moselle
Dominique GROS

Service à l'origine de la DCM : Finances
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 7.2 Fiscalité

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 49 Absents : 6 Dont excusés : 5

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



- FINANCES -

RAPPORT DE PRÉSENTATION

BP 2015



Ville de Metz

Rapport de présentation du
Budget primitif 2015

Conseil Municipal
18 décembre 2014

Table des matières

<i>INTRODUCTION</i>	3
1 LES GRANDS EQUILIBRES DU BP 2015 : UNE MAITRISE VOLONTARISTE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR PRESERVER LA CAPACITE A INVESTIR	4
1.1 Une baisse durable des concours de l'Etat.....	4
1.2 Une fiscalité inchangée depuis 5 années.....	4
1.3 Un changement de périmètre important : l'intégration de la petite enfance et de la politique à destination des séniors	4
1.4 Un effort sans précédent de maîtrise des dépenses de fonctionnement	5
1.4.1 Maîtrise de l'évolution de la masse salariale: +1.5%.....	5
1.4.2 Un effort partagé par les partenaires de la collectivité	5
1.4.3 La mobilisation du levier tarifaire pour limiter l'impact des charges de centralité.....	6
1.4.4 Une organisation plus efficiente et une mutualisation des fonctions ressources entre la Ville et le CCAS.....	6
1.5 Une capacité à investir préservée et un recours à l'emprunt limité.....	6
2 DES PRIORITES CLAIREMENT REAFFIRMEES :UNE VILLE POUR TOUS, AU RAYONNEMENT ET A L'ATTRACTIVITE RENFORCES	8
2.1 Les politiques de solidarité : une Ville pour tous.....	8
2.1.1 Le CCAS recentré sur son cœur de métier : le développement social	8
2.1.2 Des services aux jeunes Messins et à leurs familles confortés	9
2.1.3 Poursuivre la construction d'une Ville pour tous.....	9
2.2 Le rayonnement et l'animation de la Ville.....	11
2.2.1 Une offre de service renouvelée en matière d'équipements sportifs.....	11
2.2.2 Une offre culturelle dynamisée par l'ouverture de la BAM.....	12
2.2.3 Une priorité à la jeunesse réaffirmée	12
2.2.4 L'innovation et le rayonnement du territoire	12
2.3 Le développement et l'attractivité du territoire.....	13
2.4 Proximité et cadre de vie : vers des quartiers villages	13
2.5 Les ressources : une administration modernisée.....	14
3 LE BUDGET PRINCIPAL	16
3.1 La section de fonctionnement	16
3.1.1 Les recettes réelles de fonctionnement.....	16
3.1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement.....	19
3.2 La section d'investissement	20
3.2.1 Les recettes d'investissement.....	20
3.2.2 Les dépenses d'investissement.....	20
4 LES BUDGETS ANNEXES	22
4.1 Le Budget Annexe des Eaux.....	22
4.2 Le Budget Annexe du Camping.....	23
4.3 Le Budget Annexe des Zones	24

Introduction

La présentation du projet de budget primitif est un moment particulièrement important de la vie de notre ville. Il permet en effet de débattre des grandes orientations de l'action publique portée par la Municipalité. Il prend cette année une résonnance toute singulière tant la contrainte budgétaire, liée au nécessaire redressement des comptes de la Nation, est forte et impacte très fortement nos ressources. Ainsi, pour la première fois depuis l'avènement de la décentralisation, les recettes de fonctionnement de la Ville vont diminuer de près de 1 500 000 € suite à la baisse drastique des concours de l'Etat.

Point essentiel de ce Budget Primitif 2015 : conformément aux engagements de l'équipe municipale, la Ville n'augmentera ni son taux d'imposition de la Taxe d'Habitation, ni son taux d'imposition de la Taxe Foncière et ce pour la 5^{ème} année consécutive.

Dans le souci réaffirmé d'une gestion sobre et maîtrisée, un exercice rigoureux de limitation de nos dépenses de fonctionnement a été conduit cet automne ; il a permis de contraindre, à périmètre constant, l'évolution de ces dépenses à 0,18%. L'essentiel de nos dispositifs sociaux sont préservés (tarification dans la restauration scolaire, Pass Metz Loisirs, Pass Avant'Age, gratuité dans les bibliothèques-médiathèques, etc). La contribution de nos partenaires (monde associatif, organismes associés) à l'effort de maîtrise des dépenses publiques a tenu compte de la situation propre à chacun d'eux.

Qu'il s'agisse du développement des services périscolaires, de l'amélioration des prestations offertes par les piscines ou du fonctionnement en année pleine de la BAM et de la crèche de l'Amphithéâtre, les dépenses nouvelles sont financées quasiment intégralement par des redéploiements de crédits. Le projet de budget 2015 garantit ainsi aux Messins un haut niveau de Ville.

En matière d'investissement, ce premier budget du mandat inaugure un nouveau cycle. Les efforts considérables du premier mandat, justifiés par la nécessité de remettre nos équipements à niveau, font place à des actions vigoureuses et ciblées : en direction des familles, de l'attractivité de la Ville et de son cadre de vie.

Des fonds importants seront dédiés à l'attractivité et au développement économique du territoire : 2,5 millions d'euros seront consacrés dès 2015 aux 1ères études du Centre des Congrès, projet phare de notre agglomération.

Des moyens substantiels seront également mis au service d'un faisceau de mesures profitables au cadre de vie : budget participatif, restauration et renaturation des berges de la Seille, maintenance des tapis routiers et du réseau d'éclairage urbain, entretien des aires de jeux, etc.

Enfin, la restauration scolaire bénéficiera en 2015 de nouvelles actions de rénovation et de construction, afin de pouvoir toujours mieux accueillir des enfants de tous milieux et toute condition sociale. Les crédits inscrits cette année permettront également de démarrer le chantier de l'Agora à la Patrotte - Metz Nord.

Ce budget confirme ainsi notre capacité à adapter durablement nos dépenses à nos ressources, sans renoncer à agir au quotidien et préparer l'avenir de notre Cité. Les trois ambitions présentées par l'équipe municipale en mars 2014 seront ainsi respectées : être ensemble à Metz, ville de tous les âges; se réaliser à Metz, ville attractive; se retrouver à Metz, ville-villages.

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Général de Moselle

1 Les grands équilibres du BP 2015 : une maîtrise volontariste des dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité à investir :

Le Budget Primitif 2015 s'inscrit dans un contexte constraint marqué par une très forte baisse des dotations de l'Etat. Il traduit la réaction volontariste de la collectivité face à la baisse durable des concours de l'Etat, cette dernière amplifiant ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour préserver sa capacité à investir et à préparer l'avenir de la Ville.

Le BP 2015 est également caractérisé par un changement de périmètre important compte tenu de l'intégration de la petite enfance et de la politique à destination des séniors, jusqu'alors portées par le CCAS. Cette évolution, qui renforcera la cohérence de la politique éducative municipale, s'inscrit également dans la dynamique de renforcement de l'efficience de la collectivité avec une mutualisation des fonctions ressources de la Ville et du CCAS.

1.1 Une baisse durable des concours de l'Etat

Le projet de loi de programmation des finances publiques inscrit dans la durée la contribution des collectivités locales au redressement des comptes publics. D'ici 2017, une baisse cumulée de 28 milliards des dotations de l'Etat est prévue. Concrètement, après une baisse de 1 397 857 € entre 2013 et 2014 de la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement, le Budget Primitif 2015 intègre un nouveau recul de 1 575 000 € par rapport au montant perçu en 2014, soit une diminution de 6 %. Une baisse d'un montant similaire sera opérée en 2016 et en 2017. Rare concours en hausse, la DSU fait l'objet d'une prévision augmentée de 150 000 € par rapport à 2014, soit 2.94 %.

La baisse de la DGF explique à elle seule la quasi-totalité de la baisse globale du niveau des recettes dans le budget 2015, hors intégration de la petite enfance. A périmètre inchangé, les recettes de fonctionnement diminuent ainsi de 1 472 433 € par rapport au BP 2014, soit une baisse de 0.92 %.

1.2 Une fiscalité inchangée depuis 5 années

Pour la cinquième année consécutive, la fiscalité ménage demeura inchangée pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages messins. En 2015, le taux de la taxe d'habitation est ainsi maintenu à 18.09% et celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties à 17,21%. Cette décision volontariste limite l'évolution du produit des contributions directes, principales ressources de la Collectivité. En effet, le produit des contributions directes, estimé pour 2015 à 56 130 000 €, correspond à 33,3 % des recettes de fonctionnement.

Sans changements sur les taux, le produit des contributions varie néanmoins en fonction de l'évolution de l'assiette d'imposition. Ainsi les moyens de la Ville augmenteront du fait de la richesse fiscale en progression à Metz, en termes de nouvelles surfaces de commerces et d'activité et de nouveaux logements. L'importance des projets d'aménagement développés ces dernières années sur la ville permet de retenir une hypothèse de croissance des bases de la fiscalité locale de 2% en 2015.

1.3 Un changement de périmètre important : l'intégration de la petite enfance et de la politique à destination des séniors

Le Budget Primitif 2015 prend en compte l'intégration de la petite enfance et de la politique à destination des seniors, effective au 1^{er} janvier 2015. Cette démarche, qui renforcera

la lisibilité de la politique municipale et la cohérence de l'offre de services notamment à destination des jeunes messins, est neutre financièrement puisque le supplément de dépenses est plus que compensé par un supplément de recettes et une baisse de la subvention que verse la Ville au CCAS.

Ainsi les dépenses nouvelles liées au rapprochement avec le CCAS s'élèvent à 15 146 896€ , elles sont compensées par une hausse des recettes de 8 756 357 € et une baisse de la subvention au CCAS de 6 575 0000 €, soit une contribution à la maîtrise des dépenses de fonctionnement de 184 461 €.

Parallèlement à l'intégration de la petite enfance et de la politique séniors, le rapprochement entre la Ville et le CCAS recouvre également un processus de mutualisation des fonctions ressources génératrice d'économies. Dès 2015, les deux postes de direction générale du CCAS sont ainsi supprimés.

Le changement de périmètre que constitue le rapprochement avec le CCAS modifie substantiellement certains postes du budget de la Ville, notamment ceux consacrés aux charges de personnels. En effet, le transfert de la petite enfance génère une augmentation de 11 421 194 € du budget de la Direction des Ressources Humaines. Les charges de personnel représentaient 51.87% des dépenses réelles de fonctionnement en 2014, ce ratio s'élèvera à 56.93 % en 2015. Hors charges transférées du CCAS, les dépenses de personnels représentent 52.56 % en 2015.

1.4 Un effort sans précédent de maîtrise des dépenses de fonctionnement

Face à des ressources financières de plus en plus contraintes, la collectivité a réinterrogé l'ensemble de ses dépenses pour en limiter très fortement l'évolution. Les économies réalisées permettent de financer l'augmentation mécanique de certaines dépenses, à l'instar des crédits mobilisés pour les services périscolaires dont le développement se poursuit, et les dépenses nouvelles incompressibles tout en limitant l'augmentation globale des dépenses. Ces dernières, hors rapprochement avec le CCAS, stagnent en 2015 : l'augmentation est limitée à 275 301 € soit 0.18 %.

1.4.1 Maîtrise de l'évolution de la masse salariale : +1.5 %

La dynamique de maîtrise de la masse salariale initiée les années précédentes sera poursuivie et amplifiée en 2015. Après une progression de +1.8 % en 2014, le Budget Primitif 2015 est construit sur une évolution limitée à + 1,5%, hors intégration des personnels en charge de la petite enfance. Cet objectif volontariste suppose la poursuite de la contraction des effectifs de la Ville, dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle démarche de maîtrise de la masse salariale au niveau de chacun des Pôles de la collectivité.

Pour autant, ces efforts sur les effectifs ne doivent pas peser excessivement sur le fonctionnement des services municipaux dont les personnels sont la première richesse et le premier vecteur d'efficacité : l'optimisation du fonctionnement municipal passera ainsi par une amélioration des locaux de travail et des conditions de sécurité, le développement des outils techniques et informatiques et s'appuiera sur une révision profonde de la politique sociale en faveur des agents.

1.4.2 Un effort partagé avec les partenaires de la collectivité

Une participation à l'effort budgétaire sera demandée en 2015 aux partenaires de la collectivité, en tenant compte de la situation propre à chacun d'eux. Hors intégration de la petite enfance et de la politique à destination des séniors, l'effort demandé aux partenaires de la

collectivité s'élève à 1.39 M€, soit une baisse de 6,7 %.

L'effort a davantage porté sur les organismes associés les plus importants pour limiter l'impact sur le tissu associatif plus fragile. Ainsi, en 2015, la subvention versée à l'ONL diminuera de 59 960 €. L'EPCC Metz en Scènes verra, quant à lui, le concours de la Ville augmenter de 303 644 € compte tenu de l'ouverture de la BAM. A périmètre constant, l'EPCC devra ainsi réaliser des économies importantes.

L'association FC Metz voit sa subvention diminuer de 300 000 € pour atteindre 600 000 €. Une diminution est également prévue concernant Metz Métropole Développement dont la subvention s'établira en 2015 à 600 000 € contre 700 000 € en 2014. Quant à la Fédération des commerçants, le concours que lui attribue la Ville diminuera de 40 000 € en 2015 (190 000 €). Ces efforts, bien qu'importants, ne remettent pas en cause les principaux dispositifs portés par les organismes associés de la collectivité.

1.4.3 La mobilisation du levier tarifaire pour limiter l'impact des charges de centralité

La diminution des ressources de la collectivité conduit à réinterroger certaines politiques tarifaires. Il s'agit notamment d'introduire un tarif différencié pour les usagers non-messins de services publics municipaux particulièrement onéreux, à l'instar des piscines. A titre d'exemple, le tarif d'une entrée adulte s'élèvera en 2015 à 3,10 € pour un usager messin et à 5 € pour un usager ne résidant pas à Metz. L'évolution de la grande majorité des tarifs municipaux reste cependant limitée à une augmentation forfaitaire de 2 % représentative de la hausse des charges des différents services publics municipaux.

1.4.4 Une organisation plus efficiente et une mutualisation des fonctions ressources de la Ville et du CCAS

Afin de gagner en efficacité, la Ville a procédé à la réorganisation de ses services en septembre 2014. Le nouvel organigramme instaure notamment une direction générale adjointe chargée de piloter l'ensemble des ressources de la collectivité, dans une logique affirmée d'optimisation.

Par ailleurs, la Ville et le CCAS mutualisent leurs fonctions ressources, une démarche génératrice d'économies. Dès 2015, la démarche permet une économie de deux postes.

La mutualisation avec l'agglomération constitue un levier qu'il conviendra d'actionner davantage, à la fois pour être plus efficient mais aussi pour bénéficier de dotations de l'Etat majorées. En 2015, Metz Métropole élaborera un schéma de mutualisation auquel la Ville de Metz contribuera de façon volontariste, dans le droit fil des actions de mutualisation déjà engagées avec l'agglomération.

1.5 Une capacité à investir préservée et un recours à l'emprunt limité

Le Budget Primitif 2015 traduit l'ambition de la Ville de préserver durablement une capacité d'investissement importante, en dépit du contexte de baisse des concours de l'Etat. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de dégager une épargne brute s'élevant à 10 005 946 €. Ce niveau d'épargne autorise une section d'investissement d'un montant de 32 980 337 €, la collectivité prévoyant de recourir à l'emprunt pour un montant maximal de 10 330 000 €.

Au 1^{er} janvier 2015, l'encours de la dette s'élèvera à 32,166 millions d'euros, soit un taux d'endettement de 263 € par habitant très inférieur à la moyenne (1 081€ par habitant en 2012).

Etat de la dette : récapitulatif BP 2015

LIBELLÉ	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2015	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
dette propre résultant de l'emprunt	48 336 823,72	32 165 733,84	935 906,59	3 153 658,07	4 089 564,66
TOTAL DE LA DETTE PROPRE	48 336 823,72	32 165 733,84	935 906,59	3 153 658,07	4 089 564,66
(population INSEE 2014 : 122 149 hab.)		263 € / hab.			33 € / hab.

Compte tenu des économies de fonctionnement qui sont réalisées et devront se prolonger au cours des prochaines années et d'une situation financière saine, la Ville pourra maintenir ce niveau d'investissement sur la durée du mandat, sauf dégradation supplémentaire des ressources de la collectivité, au-delà des baisses de dotations annoncées.

Dans le cadre de l'élaboration de son plan pluriannuel d'investissement 2015-2019, la collectivité se donne pour objectif de préserver une capacité à investir de 30 à 35 millions d'euros par an, selon l'avancée des projets. Ce rythme d'investissement permettra à la fois de conduire les grands projets de la mandature, et les investissements de proximité et d'amélioration du cadre de vie dans les quartiers.

2 Des priorités clairement réaffirmées : une ville pour tous, au rayonnement et à l'attractivité renforcés

La gestion rigoureuse des dépenses de la collectivité permet, en dépit de la diminution de ses ressources, de concrétiser de manière volontariste les orientations de la Municipalité. Le Budget Primitif 2015 traduit ainsi les grandes priorités de la collectivité que sont le développement de la solidarité et des services aux familles, l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'attractivité du territoire.

Budget de transition entre deux cycles d'investissement, le BP 2015 prévoit l'achèvement des projets initiés en 2013 et 2014 et le lancement des deux projets phares du mandat : le Centre de congrès et l'Agora à la Patrotte Metz-Nord

2.1 Les politiques de solidarité : une ville pour tous

Le budget proposé pérennise les dispositifs destinés aux plus fragiles des Messins. La tarification sociale de la restauration scolaire est maintenue pour la sixième année consécutive et les politiques d'accessibilité sous condition de ressources (Pass Metz Loisirs, Pass Avant'Age) seront inchangées et reconduites.

Le BP 2015 traduit le repositionnement du CCAS sur son cœur de métier, la priorité réaffirmée aux politiques municipales à destination des jeunes Messins et la construction d'une Ville pour tous.

2.1.1 Le CCAS recentré sur son cœur de métier : le développement social

Premier acteur de l'action sociale municipale, le CCAS poursuivra ses missions prioritaires d'accès aux droits pour celles et ceux qui en ont le plus besoin, ceci grâce à l'accompagnement social individuel et aux actions collectives mises en œuvre par ses services sociaux. Il continuera également de favoriser l'accompagnement des Messins qui se trouvent en difficulté dans la gestion de leurs charges de la vie quotidienne. La dotation municipale (5 M€) lui permettra ainsi de maintenir le niveau des aides et dispositifs dédiés à ses publics (750 000€), mais également d'adapter ses interventions financières aux besoins des familles comme des seniors messins (aides à la vie scolaire, aux vacances, au maintien à domicile des personnes âgées). Priorité sera également donnée à la construction de réponses adaptées dans les domaines de l'accès aux soins et au logement (aide aux mutuelles, à l'assurance locative).

Au service des habitants de tous les quartiers, pour tous les âges de la vie, le CCAS poursuivra ses permanences de travailleur social en mairies de quartiers et ses interventions spécialisées au domicile des seniors les plus fragiles. Son engagement dans la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées l'amènera également à déployer son nouveau service d'appels de convivialité « Ag'Ecoute » assuré avec le concours de seniors bénévoles.

Les six résidences gérées par l'établissement bénéficieront quant à elles de la mise en place d'un programme d'actions issu d'une démarche d'évaluation externe réalisée en 2014, avec pour objectif d'améliorer le bien-être des résidents et d'offrir des services ouverts aux habitants des quartiers (restauration, animations, etc). Des travaux d'embellissement seront programmés dans certains établissements (100 000€), ainsi que la réfection des circuits de production et distribution d'eau à la résidence Ste Croix.

Dans une vision dynamique de l'action sociale, productrice de lien social et de solidarités actives, le CCAS contribuera à la mise en œuvre de projets partagés avec les pôles municipaux « solidarités et familles », mais aussi avec le secteur associatif et les acteurs sociaux institutionnels, en particulier dans les domaines de la lutte contre les exclusions, la prévention spécialisée ou bien encore les solidarités générationnelles.

2.1.2 Des services aux jeunes Messins et à leurs familles confortés

Le BP 2015 se caractérise par l'intégration de la petite enfance au sein de la Ville, dans le cadre d'un Pôle dédié. Budgétairement, en sus de l'augmentation des crédits de personnels correspondants (11,4 millions d'euros), cette évolution se traduit par l'instauration d'un budget de fonctionnement de 2 720 419 € et d'un budget d'investissement de 250 000 €. Ces moyens permettront, entre autres, le fonctionnement du LEAC. Ce Lieux d'Eveil Artistique et Culturel installé dans la nouvelle Maison de l'Amphithéâtre inaugurée le 13 septembre dernier, émerge pour 280 000 € au budget de fonctionnement 2015. Il connaît un franc succès. Le bouche à oreille a été très efficace et l'équipement a créé le « buzz » auprès des familles ; la fréquentation connaît de tels pics que l'équipe est amenée à imaginer des modes de régulation pour garantir une bonne utilisation des lieux. Les partenaires ont réservé de nombreux créneaux : les écoles, les associations, bénéficient régulièrement de cette offre nouvelle et de qualité, et les contacts noués avec ses institutions messines telles que le Centre Pompidou Metz ou TCRM Blida, permettent d'inscrire progressivement ce lieu dans l'actualité de l'offre culturelle et de loisirs messine.

En matière d'investissement, il s'agit d'améliorer les établissements existants par la réalisation d'une première tranche d'un programme pluriannuel ambitieux d'insonorisation (30 000 € en 2015). Comme l'atteste le dernier équipement petite enfance en construction neuve, le Multi-Accueil de l'Amphithéâtre, l'acoustique est, en effet, un élément essentiel du confort des enfants, comme de celui des équipes. Est également prévu un programme de renouvellement des structures de psychomotricité qui mobilisera 30 000 €. Ce programme s'appuie sur une réflexion autour des aménagements favorisant l'acquisition de la troisième dimension de l'espace (hauteur).

La politique éducative de la Ville est également confortée avec une progression des crédits consacrés aux services périscolaires s'élevant à 304 930 €, déduction faite des recettes nouvelles. Ces moyens nouveaux permettent de financer la hausse de la fréquentation de la restauration scolaire et l'amélioration de l'accueil périscolaire du soir à l'horizon de la rentrée scolaire 2015. En effet, conformément aux objectifs du PEDT, la Ville va revoir les modalités de gestion du périscolaire du soir pour intégrer des ateliers thématiques culturels ou sportifs et harmoniser la tarification à l'échelle du territoire. En matière de pause méridienne, le dispositif Entr'act, initié à la rentrée 2013, est reconduit avec un budget de 95 000 €. Le dispositif d'éducation artistique « écoliers au spectacle » fera l'objet d'une refonte de son économie en 2015 et mobilisera 46 000 €.

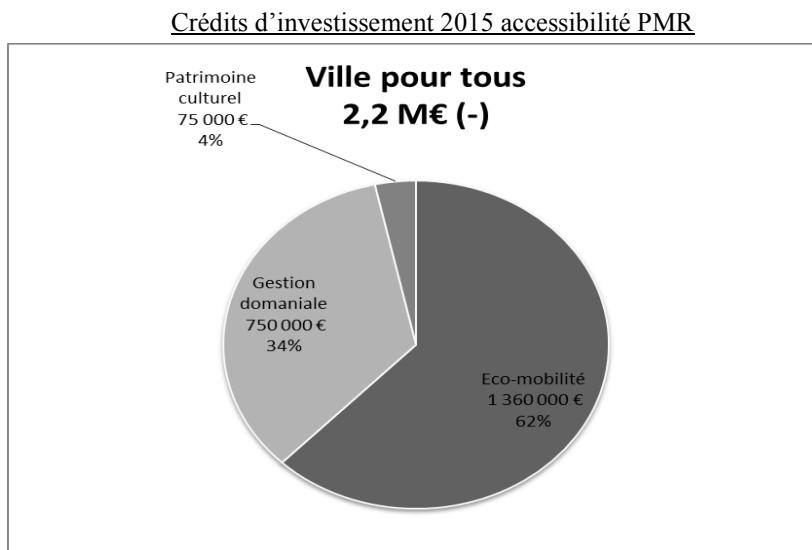
En matière d'investissement, le programme 2015 comporte notamment l'achèvement du restaurant de la Corchade et l'extension du restaurant Auguste Prost pour un montant global de 2 815 000 €. Un programme nouveau est institué, dans le cadre du PEDT, pour rénover les locaux périscolaires. Doté de 75 000 € en 2015, il permettra de transformer le pavillon de l'école Jean Burger en locaux dédiés au périscolaire. Le BP 2015 prévoit également le lancement du plan numérique à destination des écoles, pour un montant de 230 000 €. Ce projet nouveau, co-construit avec l'Education Nationale, vise à équiper toutes les classes messines d'un moyen de vidéo projection et d'un accès internet, chaque école se voyant également dotée d'une classe mobile d'une dizaine d'ordinateurs portables.

2.1.3 Poursuivre la construction d'une Ville pour tous

Traduction opérationnelle de l'ambition municipale en matière de vivre ensemble, la nouvelle mission Ville pour tous, qui regroupe les actions de promotions de la santé, l'animation de la politique à destination des séniors et la coordination des actions en faveur des personnes porteuses de handicap, se voit dotée d'un budget de fonctionnement de 425 370 €.

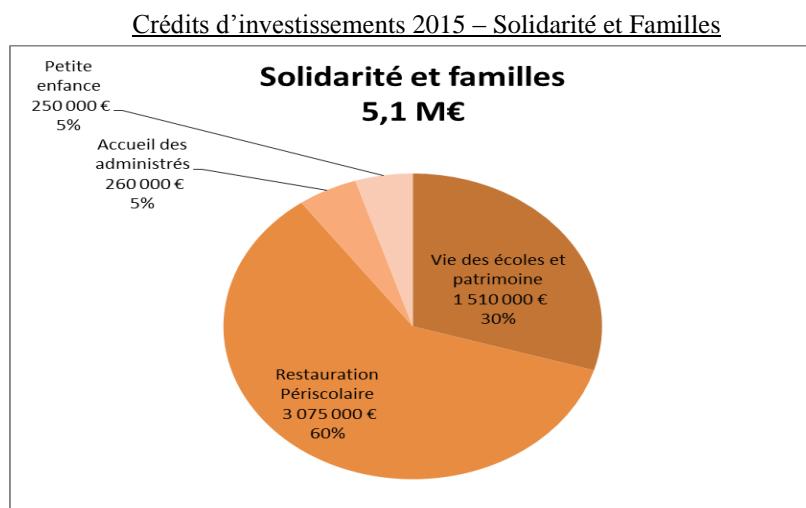
Sur ce total, une contribution d'un peu plus de 300 000 € sera apportée à l'Association Séniors Temps Libre, dont la nouvelle gouvernance a d'ores et déjà permis d'engager la relance des activités et prestations de cette association. Une convention d'objectifs et de moyens sera établie avec elle dès le début de l'année 2015.

En investissement, la Ville poursuit la mise en accessibilité de la voirie et des ERP municipaux et mobilisera en 2015 2,2 millions d'euros à cette fin.



En matière de politique de la ville, le BP 2015 intègre les exigences législatives de la loi de programmation sur la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014. Sont ainsi financées l'instauration de conseils citoyens et une étude urbaine permettant d'identifier les priorités du volet "logement et cadre de vie" du futur contrat 2015-2020. En fonctionnement, le budget proposé permet également de conforter le programme d'accompagnement des copropriétés en difficulté, avec un volume plus important de la mission de suivi-animation, la mise en oeuvre de prêts intermédiaires pour lever des difficultés individuelles et de la prévention du décrochage de certains ensembles immobiliers grâce à du diagnostic approfondi. 300 000 € sont prévus à cet effet. En termes d'investissement, sont planifiés sur l'exercice 2015 des travaux transitoires attendus par les habitants en préalable de la requalification de la place Auguste Foselle, à l'issue d'une phase importante de concertation. Des crédits sont également prévus pour des travaux de résidentialisation de la Cour du Languedoc, la maîtrise d'ouvrage étant essentiellement dans un premier temps de la responsabilité de LogiEst.

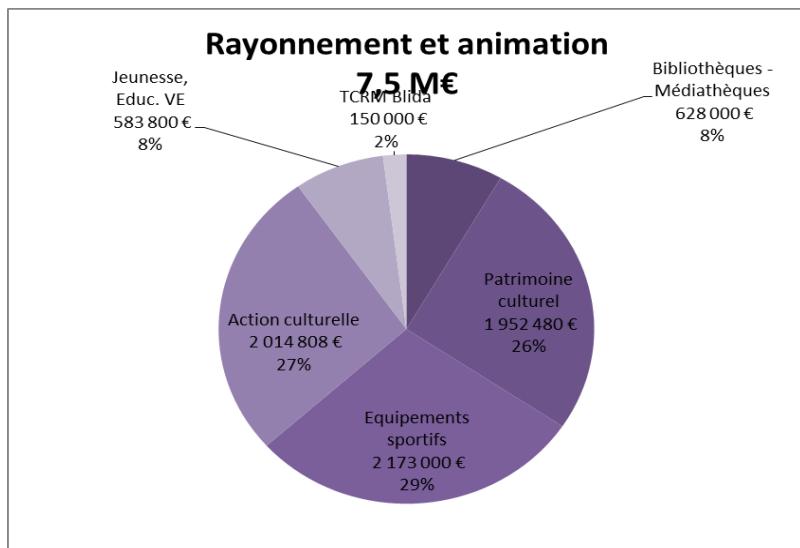
Globalement, les politiques publiques conduites sous l'égide du pôle Solidarités et Familles mobiliseront en 2015 un budget d'investissement de 5.1 millions d'euros.



2.2 Le rayonnement et l'animation de la Ville

Le budget proposé permet de préserver les actions de la collectivité en faveur de l'épanouissement des Messins et du rayonnement de la ville. A titre d'illustration, cette priorité municipale mobilisera en 2015 25 % du budget d'investissement de la Ville, soit 7 502 088 €.

Crédits d'investissement 2015 – rayonnement et animation



2.2.1 Une offre de services renouvelée en matière d'équipements sportifs

En matière d'équipements sportifs, les budgets de fonctionnement et d'investissement porteront essentiellement sur des travaux de maintenance, afin de garantir un bon niveau de qualité et offrir des conditions optimales d'utilisation. Le programme de maintenance des équipements sportifs est doté en 2015 de 815 000 €. L'important programme d'efficacité énergétique des piscines s'achèvera en 2015 (1,250 millions de crédits inscrits au BP 2015) avec la réouverture de la piscine Belletanche en février. Ces travaux se sont accompagnés d'une amélioration de l'offre avec une extension des amplitudes d'ouverture et des prestations de centre balnéaire. Pour soutenir cette dynamique, le budget primitif 2015 prévoit des crédits destinés à l'achat de matériel d'aquatrainning et d'une piste de skimboard à hauteur de 40 000 €, permettant de proposer aux usagers des activités nouvelles.

Plus largement, la Ville poursuit son soutien au développement des pratiques sportives, les bons résultats obtenus par les clubs sportifs et l'augmentation du nombre de pratiquants soulignant la qualité du travail partenarial impulsé par la Ville. Le montant des subventions de la Ville aux associations sportives reste élevé en 2015, s'établissant à 1,6 millions d'euros, en dépit du contexte budgétaire contraint. L'effort porte davantage sur les structures importantes pour préserver la vitalité du tissu associatif ; la baisse la plus importante concerne ainsi l'association FC Metz dont la subvention diminue de 300 000 €. L'engagement de la Ville aux côtés des associations n'est cependant pas exclusivement financier, et continuera de prendre des formes variées (logistique, formation, etc).

Le soutien au sport scolaire constitue une priorité renouvelée en 2015. En moyenne, 7800 élèves des 360 classes de grandes sections de maternelle au CM2 bénéficient de l'apprentissage d'un sport : 2450 élèves pour la gymnastique, 1000 élèves pour la natation, 3750 élèves soit 175 classes pour la natation et 600 élèves pour le golf. La Ville prend en charge les éducateurs des différentes disciplines et le transport entre les écoles et les équipements sportifs (101 012 € inscrits en 2015). L'école des sports verra son action renforcée, notamment sur le temps de la pause méridienne dans le cadre d'Entr'act.

2.2.2 L'offre culturelle et l'animation urbaine dynamisée par la BAM

Le budget proposé est le premier impacté par le fonctionnement de la BAM en année pleine. L'anticipation des besoins de fonctionnement sur les précédents exercices (actions de préfiguration) et les redéploiements opérés par Metz en Scènes au sein de son budget permettent de limiter la hausse de la subvention octroyée à l'EPCC à 300 000 €. En matière culturelle comme en matière sportive, le partage de la contrainte budgétaire avec nos partenaires affectent prioritairement les grandes structures, à même de supporter une baisse des ressources tout en préservant la qualité de leur offre.

Le BP 2015 reconduit également l'ensemble des grands évènements portés par la Ville et ses partenaires : le festival passages, Metz en fêtes, le salon Littérature et Journalisme et les fêtes de la Mirabelle... Evènement incontournable de l'été, Metz Plage investira à nouveau en 2015 le plan d'eau pour offrir aux messins de formidables moments de détente. Compte tenu du fort soutien d'autres partenaires publics et privés, la Ville envisage en revanche de limiter cette année son soutien à l'Open de Moselle à des prestations et soutiens matériels qu'elle apporte à la manifestation ainsi qu'à la gratuité du site d'accueil (évalué à 100 000 €).

La priorité donnée à la jeunesse est illustrée par la pérennisation du dispositif « artistes en résidence » qui mobilisera 70 000 € en 2015. L'impact de cette action sera renforcé puisque ce ne sont plus huit résidences qui seront accompagnées mais dix.

En matière d'investissement, le budget proposé pour 2015 est essentiellement consacré à la restauration des monuments historiques (Notre Dame, Saint-Vincent, Sainte-Ségolène et Saint-Eucaire) qui mobilisera 1,5 millions d'euros. Est également prévu le lancement du chantier de l'Agora à la Patrotte Metz-Nord pour 200 000 €.

2.2.3 Une priorité à la jeunesse réaffirmée

Les animations estivales seront reconduites en 2015, de même que les actions à destination des jeunes (bourses « Envie d'agir » et « permis de conduire »). Le soutien à la vie étudiante est renforcé, les crédits dédiés à cette thématique passent de 99 000 € à 105 570 €. Le soutien aux associations socio-éducatives continuera de mobiliser des crédits très importants : 2,146 millions d'euros y seront consacrés.

En matière d'investissement, l'exercice 2015 sera consacré essentiellement à la finalisation de la rénovation du centre socio-culturel du Bon Pasteur. Cette opération conséquente mobilisera 468 000 € en 2015.

2.2.4 L'innovation et le rayonnement du territoire

Préoccupation majeure de la Municipalité, l'innovation et le rayonnement de la ville mobiliseront des crédits importants en 2015. En premier lieu, le budget proposé prévoit le financement du fonctionnement de TCRM Blida à hauteur de 262 500 € concernant sa fonction de lieu de création artistique, orienté vers le numérique, en miroir du Centre Pompidou Metz.

En investissement, 150 000 € sont également prévus pour mettre le bâtiment en conformité avec la réglementation relative aux ERP et permettre l'accueil du public, notamment scolaire. 100 000 € sont également inscrits pour l'aménagement des espaces de l'étage LORNTECH. En effet, TCRM Blida, comme bâtiment totem messin, est appelé à être la vitrine de LORNTECH, démarche initiée par le Sillon Lorrain en déclinaison du projet FrenchTech. Ce projet vise à corriger les faiblesses de l'écosystème numérique lorrain en favorisant l'émergence de « projets

pertinents », c'est-à-dire de projets suffisamment construits pour pouvoir être transformés en startup à forte croissance.

Le BP 2015 prévoit également le maintien à un niveau élevé de la subvention versée par la Ville à l'office de tourisme car il s'agit d'un outil majeur au service de la promotion du territoire messin. Le concours de la Ville s'élèvera ainsi à 1 267 550 € en 2015.

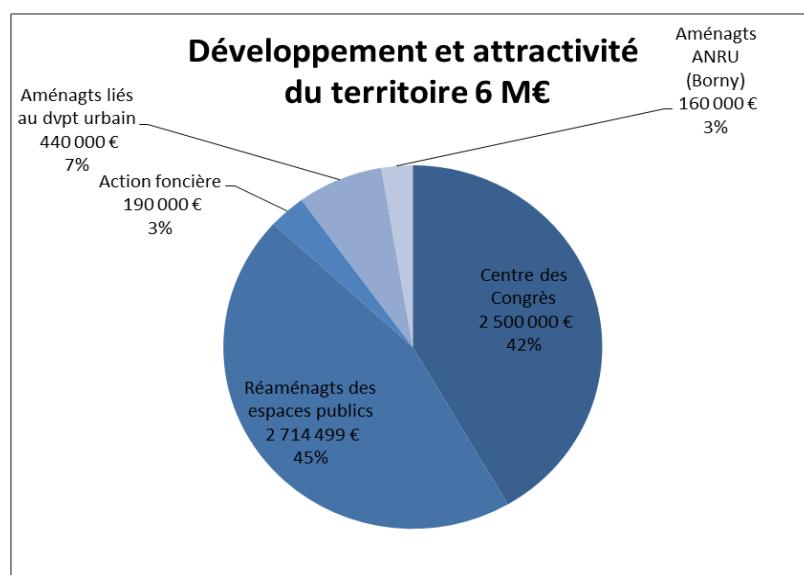
Par ailleurs, la Ville maintient son action en faveur du commerce de proximité et de l'animation commerciale, essentiellement mise en œuvre au travers du partenariat avec la Fédération des Commerçants qui mobilisera en 2015 190 000 €. Au-delà du concours financier, revu à la baisse compte tenu des contraintes budgétaires, le soutien de la collectivité passera par un dialogue renouvelé avec les commerçants et une implication renforcée dans l'animation commerciale (15 000 € de crédits nouveaux y seront consacrés).

2.3 Le développement et l'attractivité du territoire :

Le budget d'investissement consacré à cette thématique en souligne l'importance puisqu'il mobilise 6 millions d'euros, soit 20 % des investissements de la Ville. Il s'agit essentiellement du réaménagement des espaces publics avec comme principale opération en 2015 la reconstruction du pont Lothaire qui mobilisera 2 M €. En termes de développement urbain, le budget 2015 correspond à une phase d'étude et de réflexion pré-opérationnelle sur les grands projets urbains de la décennie (projet Metz-Nord, Bon Secours). L'enveloppe mobilisée en 2015 pour ces études s'élève à 440 000 €.

Le budget proposé intègre également le projet phare du nouveau mandat, le Centre de Congrès mobilisant 2.5 millions d'euros en 2015. 2015 marquera le démarrage opérationnel du projet, les travaux devant débuter en 2016. La livraison et la mise en service sont quant à elles prévues au premier semestre 2018.

Crédits d'investissement 2015- développement et attractivité du territoire



2.4 Proximité et cadre de vie : vers des quartiers villages

La Ville poursuit son action d'amélioration du cadre de vie et de renforcement de la proximité avec les Messins. Elle y consacrera en investissement 7.8 millions d'euros.

En matière d'espaces verts, la gestion différenciée mise en œuvre depuis plusieurs années permet de préserver leur qualité tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement qui diminueront de 8 % en 2015. Les travaux de renaturation de la Seille, principale opération du

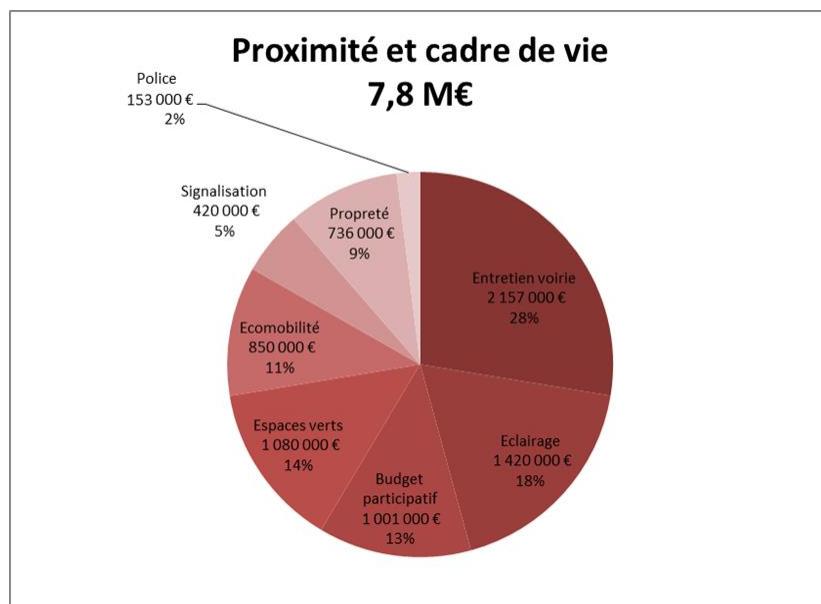
programme 2015, mobiliseront 360 000 €. Il s'agit à la fois d'améliorer la qualité écologique de l'eau tout en embellissant le cadre de vie des Messins.

Concernant l'entretien des voiries, la baisse des dépenses de fonctionnement est rendue possible par le maintien à un niveau relativement élevé de l'investissement courant pour lequel sont prévus 2 157 000 €.

Le budget 2015 permet également de poursuivre la démarche de réorganisation des services de la propreté urbaine, le bâtiment de l'ancien centre de tri postal de Borny faisant l'objet de travaux d'aménagement et d'extension pour 620 000 €. La démarche entreprise permettra de limiter les temps de déplacement des équipes et générera des économies sur le budget de fonctionnement.

Le cadre de vie des Messins bénéficiera également des projets portés dans le cadre du budget participatif, doté en 2015, à nouveau, d'un million d'euros.

Crédits d'investissement 2015 – cadre de vie et proximité



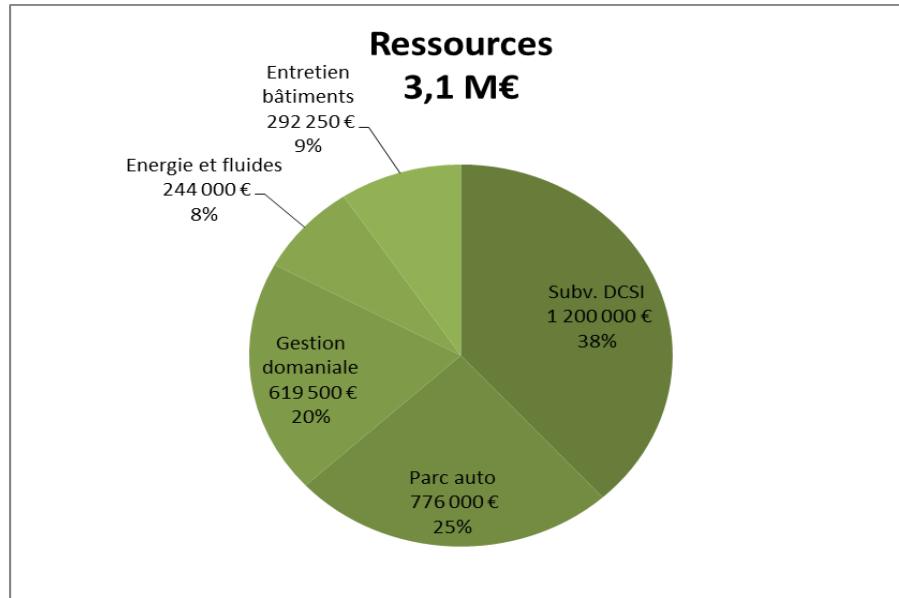
2.5 Les ressources : une administration modernisée

La collectivité limite les moyens qu'elle se donne pour fonctionner, afin d'optimiser l'utilisation des ressources en faveur de ses politiques publiques. En fonctionnement, de nombreuses dépenses ont été révisées à la baisse. Les frais d'affranchissement diminueront ainsi en 2015 de 30 000 €, pour s'établir à 257 602 €, en cohérence avec les démarches de dématérialisation. L'achat de véhicules plus économies et une optimisation des déplacements des véhicules utilitaires permettront une diminution de 80 000 € des dépenses de carburants (720000€ en 2015). Une réflexion sur la fonction entretien des bâtiments permettra de diminuer les dépenses liées aux marchés d'entretien des écoles (-70 000 €) et des bâtiments municipaux (-37 000 €). La subvention versée à Metz Métropole au titre de la DCSI reste stable à 4 050 000 €.

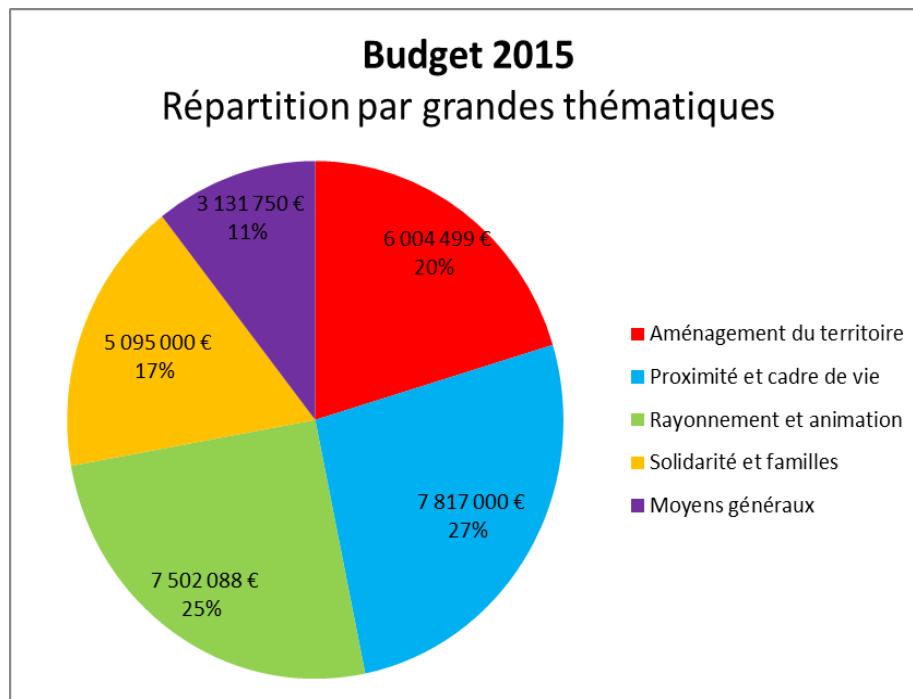
En matière d'investissement, les moyens généraux ne mobilisent que 11% du budget de la Ville soit 3,130 millions d'euros. Sont privilégiés les investissements permettant d'accroître l'efficience des services municipaux, à l'instar du projet de dématérialisation des factures et le développement de serveurs d'impression, démarche qui limite l'évolution des impressions et leur

coût. Le programme de renouvellement du parc automobile sera poursuivi en 2015 avec un budget de 776 000 €. L'efficience de la maintenance préventive des installations de chaufferie permet en 2015 d'intégrer les installations des bâtiments petite enfance sans augmentation du budget de maintenance (244 000 €). Le programme de remplacement des ampoules dans les bâtiments municipaux par des LED moins consommatrices sera reconduit et concernera en 2015 les mairies de quartier. Les investissements générateurs d'économies seront poursuivis, à l'exemple du renouvellement des illuminations de Noël et de l'automatisation du spectacle du Lac des cygnes (économie annuelle en personnel de 10 000 € pour un investissement unique de 15 000 €).

Crédits d'investissement 2015 – ressources



Répartition du programme d'investissement 2015 par grandes politiques



3 Le budget principal

Le budget principal de la Ville de Metz est présenté et voté par nature.

Des éléments de synthèse, les divers éléments soumis au vote, et notamment les annexes, constituent l'ensemble des documents budgétaires.

Le Budget Primitif proposé pour 2015 est globalement équilibré, conformément aux conditions présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, qui s'est tenu le jeudi 27 novembre 2014.

3.1 La section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses, à un montant total et général de 168 388 964 €. Le total des recettes réelles s'élève à 167 852 051 € et des mouvements d'ordre sont comptabilisés pour 536 913 €.

Compte tenu d'un total de dépenses réelles de 157 846 105 €, la section de fonctionnement dégage une épargne brute de 10 005 946 €, conformément à la teneur du DOB.

3.1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

Telles que prévues à ce Budget Primitif, les recettes réelles de fonctionnement augmentent dans leur ensemble de 7 283 294 € soit + 4,54 %. Pour mémoire, cette évolution positive est liée à l'intégration de la petite enfance et de la politique à destination des séniors. Hors ce changement de périmètre, les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 1 472 433 €, soit - 0,92 %

L'évolution de ces recettes de fonctionnement est pour la première fois négative, du fait de la baisse des dotations d'Etat et du maintien d'une fiscalité modérée. Ces exigences génèrent des contraintes majeures pour la construction budgétaire 2015 ; elles justifient une réinterrogation générale des actions de la collectivité et la mobilisation de l'ensemble des leviers permettant d'optimiser les recettes (recherche de subventions, mécénat, levier tarifaire).

Les taxes

Pour la cinquième année consécutive, les taux communaux de la fiscalité supportée par les ménages ne seront pas modifiés dans le cadre du Budget Primitif, à savoir :

- La taxe d'habitation (TH) au taux inchangé de 18,09% ;
- La taxe sur le foncier bâti (TFB) au taux constant de 17,21% ;
- La taxe sur le foncier non bâti (TFNB), toujours au taux de 70,35%.

Ainsi, l'évolution du produit des contributions sera limitée à la variation des valeurs locatives et du nombre de logements ou autres locaux. Le produit attendu en 2015 de la fiscalité directe communale s'élève à 56 130 000 €.

En outre, et pour la troisième année consécutive, la Ville ne suivra pas l'indexation de la taxe locale sur la consommation d'électricité, dont le taux restera fixé à 8%, avec un produit stabilisé autour de 2,0M€.

Les dotations d'Etat et les subventions :

La Ville est fortement impactée par l'exigence de redressement des finances publiques nationales. Elle doit faire face à une baisse substantielle des dotations de l'Etat, attendue à hauteur de – 2 341 000 € en 2015, soit – 5,78 %.

La principale baisse attendue réside dans un nouveau recul de la DGF de 2,4 millions d'euros par rapport au montant espéré lors du vote du BP 2014. Il est également attendu une baisse des compensations fiscales (fonds départemental de péréquation de la TP compris) de l'ordre de 530 000 €, soit 12,43%.

Les subventions reçues par la Ville augmenteront substantiellement en 2015, suite à l'intégration de la petite enfance, compétence qui est largement financée par la CAF. Cette augmentation est estimée à 4 818 222 €, dont 4 698 559 € correspondent à l'aide de la CAF (hors CEJ).

Les recettes des services :

Ces recettes augmentent globalement de 3 449 702 €, soit 13,04 %. L'essentiel de cette évolution importante provient de la participation des familles aux frais de garde dans les crèches (2 476 906 € inscrits au BP 2015). Ces participations étaient jusqu'en 2014 perçues par le CCAS.

L'instauration de tarifs différenciés pour les non-messins en matière de droits d'entrée dans les piscines génèrent une hausse de recettes évaluée à 50 000 €. Concernant l'augmentation des redevances pour la mise à disposition des gymnases aux EPLE relevant du Conseil Général et du Conseil Régional, la hausse des recettes est estimée à 52 400 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2014	BP 2015
TAXES VDM	FISCALITE DIRECTE COMMUNALE	54 900 000	56 130 000
	TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ	2 000 000	2 100 000
	TAXE DE SEJOUR	500 000	510 000
	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	994 000	1 011 000
	sous-total	58 394 000	59 751 000
METZ METROPOLE	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	28 829 954	28 829 954
	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	3 220 000	3 220 000
	sous-total	32 049 954	32 049 954
ETAT	DGF	27 200 000	24 800 000
	DSU	5 100 000	5 250 000
	TAXE ADDIT. AUX DROITS DE MUTATION	3 200 000	3 200 000
	ETAT COMPENS. AU TITRE DES EXON. TH et F NON BATI	2 350 000	2 390 000
	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA CET	1 075 000	850 000
	DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION	585 000	600 000
	ETAT COMPENS. DES EXON. TAXES FONCIERES	340 000	275 000
	DOTATION SPECIALE DES INSTITUTEURS	20 000	14 000
	IMPOTS SUR LES SPECTACLES	50 000	50 000
	COMPENSATION TAXE ADDITIONNELLE	10 000	10 000
	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	550 000	700 000
	sous-total	40 480 000	38 139 000
AUTRES PARTENAIRES	ATTRIBUTION DU FOND DEPART. DE LA TP	500 000	220 000
	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	345 000	344 500
	HAUT DEBIT - DEPARTEMENT	180 000	193 000
	SUBVENTIONS PARTICIPATIONS DEPARTEMENT	162 000	314 870
	PARTICIPATIONS COMMUNES	130 000	160 000
	COPROPRIETES DEGRADEES	48 914	217 500
	AUTRES ORGANISMES (PETITE ENFANCE)		4 698 559
	CAF / CEJ PETITE ENFANCE	1 797 000	1 832 707
	AUTRES RECETTES	21 667	21 667
	sous-total	3 184 581	8 002 803
RECETTES DES SERVICES	UEM	8 500 000	9 650 000
	DROITS STATIONN. ET LOCATION VOIE PUBLIQUE	2 600 000	2 500 000
	REDEV. VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESS.	1 785 700	1 905 700
	REDEV. ET DROITS SERV. CARACTERE SOCIAL		2 476 906
	REDEV. ET DROITS SERV. PERISCOL. ET ENS	1 989 000	1 743 000
	RECETTES POLE RH	3 817 546	3 383 725
	REVENU DES IMMEUBLES	1 197 385	1 144 379
	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	1 487 366	1 570 184
	PRODUITS DIV. GESTION COURANTE FOURRIERE	350 000	350 000
	PRODUITS FINANCIERS	161 000	0
	AUTRES RECETTES	4 571 595	5 185 400
	sous-total	26 459 592	29 909 294
	mouvements d'ordre	525 032	536 913
	TOTAL RECETTES REELLES	160 568 127	167 852 051
	TOTAL RECETTES	161 093 159	168 388 964

3.1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Au Budget Primitif de 2015, il est prévu que les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 8 847 197 € soit + 5.94 %. A périmètre constant, la progression des dépenses est extrêmement limitée : 275 301 € soit 0.18%. La comparaison avec l'évolution des dépenses entre le BP 2013 et le BP 2014 (+ 1.39%) souligne l'importance des économies réalisées cette année.

Dépenses de personnel

En 2014, la masse salariale, nécessairement évolutive, a été fortement contenue, l'objectif d'une évolution de +1,8% (dont la moitié est due au glissement vieillesse-technicité (GVT)) sera respecté.

En 2015, l'objectif fixé est celui d'une évolution limitée à +1,5%, hors intégration de la petite enfance, soit un taux d'évolution bien inférieur à celui de l'évolution tendancielle des dépenses, pour ce poste qui représente 57% des dépenses réelles inscrites.

Subventions

Le partage de la contrainte budgétaire avec nos partenaires conduit à une baisse sensible du montant global des subventions versées par la Ville (hors subvention CCAS), de l'ordre 1,39 millions d'euros soit -6,7%.

Autres dépenses de fonctionnement

La hausse de 2,17 millions d'euros sur ce poste en 2015 est essentiellement due à l'intégration de la petite enfance.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2014	BP 2015
PERSONNEL PERMANENT	76 876 485	89 450 600
COTISATION GESTION - FORMATION	406 845	491 847
CHARGE DE LA DETTE	645 970	1 205 659
C.C.A.S. FONCTIONNEMENT (dont CEJ)	13 000 000	5 025 000
ORCHESTRE NATIONAL DE LORRAINE	1 998 610	1 938 650
EPCC - METZ EN SCENES	4 712 592	5 016 236
EPCC - CENTRE POMPIDOU	400 000	400 000
A.P.M.	955 000	945 000
OFFICE DU TOURISME	1 315 000	1 267 550
METZ METROPOLE DEVELOPPEMENT	700 000	600 000
SUBVENTIONS CULTURE	1 366 000	1 160 895
SUBVENTIONS SPORT	2 875 135	2 406 535
SUBVENTIONS JEUNESSE	2 624 725	2 449 380
SUBVENTIONS SCOL. ET VIE ETUDIANTE	1 307 350	990 230
SUBVENTIONS POLITIQUE DE LA VILLE	1 135 800	1 055 000
SUBVENTIONS DEV. URBAIN ET ACTION ECO	532 594	599 099
SUBVENTIONS SOCIALES ET SANTE		212 727
SUBVENTIONS FAMILLES		2 639 245
SUBVENTIONS DIVERSES	733 204	438 966
ICNE Intérêts courus non échus	-23 600	-53 900
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	37 437 198	39 607 386
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 046 363	1 570 240
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	9 047 888	8 972 619
TOTAL DEPENSES REELLES	148 998 908	157 846 105
TOTAL DEPENSES	161 093 159	168 388 964

3.2 La section d'investissement

La section d'investissement du BP 2015 se monte à un total général de 33 517 250 €, en baisse de 20 % par rapport à 2014. En effet, le précédent cycle d'investissement a connu un niveau particulièrement élevé compte tenu de la nécessité de remettre la Ville à niveau en matière d'équipements.

Les mouvements réels représentent 22 974 391 € en recettes et 32 980 337 € en dépenses. L'épargne brute d'un montant d'environ 10 M€ contribuera au financement du programme d'investissements de la Ville à hauteur de 30 %.

3.2.1 Les recettes d'investissement

Mobilisation de ressources propres et de l'emprunt

Pour le financement de son programme d'investissement 2015, la Ville pourra mobiliser un emprunt limité à 10,33 M€.

Subventions

La baisse sensible des subventions (-927 647 €) est proportionnelle à la diminution des recettes réelles d'investissement. La part des subventions dans les recettes réelles d'investissement reste ainsi stable entre 2014 et 2015 et s'élève à 13,25%.

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2014	BP 2015
MOBILISATION DE LA RESERVE	6 974 481	0
EMPRUNT	6 544 000	10 330 000
SUBVENTIONS SPECIFIQUES	3 972 038	3 044 391
FCTVA	6 000 000	5 200 000
AMENDES DE POLICE	3 000 000	3 500 000
TAXE LOCALE D'EQUIP. / TAXE D'AMENAGEMENT	520 000	400 000
PDT DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 946 000	500 000
VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 046 363	1 570 240
MVT ORDRE/AMORTISSEMENTS	9 047 888	8 972 619
TOTAL RECETTES REELLES	29 956 519	22 974 391
TOTAL RECETTES	42 050 770	33 517 250

3.2.2 Les dépenses d'investissement

Après plusieurs années à un rythme très soutenu, pour remettre à niveau son patrimoine et doter les Messins d'équipements structurants, la Ville de Metz revient en 2015 à un niveau d'investissement plus limité, qui reste cependant très important au regard de la situation observée dans les Villes de taille comparable.

L'ensemble des dépenses d'investissement connaissent un repli sensible à l'exception des subventions d'équipement, dont la hausse est liée à la subvention versée par la Ville à la SPL M3congrès pour la réalisation du Centre de congrès.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2014	BP 2015
FRAIS D'ETUDES	930 000	480 000
ACQUISITIONS	5 585 400	3 918 750
TRAVAUX	30 031 838	20 918 087
OPERATIONS IMMOBILIERES	995 000	190 000
FONDS DE CONCOURS	0	0
DETTE	2 130 000	3 430 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	1 850 000	4 043 500
AUTRES DEPENSES	3 500	0
MOUVEMENTS D'ORDRE	525 032	536 913
TOTAL DEPENSES REELLES	41 525 738	32 980 337
TOTAL DEPENSES	42 050 770	33 517 250

4 Les Budgets Annexes

4.1 Le Budget Annexe des Eaux

Le budget d'exploitation est équilibré en dépenses et en recettes à 1.399.049 €, avec notamment une redevance du fermier de 1,1 M€.

Sont prévues des dépenses d'investissement à hauteur de 977.876 €, qui sont équilibrées par un autofinancement de montant égal.

	BP 2014	BP 2015
Exploitation		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	491.483	421.173
* Charges financières	-	-
* Dépenses d'ordre	1.052.194	977.876
TOTAL	1.543.677	1.399.049
<u>RECETTES</u>		
* Redevance du fermier	1.200.000	1.100.000
* Autres recettes réelles	300.833	256.205
* Recette d'ordre	42.844	42.844
TOTAL	1.543.677	1.399.049
Investissement		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement (20, 21, 23)	1.009.350	935.032
* Dépenses financières (emprunts)	-	-
* Dépenses d'ordre	42.844	42.844
TOTAL	1.052.194	977.876
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'équipement	-	-
* Recettes d'ordre	1.052.194	977.876
TOTAL	1.052.194	977.876

4.2 Le Budget Annexe du Camping

Le budget d'exploitation du camping municipal équilibre largement ses dépenses avec les recettes propres, pour un total de 291.850 €.

Cette exploitation excédentaire dégage un autofinancement de 110.528 €, transféré comme recette d'investissement, et qui couvre une dépense prévisionnelle d'investissement de même montant.

	BP 2014	BP 2015
<u>Exploitation</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	183.917	180.562
* Charges financières	800	760
* Dépenses d'ordre	107.783	110.528
TOTAL	292.500	291.850
<u>RECETTES</u>		
* Recettes de gestion courante	292.500	291.850
* Autres recettes réelles	-	-
TOTAL	292.500	291.850
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses d'équipement	107.783	110.528
* Charges d'emprunt	-	-
TOTAL	107.783	110.528
<u>RECETTES</u>		
* Recettes d'ordre	107.783	110.528
TOTAL	107.783	110.528

4.3 Le Budget Annexe des Zones

En fonctionnement, les dépenses et les recettes de ce budget annexe correspondent essentiellement à des écritures de gestion de stock, se rapportant notamment à des ventes ou à des acquisitions de terrains. Il est donc établi, selon la méthode dite de l'inventaire simplifié permanent. Pour 2015 il est équilibré en dépenses et en recettes à 1.380.000 €.

L'investissement prévisionnel se monte en 2015 à 1.280.000 € de dépenses. Les recettes sont assurées par un transfert de la section de fonctionnement, prévu à hauteur de 33.000 € et par recours à l'emprunt, jusqu'à 1.247.000 €, en fonction des réalisations effectives.

	BP 2014	BP 2015
<u>Fonctionnement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Dépenses de gestion courante	1.655.504	1.347.000
* Dépenses d'ordre	2.104.021	33.000
TOTAL	3.759.525	1.380.000
<u>RECETTES</u>		
* Produit des ventes	3.506.112	775.000
* Dotations et Participations	253.413	-
* Autres produits de gestion courante	-	605.000
TOTAL	3.759.525	1.380.000
<u>Investissement</u>		
<u>DEPENSES</u>		
* Autres immobilisations financières	3.378.355	-
* Subventions d'équipement	713.184	1.280.000
TOTAL	4.091.539	1.280.000
<u>RECETTES</u>		
* Emprunts et dettes assimilées	1.987.518	1.247.000
* Recettes d'ordre	2.104.021	33.000
TOTAL	4.091.539	1.280.000

BUDGET PRIMITIF

2015

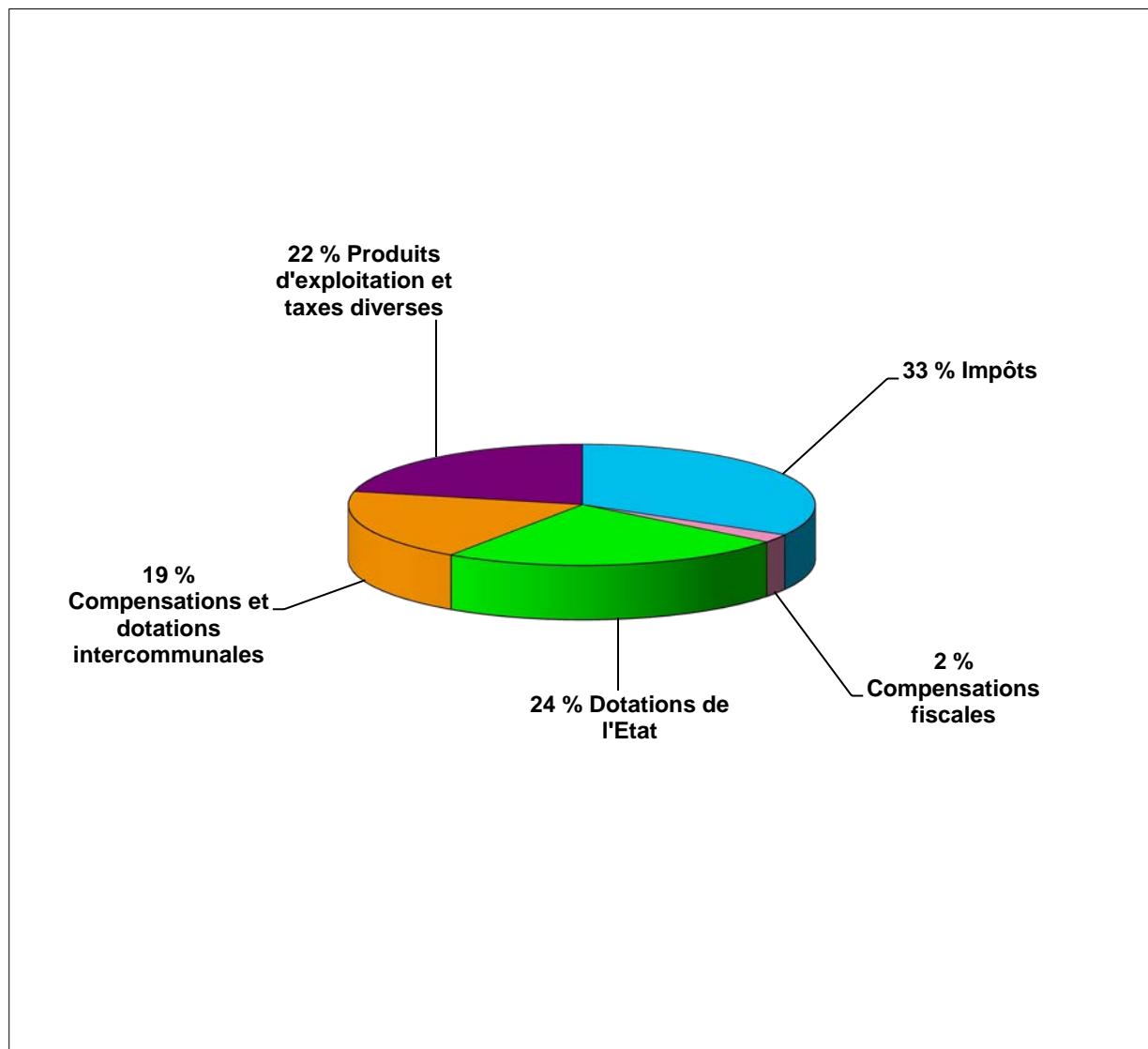
GRAPHIQUES

BUDGET PRIMITIF 2015

PAR NATURE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

IMPOTS	56 130 000 €	33%
COMPENSATIONS FISCALES	3 735 000 €	2%
DOTATIONS DE L'ETAT	40 246 063 €	24%
COMPENSATIONS ET DOTATIONS INTERCOMMUNALES	32 049 954 €	19%
PRODUITS D' EXPLOITATION ET TAXES DIVERSES	36 227 947 €	22%
	TOTAL GENERAL	168 388 964 €
		100%

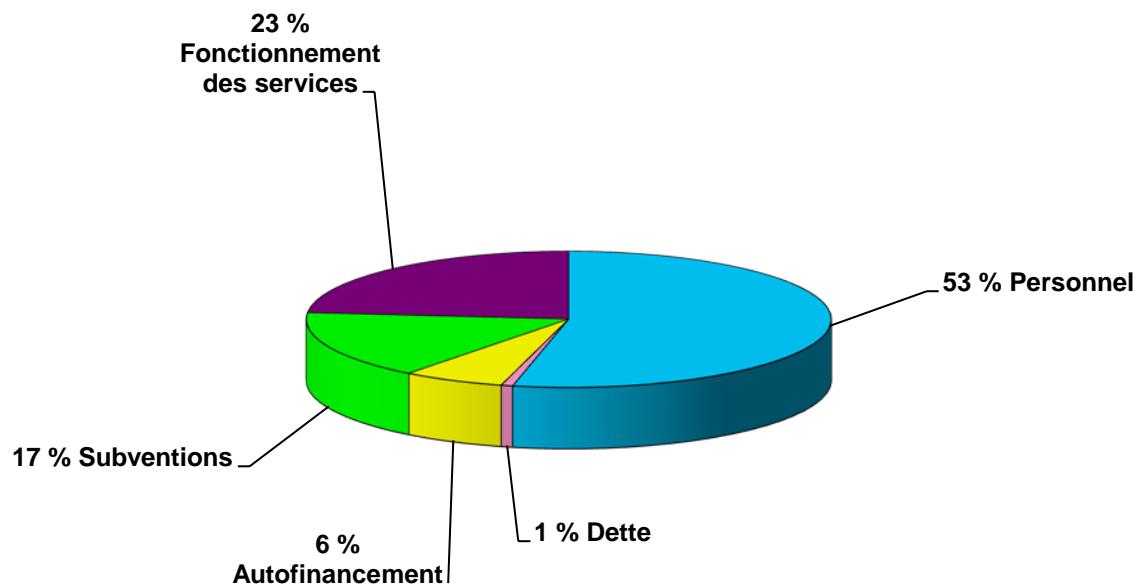


BUDGET PRIMITIF 2015

PAR NATURE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

PERSONNEL	89 942 447 €	53%
DETTE	1 205 659 €	1%
AUTOFINANCEMENT	10 542 859 €	6%
SUBVENTIONS	27 144 513 €	17%
FONCTIONNEMENT DES SERVICES	39 553 486 €	23%
TOTAL GENERAL	168 388 964 €	100%

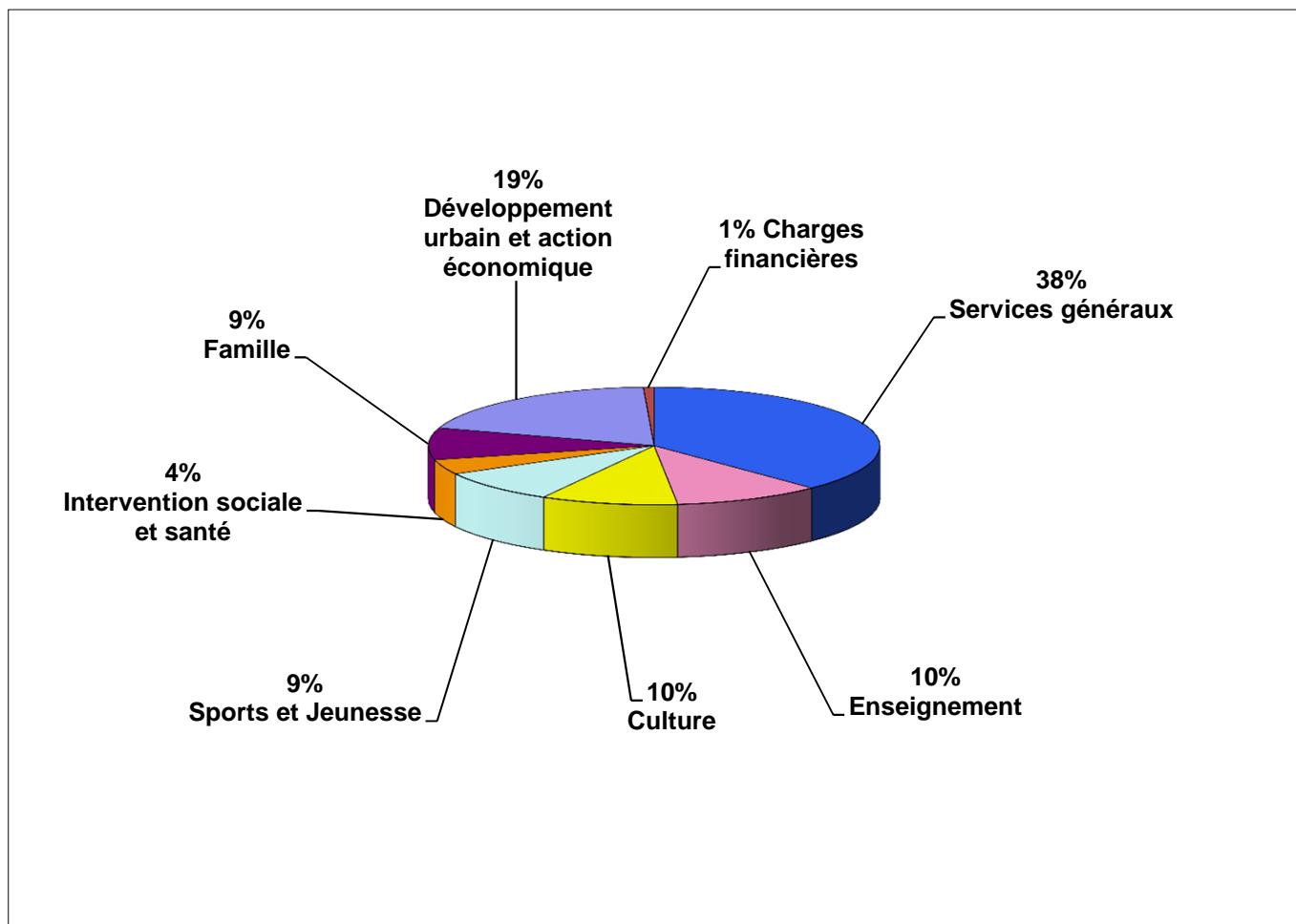


BUDGET PRIMITIF 2015

PAR FONCTION

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SERVICES GENERAUX	59 579 552 €	38%
ENSEIGNEMENT	16 706 504 €	10%
CULTURE	15 456 055 €	10%
SPORTS ET JEUNESSE	14 084 941 €	9%
INTERVENTION SOCIALE ET SANTE	6 446 372 €	4%
FAMILLE	13 820 429 €	9%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	30 545 238 €	19%
CHARGES FINANCIERES	1 207 014 €	1%
	Dépenses réelles	157 846 105 €
	Dépenses d'ordre	10 542 859 €
	TOTAL GENERAL	168 388 964 €

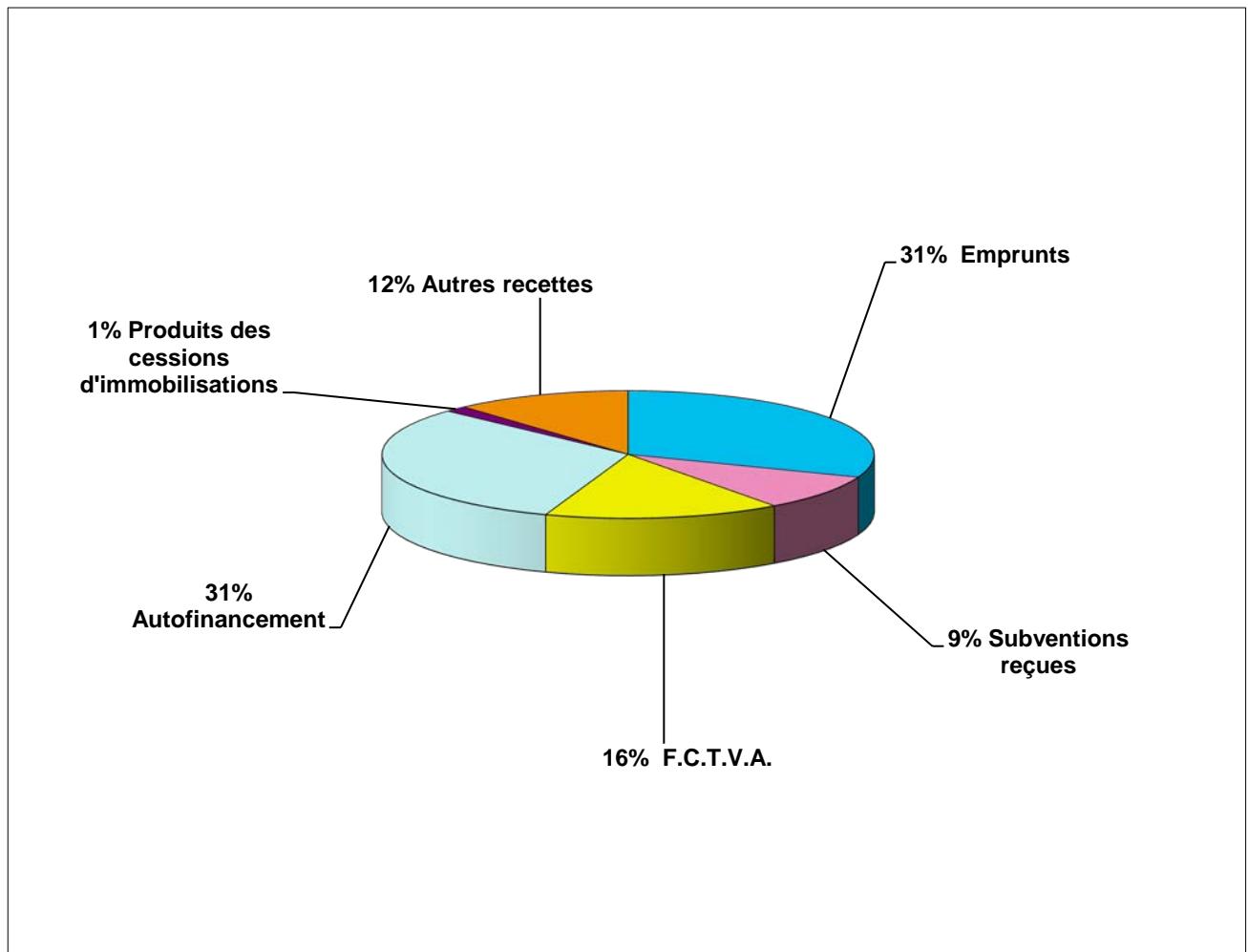


BUDGET PRIMITIF 2015

PAR NATURE

RECETTES D'INVESTISSEMENT

EMPRUNTS	10 330 000 €	31%
SUBVENTIONS RECUES	3 044 391 €	9%
F.C.T.V.A.	5 200 000 €	16%
AUTOFINANCEMENT	10 542 859 €	31%
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	500 000 €	1%
AUTRES RECETTES	3 900 000 €	12%
TOTAL	33 517 250 €	100%

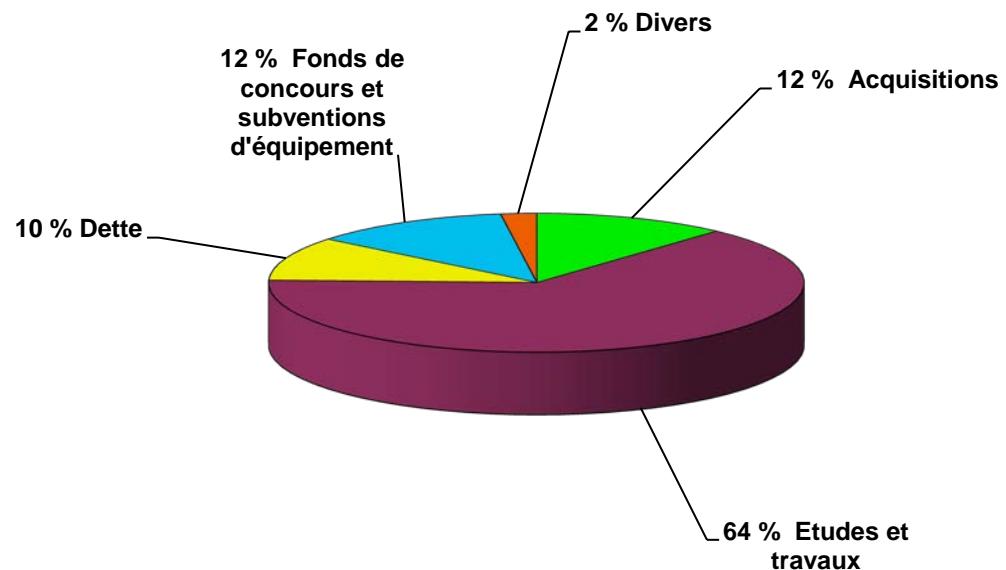


BUDGET PRIMITIF 2015

PAR NATURE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ACQUISITIONS	3 918 750 €	12%
ETUDES ET TRAVAUX	21 398 087 €	64%
DETTE	3 430 000 €	10%
FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	4 043 500 €	12%
DIVERS	726 913 €	2%
TOTAL	33 517 250 €	100%

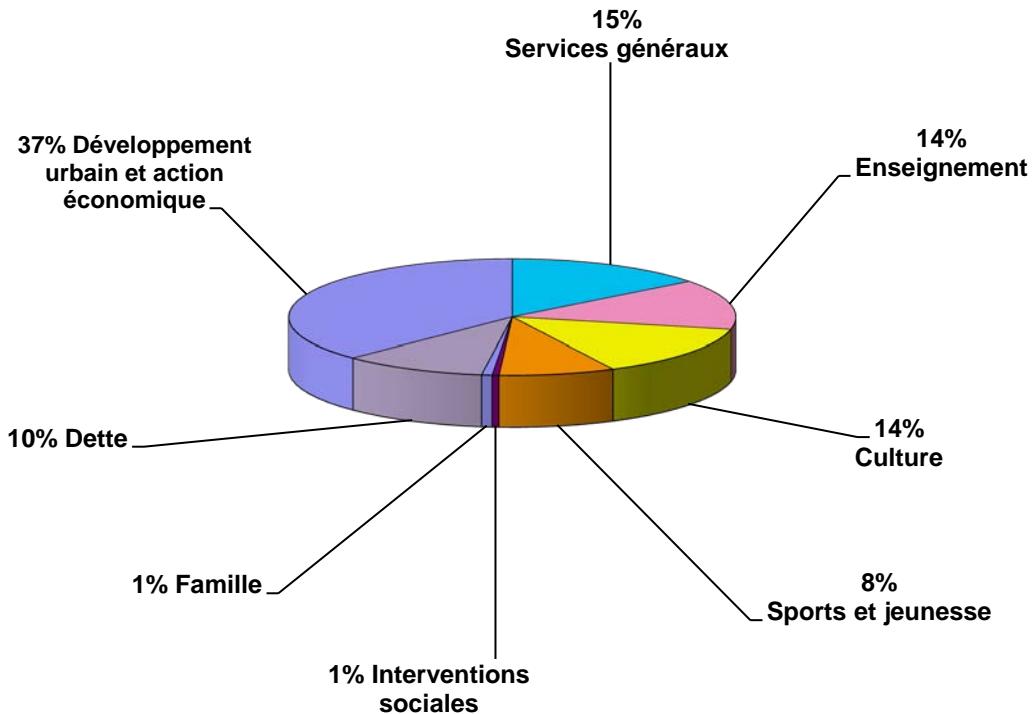


BUDGET PRIMITIF 2015

PAR FONCTION

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

SERVICES GENERAUX	4 795 750 €	15%
ENSEIGNEMENT	4 585 000 €	14%
CULTURE	4 664 288 €	14%
SPORTS ET JEUNESSE	2 756 800 €	8%
INTERVENTIONS SOCIALES	160 000 €	1%
FAMILLE	250 000 €	1%
DETTE	3 430 000 €	10%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET ACTION ECONOMIQUE	12 338 499 €	37%
Dépenses réelles	32 980 337 €	100%
<i>Dépenses d'ordres</i>	536 913 €	
TOTAL GENERAL	33 517 250 €	





- FINANCES -

BUDGET PRIMITIF 2015



**LISTE DES
CODES FONCTIONNELS**

FONCTION 0 : Services généraux des administrations publiques locales

01	Opérations non ventilables (dont groupes d'élus)
02	Administration générale
	020 Administration générale de la collectivité
*	0201 <i>Parc auto</i>
	021 Assemblée locale (dont indemnités des élus...)
	022 Administration générale de l'Etat
	023 Information, communication, publicité
	024 Fêtes et cérémonies
	025 Aides aux associations (non classées ailleurs - dont affaires cultuelles)
	026 Cimetières et pompes funèbres
03	Justice
04	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales (jumelage)
	041 Subvention globale
	048 Autres actions de coopération décentralisée

FONCTION 1 : Sécurité et salubrité publiques

11	Sécurité intérieure
	110 Services communs
	111 Police nationale
	112 Police municipale
*	1121 <i>Police municipale</i>
*	1122 <i>Fourrière automobile</i>
*	1124 <i>Fourrière animale</i>
	113 Pompiers, incendies et secours
	114 Autres services de protection civile
12	Hygiène et salubrité publique
*	120 <i>Service communal d'hygiène et de santé</i>
*	121 <i>Service de désinfection</i>
*	122 <i>Service de désinsectisation et de dératisation</i>

FONCTION 2 : Enseignement - formation

20	Services communs
21	Enseignement primaire
	211 Ecoles maternelles
	212 Ecoles primaires (dont DSI)
	213 0 Classes regroupées <i>(si on ne peut pas scinder 211 et 212)</i>
*	213 1 Ecole de Landonvillers
*	213 2 Enseignements spécialisés
22	Enseignement du deuxième degré
*	221 Collèges
*	222 Lycées
23	Enseignement supérieur
24	Formation continue
25	Services annexes de l'enseignement
	251 Hébergement et restauration scolaire
	252 Transports scolaires
	253 Sport scolaire
	254 Médecine scolaire
	255 Classes de découverte autres services annexes de l'enseignement

FONCTION 3 : CULTURE

30	Services communs
31	Expression artistique
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique
*	311 1 Conservatoire National de Région
*	311 2 Harmonie municipale
*	311 3 Orchestre Philharmonique de Lorraine
	311 4 EPCC - Metz en Scènes
	312 Arts plastiques et autres activités artistiques : école des Beaux-Arts
	313 Théâtres (dont le corps de ballet)
	314 Cinémas et autres salles de spectacles : Arsenal, Gaumont-Palace...
32	Conservation et diffusion des patrimoines
	321 Bibliothèques et médiathèques
	322 Musées
	323 Archives
	324 0 Entretien du patrimoine culturel
*	324 1 Monuments historiques
*	324 2 Entretien du patrimoine cultuel
33	Action culturelle

FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE

40	Services communs
41	Sports
	411 Salles de sport, gymnases
*	411 1 Palais Omnisports des "Arènes"
	412 Stades
	413 Piscines
*	4131 Piscines Bon Pasteur et square du Luxembourg
*	4132 Piscine Lothaire
*	4133 Piscine de Belletanche
	414 Autres équipements sportifs ou de loisirs
	4141 Golf Technopole
	415 Manifestations sportives - encouragement au sport
42	Jeunesse (Socio-éducatif)
	421 Centres de loisirs - bâtiments socio-éducatifs
	422 Autres activités pour les jeunes - actions socio-éducatives
	423 Colonies de vacances

FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

51	Santé
	510 Services communs
	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires
	512 Actions de prévention sanitaire
52	Interventions sociales
	520 Services communs (dont contingent d'aide sociale)
	521 Services à caractère social pour handicapés et inadaptés
	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
	523 Actions en faveur des personnes en difficulté
	524 Autres services
*	5241 DSU - Solidarité urbaine
*	5242 Contrat de ville
*	5243 Autres actions en faveur du développement social urbain (dont aire de stationnement des nomades)
*	5244 Grand projet de ville

FONCTION 6 : FAMILLE

60	Services communs
61	Services en faveur des personnes âgées
62	Actions en faveur de la maternité
63	Aides à la famille
64	Crèches et garderies

FONCTION 7 : LOGEMENT

70	Services communs
71	Parc privé de la ville
72	Aide au secteur locatif
73	Aide à l'accession à la propriété

FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

81	Services urbains
	810 Services communs
	811 Eaux et assainissement
	812 Collecte et traitement des ordures ménagères
	813 Propreté urbaine
*	8131 <i>Nettoyage voies publiques</i>
*	8132 <i>WC publics</i>
	814 Eclairage public et signalisation lumineuse
	815 Transports urbains
	816 Autres réseaux et services divers
82	Aménagement urbain
	820 Services communs
	821 Equipements de voirie (regroupement sur le 814)
	822 Voirie communale et routes
*	8221 <i>Voirie</i>
*	8222 <i>Stationnement</i>
	823 Espaces verts urbains (dont Parc Urbain)
	824 Autres opérations d'aménagement urbain
*	8241 <i>Réserves foncières</i>
*	8242 <i>Ouvrages d'art</i>
*	8243 <i>Aménagement du tissu urbain</i> (logements et zones d'activités)
83	Environnement
	830 Services communs
	831 Aménagement des eaux
	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution
	833 Préservation du milieu naturel

FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE

90	Interventions économiques
*	900 <i>Actions pour l'emploi (Délégation à l'Emploi)</i>
*	901 <i>Zone adjacente au port</i> (budget annexe des Zones)
*	902 <i>Ilôt de la Visitation</i> (budget annexe des Zones)
*	903 <i>Actipôle</i> (budget annexe des Zones)
*	904 <i>Technopôle</i> (budget annexe des Zones)
*	905 <i>Zac Cassin</i> (budget annexe des Zones)
*	906 <i>Zac des Coteaux de la Seille</i> (budget annexe des Zones)
*	907 <i>Zac du Sansonnet</i> (budget annexe des Zones)
*	908 <i>Zac Grange aux Bois</i> (budget annexe des Zones)
*	9091 <i>Zac Sébastopol</i> (budget annexe des Zones)
*	9092 <i>Zac des Hauts de Queuleu</i> (budget annexe des Zones)
*	9093 <i>Zone Charles le Payen</i> (budget annexe des Zones)
*	9094 <i>Zone Hauts de Vallières</i> (budget annexe des Zones)
*	9095 <i>Zone Petite Voëvre</i> (budget annexe des Zones)
*	9096 <i>Reconversion CHR</i> (budget annexe des Zones)
*	9097 <i>Arsenal III</i> (budget annexe des Zones)
*	9098 <i>Caserne Desvallières</i> (budget annexe des Zones)
*	9099 <i>Zac GPV</i> (budget annexe des Zones)
91	Foires et marchés
92	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires
93	Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics
94	Aides au commerce et aux services marchands
95	Aides au tourisme
96	Aides aux services publics

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)

VILLE DE METZ
BUDGET PRINCIPAL

(2)

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif

(2)

voté par nature

BUDGET (3) Ville de Metz - Budget principal

ANNEE

2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins ma collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

et assurant au moins ma collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 1 1 1 1 1 1 1	VILLE DE METZ	BP 2015
------------------------------------	----------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	122 149
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	631
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION METZ METROPOLE	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
123 485 310		1 005,09	1 045,35
	150 405 749	1 224,20	1 268,04

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 289	1 161
2	Produit des impositions directes/population	460	552
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 374	1 373
4	Dépenses d'équipement brut/population	212	280
5	Encours de dette/population	283	1 081
6	DGF/population	203	275
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,13%	55,90%
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)	81,65%	- (*)
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,84%	92,70%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	15,43%	20,40%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,63%	78,70%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

(*) Non communiqué par la DGCL

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - ~~- avec les opérations de l'état III B 3;~~
 - ~~- avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

III - Les provisions sont : (4)

- ~~- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	168 388 964,00	168 388 964,00
+	+	+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)			
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		168 388 964,00	168 388 964,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	33 517 250,00	33 517 250,00
+	+	+	
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)			
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		33 517 250,00	33 517 250,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	201 906 214,00	201 906 214,00
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	35 026 917,00		37 240 783,00	37 240 783,00	37 240 783,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	77 283 330,00		89 942 447,00	89 942 447,00	89 942 447,00
014	Atténuations de produits	18 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	35 767 536,00		29 218 745,00	29 218 745,00	29 218 745,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus	197 150,00		219 116,00	219 116,00	219 116,00
Total des dépenses de gestion courante		148 292 933,00		156 639 091,00	156 639 091,00	156 639 091,00
66	Charges financières	630 375,00		1 161 164,00	1 161 164,00	1 161 164,00
67	Charges exceptionnelles	75 600,00		45 850,00	45 850,00	45 850,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		148 998 908,00		157 846 105,00	157 846 105,00	157 846 105,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 046 363,00		1 570 240,00	1 570 240,00	1 570 240,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	9 047 888,00		8 972 619,00	8 972 619,00	8 972 619,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 094 251,00		10 542 859,00	10 542 859,00	10 542 859,00
TOTAL		161 093 159,00		168 388 964,00	168 388 964,00	168 388 964,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						
168 388 964,00						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	9 926 631,00		12 472 090,00	12 472 090,00	12 472 090,00
73	Impôts et taxes	93 893 954,00		95 150 954,00	95 150 954,00	95 150 954,00
74	Dotations et participations	41 784 981,00		44 324 563,00	44 324 563,00	44 324 563,00
75	Autres produits de gestion courante	5 477 046,00		5 527 729,00	5 527 729,00	5 527 729,00
013	Atténuations de charges	718 000,00		619 700,00	619 700,00	619 700,00
Total des recettes de gestion courante		151 800 612,00		158 095 036,00	158 095 036,00	158 095 036,00
76	Produits financiers	8 661 000,00		9 650 000,00	9 650 000,00	9 650 000,00
77	Produits exceptionnels	106 515,00		107 015,00	107 015,00	107 015,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		160 568 127,00		167 852 051,00	167 852 051,00	167 852 051,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	525 032,00		536 913,00	536 913,00	536 913,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		525 032,00		536 913,00	536 913,00	536 913,00
TOTAL		161 093 159,00		168 388 964,00	168 388 964,00	168 388 964,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						
168 388 964,00						

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 145 000,00		682 500,00	682 500,00	682 500,00
204	Subventions d'équipement versées	1 850 500,00		4 043 500,00	4 043 500,00	4 043 500,00
21	Immobilisations corporelles	6 365 400,00		3 906 250,00	3 906 250,00	3 906 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours	30 031 838,00		20 918 087,00	20 918 087,00	20 918 087,00
Total des opérations d'équipement		39 392 738,00		29 550 337,00	29 550 337,00	29 550 337,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	2 133 000,00		3 430 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		2 133 000,00		3 430 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
Total des dépenses réelles d'investissement		41 525 738,00		32 980 337,00	32 980 337,00	32 980 337,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	525 032,00		536 913,00	536 913,00	536 913,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement		525 032,00		536 913,00	536 913,00	536 913,00
TOTAL		42 050 770,00		33 517 250,00	33 517 250,00	33 517 250,00

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **33 517 250,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 040 000,00		3 750 000,00	3 750 000,00	3 750 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 544 000,00		10 330 000,00	10 330 000,00	10 330 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		9 584 000,00		14 080 000,00	14 080 000,00	14 080 000,00
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)	6 520 000,00		5 600 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.	3 932 038,00		2 794 391,00	2 794 391,00	2 794 391,00
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	6 974 481,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 946 000,00				
Total des recettes financières		20 372 519,00		8 894 391,00	8 894 391,00	8 894 391,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
Total des recettes réelles d'investissement		29 956 519,00		22 974 391,00	22 974 391,00	22 974 391,00

021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 046 363,00		1 570 240,00	1 570 240,00	1 570 240,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	9 047 888,00		8 972 619,00	8 972 619,00	8 972 619,00
041	Opérations patrimoniales (4)					

Total des recettes d'ordre d'investissement		12 094 251,00		10 542 859,00	10 542 859,00	10 542 859,00
---	--	----------------------	--	----------------------	----------------------	----------------------

TOTAL **42 050 770,00** **33 517 250,00** **33 517 250,00** **33 517 250,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **33 517 250,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	

10 005 946,00

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	37 240 783,00		37 240 783,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	89 942 447,00		89 942 447,00
014	Atténuations de produits	18 000,00		18 000,00
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	29 218 745,00		29 218 745,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)	219 116,00		219 116,00
66	Charges financières	1 161 164,00		1 161 164,00
67	Charges exceptionnelles	45 850,00		45 850,00
68	Dotation aux amortissements et provisions		8 972 619,00	8 972 619,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 570 240,00	1 570 240,00
Dépenses de fonctionnement - Total		157 846 105,00	10 542 859,00	168 388 964,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **168 388 964,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		136 913,00	136 913,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 430 000,00		3 430 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	682 500,00		682 500,00
204	Subventions d'équipements versées	4 043 500,00		4 043 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 906 250,00		3 906 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	20 918 087,00	400 000,00	21 318 087,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		32 980 337,00	536 913,00	33 517 250,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **33 517 250,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	619 700,00		619 700,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	12 472 090,00		12 472 090,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie		400 000,00	400 000,00
73	Impôts et taxes	95 150 954,00		95 150 954,00
74	Dotations et participations	44 324 563,00		44 324 563,00
75	Autres produits de gestion courante	5 527 729,00		5 527 729,00
76	Produits financiers	9 650 000,00		9 650 000,00
77	Produits exceptionnels	107 015,00	136 913,00	243 928,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		167 852 051,00	536 913,00	168 388 964,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				
=				
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 168 388 964,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	5 600 000,00		5 600 000,00
13	Subventions d'investissement	6 544 391,00		6 544 391,00
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	10 330 000,00		10 330 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		8 972 619,00	8 972 619,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 570 240,00	1 570 240,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	500 000,00		500 000,00
Recettes d'investissement - Total		22 974 391,00	10 542 859,00	33 517 250,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				
+				
AFFECTATION AU COMPTE 1068				
=				
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 33 517 250,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectuées sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES		A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	35 026 917,00	37 240 783,00	37 240 783,00
6042	Achat prest.serv.(sauf ter.a amenager)	1 645 320,00	2 393 740,00	2 393 740,00
60611	Eau et assainissement	569 770,00	583 116,00	583 116,00
606120	Energie - electricite	3 100 000,00	3 730 000,00	3 730 000,00
606121	Gaz de ville	850 000,00	760 000,00	760 000,00
60613	Chauffage urbain	1 650 000,00	2 053 000,00	2 053 000,00
60621	Combustibles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	778 518,00	720 000,00	720 000,00
60623	Alimentation	44 166,00	61 988,00	61 988,00
60628	Autres fournitures non stockees	1 902 071,00	1 879 687,00	1 879 687,00
60631	Fournitures d'entretien	156 925,00	183 878,00	183 878,00
60632	Fournitures de petit equipement	557 255,00	585 829,00	585 829,00
60633	Fournitures de voirie	687 680,00	611 450,00	611 450,00
60636	Vetements de travail	357 000,00	299 000,00	299 000,00
6064	Fournitures administratives	155 271,00	156 980,00	156 980,00
6065	Livres, disques, casset.(bibl./mediat.)	90 000,00	84 500,00	84 500,00
6067	Fournitures scolaires	367 819,00	335 626,00	335 626,00
6068	Autres matieres et fournitures	50 000,00	81 563,00	81 563,00
611	Contrats de prestations de services	769 415,00	533 690,00	533 690,00
6132	Locations immobilières	1 085 900,00	1 081 135,00	1 081 135,00
6135	Locations mobilieres	542 223,00	495 891,00	495 891,00
614	Charges locatives et de copropriete	151 800,00	206 610,00	206 610,00
61521	Terrains	1 099 440,00	1 016 610,00	1 016 610,00
61522	Batiments	257 070,00	365 888,00	365 888,00
61523	Voies et reseaux	1 387 750,00	1 552 566,00	1 552 566,00
61551	Materiel roulant	137 000,00	127 000,00	127 000,00
61558	Autres biens mobiliers	358 870,00	411 625,00	411 625,00
6156	Maintenance	459 979,00	634 018,00	634 018,00
616	Primes d'assurances	1 073 186,00	1 019 624,00	1 019 624,00
617	Etudes et recherches	470 000,00	344 902,00	344 902,00
6182	Documentation generale et technique	94 000,00	55 895,00	55 895,00
6184	Versements a des organismes de formation	380 000,00	312 000,00	312 000,00
6185	Frais de colloques et seminaires	22 000,00	45 000,00	45 000,00
6188	Autres frais divers	16 500,00	19 700,00	19 700,00
6225	Indemnites au comptable et regisseurs	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6226	Honoraires	511 904,00	626 967,00	626 967,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6228	Divers	655 142,00	971 248,00	971 248,00
6231	Annonces et insertions	141 500,00	127 829,00	127 829,00
6232	Fetes et ceremonies	1 439 530,00	1 357 432,00	1 357 432,00
6233	Foires et expositions	11 800,00	11 000,00	11 000,00
6236	Catalogues et imprimes	93 060,00	69 310,00	69 310,00
6237	Publications	8 800,00	8 300,00	8 300,00
6238	Divers	1 107 400,00	1 195 650,00	1 195 650,00
6241	Transports de biens	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6247	Transports collectifs	421 205,00	451 214,00	451 214,00
6248	Divers	40 000,00	31 500,00	31 500,00
6251	Voyages et deplacements	21 250,00	21 250,00	21 250,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6255	Frais de demenagement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6256	Missions	60 300,00	60 161,00	60 161,00
6257	Receptions	130 300,00	107 665,00	107 665,00
6261	Frais d'affranchissement	292 202,00	258 702,00	258 702,00
6262	Frais de telecommunications	19 874,00	20 150,00	20 150,00
627	Services bancaires et assimiles	400,00	4 600,00	4 600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	200 595,00	128 052,00	128 052,00
6282	Frais gardiennage (eglise forets bois)	136 000,00	112 775,00	112 775,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 706 200,00	1 655 950,00	1 655 950,00
62873	Au c.c.a.s.	12 100,00	12 100,00	12 100,00
62875	Rbsmt frais aux communes membres du gfp		54 000,00	54 000,00
62876	Rbt de frais au gfp de rattachement	3 610 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
62878	Rembt frais a d'autres organismes	154 250,00	145 000,00	145 000,00
6288	Autres	2 192 127,00	2 153 427,00	2 153 427,00
63512	Taxes foncieres	580 000,00	644 250,00	644 250,00
63513	Autres impots locaux	3 910,00	3 800,00	3 800,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	140,00		
6355	Taxes et impots sur les vehicules	14 000,00	13 300,00	13 300,00
6358	Autres droits	5 000,00	13 000,00	13 000,00
637	Autres impots taxes+versmts assimiles	16 000,00	15 640,00	15 640,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	77 283 330,00	89 942 447,00	89 942 447,00
6218	Autre personnel exterieur	62 425,00	88 325,00	88 325,00
6331	Versement de transport	721 700,00	960 051,00	960 051,00
6332	Cotisations versees au fnal	216 345,00	245 856,00	245 856,00
6336	Cotis.ctre national & ctres gestion fpt	406 845,00	491 847,00	491 847,00
64111	Remuneration principale	33 351 805,00	38 592 120,00	38 592 120,00
64112	Indemnite de residence	1 344 449,00	1 501 177,00	1 501 177,00
64116	Indemnites de preavis et de licenciement		3 500,00	3 500,00
641181	Autres indemnites	4 589 690,00	5 548 991,00	5 548 991,00
641182	Primes de service	4 678 888,00	4 749 073,00	4 749 073,00
641183	Heures supplementaires	920 000,00	900 001,00	900 001,00
64131	Remuneration principale	8 964 465,00	10 621 581,00	10 621 581,00
6417	Remuneration des apprentis	1 309 590,00	1 211 449,00	1 211 449,00
6451	Cotisations a l'urssaf	8 032 170,00	10 093 577,00	10 093 577,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	10 429 038,00	12 333 883,00	12 333 883,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		341 000,00	341 000,00
6456	Versement au fnc du supplement familial	60 000,00	100 000,00	100 000,00
6457	Cotisat.sociales liees a l'apprentissage	15 003,00	15 785,00	15 785,00
6472	Prestations familiales directes	11 009,00	11 009,00	11 009,00
64731	Allocat.chomage versees directement	450 000,00	510 000,00	510 000,00
6475	Medecine du travail, pharmacie	110 000,00	70 000,00	70 000,00
6488	Autres charges	1 609 908,00	1 553 222,00	1 553 222,00
014	Atténuations de produits	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7396	Reverst et restit.s/impots s/spect.ccias)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
65	Autres charges de gestion courante	35 767 536,00	29 218 745,00	29 218 745,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
651	Redev.concess.brevets,licences,procedes	675 526,00	669 755,00	669 755,00
6531	Indemnites	840 000,00	826 458,00	826 458,00
6532	Frais de mission	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite	70 000,00	59 861,00	59 861,00
6534	Cotisations securite sociale - part patr	207 000,00	195 604,00	195 604,00
6535	Formation	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6541	Creances admises en non valeur	18 000,00	16 054,00	16 054,00
6542	Creances eteintes	10 000,00	13 000,00	13 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	195 000,00	195 000,00	195 000,00
657351	Gfp de rattachement	2 571,00		
657358	Autres groupements	1 998 610,00	1 938 650,00	1 938 650,00
657362	Ccas	13 000 000,00	5 025 000,00	5 025 000,00
65737	Subv.fonct.autres ets publics locaux	5 154 592,00	5 458 236,00	5 458 236,00
65738	Autres organismes publics	22 360,00	16 360,00	16 360,00
6574	Subv.fonct.assoc.et autres pers.droit pr	13 477 877,00	14 706 267,00	14 706 267,00
658	Charges diverses de la gestion courante	35 000,00	37 500,00	37 500,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	197 150,00	219 116,00	219 116,00
656131	Remuneration principale	132 000,00	149 270,00	149 270,00
656140	Cotisations a l'u.r.s.s.a.f	40 000,00	41 969,00	41 969,00
656141	Cotisations aux caisses de retraite	5 700,00	7 995,00	7 995,00
656142	Versement de transport	2 400,00	2 663,00	2 663,00
656143	Cotisations versees au fnal	700,00	740,00	740,00
656144	Cotis.ctre national et ctres gestion fpt	1 350,00	1 479,00	1 479,00
6562	Materiel, equipement et fournitures	15 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		148 292 933,00	156 639 091,00	156 639 091,00
(a) = (011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	630 375,00	1 161 164,00	1 161 164,00
66111	Interets regles a l'echéance	420 000,00	949 000,00	949 000,00
66112	Interets - rattachement des icne	-23 600,00	-53 900,00	-53 900,00
6615	Interets des comptes courants et dépôts	20 000,00	88 654,00	88 654,00
668	Autres charges financières	213 975,00	177 410,00	177 410,00
67	Charges exceptionnelles (c)	75 600,00	45 850,00	45 850,00
6714	Bourses et prix	31 000,00	9 850,00	9 850,00
6718	Autres charges except.s/operations gest.	7 600,00	3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices anter.)	35 000,00	31 000,00	31 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		148 998 908,00	157 846 105,00	157 846 105,00

023	Virement à la section d'investissement	3 046 363,00	1 570 240,00	1 570 240,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	9 047 888,00	8 972 619,00	8 972 619,00
6811	Dotations amort.immob.incorp.et corp.	9 047 888,00	8 972 619,00	8 972 619,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 094 251,00	10 542 859,00	10 542 859,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 094 251,00	10 542 859,00	10 542 859,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		161 093 159,00	168 388 964,00	168 388 964,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **168 388 964,00****Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice=	136 400,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	190 300,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-53 900,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				III A2
Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges	718 000,00	619 700,00	619 700,00
6419	Rembours.sur remunerations du personnel	718 000,00	619 700,00	619 700,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	9 926 631,00	12 472 090,00	12 472 090,00
70311	Concession cimetieres (produit net)	100 000,00	120 000,00	120 000,00
70321	Droits stationmt et loc. s/voie publique	2 600 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	1 347 366,00	1 543 184,00	1 543 184,00
70328	Autres droits de stationn.et de location	320 000,00	220 000,00	220 000,00
7035	Locations droits de chasse et de peche	240,00	240,00	240,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 500,00	1 500,00	1 500,00
704	Travaux	149 000,00	149 000,00	149 000,00
70621	Redev.et droits entree serv.culturel	100 000,00	30 000,00	30 000,00
70631	Redev.et droits serv.a caract.sportif	463 800,00	786 500,00	786 500,00
70632	Redevances drts services caract. loisirs	6 700,00	6 700,00	6 700,00
7066	Redev./droits services caractere social		2 476 906,00	2 476 906,00
7067	Redev./ droits serv.periscol.et enseign.	1 989 000,00	1 743 000,00	1 743 000,00
70688	Autres prestations de services	14 140,00	172 740,00	172 740,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	7 100,00	52 100,00	52 100,00
70841	Aux budgets annexes regies municip.ccas	198 515,00	223 515,00	223 515,00
70846	Mise a dispo perso gfp rattachement	2 119 620,00	1 847 500,00	1 847 500,00
70873	Par les c.c.a.s.		94 255,00	94 255,00
70876	Par le gfp de rattachement	347 700,00	345 000,00	345 000,00
70878	Rembt frais par d'autres redevables	130 000,00	125 000,00	125 000,00
7088	Autres produits activites annexes abts	31 950,00	34 950,00	34 950,00
73	Impôts et taxes	93 893 954,00	95 150 954,00	95 150 954,00
73111	Taxes foncieres et d'habitations	54 900 000,00	56 130 000,00	56 130 000,00
7321	Attributions de compensation	28 829 954,00	28 829 954,00	28 829 954,00
7322	Dotation de solidarite communautaire	3 220 000,00	3 220 000,00	3 220 000,00
7323	F.n.g.i.r. fonds nat. garantie ind.ress.	200 000,00	100 000,00	100 000,00
7351	Taxe sur l'electricite	2 000 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
7362	Taxe de sejour	500 000,00	510 000,00	510 000,00
7363	Impots sur les spectacles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7368	Taxe locale sur la publicite exterieure	994 000,00	1 011 000,00	1 011 000,00
7381	Taxe ad.droits mut.ou taxe publ.fonciere	3 200 000,00	3 200 000,00	3 200 000,00
74	Dotations et participations	41 784 981,00	44 324 563,00	44 324 563,00
7411	Dgf - dotation forfaitaire	27 200 000,00	24 800 000,00	24 800 000,00
74123	Dotation de solidarite urbaine	5 100 000,00	5 250 000,00	5 250 000,00
74127	Dotation nationale de perequation	350 000,00	600 000,00	600 000,00
745	Dotation spec.au titre des instituteurs	20 000,00	14 000,00	14 000,00
746	Dotation generale de decentralisation	585 000,00	600 000,00	600 000,00
74718	Participations - autres	1 219 314,00	1 362 600,00	1 362 600,00
7472	Participations regions	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7473	Participations departements	162 000,00	314 870,00	314 870,00
74741	Communes membres du gfp	80 000,00	100 000,00	100 000,00
74748	Autres communes	50 000,00	60 000,00	60 000,00
74751	Gfp de rattachement	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7478	Participations autres organismes	2 275 667,00	7 010 593,00	7 010 593,00
7482	Compens.p.perte taxe add.droits mutation	10 000,00	10 000,00	10 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
748313	Dcrtp dotation compensation reforme tp	75 000,00	70 000,00	70 000,00
74832	Attribution fonds depart. taxe prof.	500 000,00	220 000,00	220 000,00
74833	Etat - compensation au titre de la c.e.t	1 000 000,00	780 000,00	780 000,00
74834	Etat - compens.titre exoner.taxes fonc.	340 000,00	275 000,00	275 000,00
74835	Etat - compens.titre exoner.taxe habit.	2 350 000,00	2 390 000,00	2 390 000,00
7484	Dotation de recensement	28 000,00	28 000,00	28 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	61 000,00	61 000,00	61 000,00
7488	Autres attributions et participations	345 000,00	344 500,00	344 500,00
75	Autres produits de gestion courante	5 477 046,00	5 527 729,00	5 527 729,00
751	Redev. pour concessions,brevets,licences	204 000,00	208 000,00	208 000,00
752	Revenus des immeubles	2 255 835,00	2 193 379,00	2 193 379,00
757	Redevances versées/fermiers & conces.	1 785 700,00	1 905 700,00	1 905 700,00
758	Produits divers de gestion courante	1 231 511,00	1 220 650,00	1 220 650,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		151 800 612,00	158 095 036,00	158 095 036,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)	8 661 000,00	9 650 000,00	9 650 000,00
761	Produits de participations	8 500 000,00	9 650 000,00	9 650 000,00
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	160 000,00		
768	Autres produits financiers	1 000,00		
77	Produits exceptionnels (c)	106 515,00	107 015,00	107 015,00
7788	Produits exceptionnels divers	106 515,00	107 015,00	107 015,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		160 568 127,00	167 852 051,00	167 852 051,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)	525 032,00	536 913,00	536 913,00
722	Immobilisations corporelles	400 000,00	400 000,00	400 000,00
777	Quote-part subv.inv.transf.cpte résultat	125 032,00	136 913,00	136 913,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		525 032,00	536 913,00	536 913,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	161 093 159,00	168 388 964,00	168 388 964,00
		+	
		RESTES A REALISER N-1 (10)	
			+
		R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	168 388 964,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 145 000,00	682 500,00	682 500,00
2031	Frais d'études	930 000,00	480 000,00	480 000,00
2051	Concessions et droits similaires	215 000,00	202 500,00	202 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 850 500,00	4 043 500,00	4 043 500,00
2041511	Biens mobiliers matériel et études	1 200 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
2041582	Bâtiments et installations	100 000,00		
204171	Biens mobiliers matériel et études	30 000,00	60 000,00	60 000,00
204172	Bâtiments et installations	170 000,00	190 000,00	190 000,00
204182	Bâtiments et installations	150 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
2042	Subv.équip. personnes droit privé		40 000,00	40 000,00
20421	Biens mobiliers, matériel et études		15 000,00	15 000,00
20422	Bâtiments et installations	200 500,00	138 500,00	138 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 365 400,00	3 906 250,00	3 906 250,00
2111	Terrains nus	995 000,00	190 000,00	190 000,00
2121	Plantations d'arbres et arbustes	15 000,00	35 000,00	35 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	620 000,00	560 000,00	560 000,00
21318	Autres bâtiments publics	2 000 000,00		
21533	Réseaux câbles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	475 400,00	1 081 000,00	1 081 000,00
2162	Fonds anciens des biblioth. et musées	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2182	Materiel de transport	700 000,00		
2183	Materiel de bureau et mat. informatique	9 500,00	239 250,00	239 250,00
2184	Mobilier	232 500,00	206 000,00	206 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 273 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	30 031 838,00	20 918 087,00	20 918 087,00
2312	Terrains	1 605 000,00	775 000,00	775 000,00
2313	Constructions	16 687 504,00	13 246 588,00	13 246 588,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	11 581 334,00	6 753 499,00	6 753 499,00
2316	Restaurat. collections et œuvres d'art	68 000,00	53 000,00	53 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles en cours	90 000,00	90 000,00	90 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	39 392 738,00	29 550 337,00	29 550 337,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
16	Emprunts et dettes assimilées	2 133 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
1641	Emprunts en euros	2 133 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		2 133 000,00	3 430 000,00	3 430 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	41 525 738,00	32 980 337,00	32 980 337,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>	525 032,00	536 913,00	536 913,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	125 032,00	136 913,00	136 913,00
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	1 033,00	15 664,00	15 664,00
13912	<i>Regions</i>	878,00	878,00	878,00
139141	<i>Subv. équip. communes membres du gfp</i>	2 750,00		
13918	<i>Autres</i>	120 371,00	120 371,00	120 371,00
	Charges transférées (9)	400 000,00	400 000,00	400 000,00
2315	<i>Instal.materiel et outillage techniques</i>	400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		525 032,00	536 913,00	536 913,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	42 050 770,00	33 517 250,00	33 517 250,00
		+	
	RESTES A REALISER N-1 (11)		
		+	
	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		
		=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		33 517 250,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 040 000,00	3 750 000,00	3 750 000,00
1316	Autres etablissements publics locaux		159 000,00	159 000,00
1318	Autres		91 000,00	91 000,00
1342	Amendes de police	3 000 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1345	Particip.pour non realis. aires stat.	40 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 544 000,00	10 330 000,00	10 330 000,00
1641	Emprunts en unites monetaires zone euro	6 544 000,00	10 330 000,00	10 330 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		9 584 000,00	14 080 000,00	14 080 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves	6 520 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00
10222	F.c.t.v.a.	6 000 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
10223	Taxe locale d'équipement	460 000,00	200 000,00	200 000,00
10226	Taxe d'aménagt et verst pour ss-densite	60 000,00	200 000,00	200 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables	3 932 038,00	2 794 391,00	2 794 391,00
1381	Etat et etablissements nationaux	3 083 538,00	2 255 137,00	2 255 137,00
1383	Departements	40 000,00		
1385	Groupements de collectivites	440 000,00		
1386	Autres etablissements publics locaux	123 000,00	245 000,00	245 000,00
1388	Autres	245 500,00	294 254,00	294 254,00
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	6 974 481,00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2731	Comptes de placements remunerés	6 974 481,00		
024	Produits des cessions d'immobilisation	2 946 000,00	500 000,00	500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 946 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes financières		20 372 519,00	8 894 391,00	8 894 391,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	29 956 519,00	22 974 391,00	22 974 391,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 046 363,00	1 570 240,00	1 570 240,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>	9 047 888,00	8 972 619,00	8 972 619,00
2802	Frais lies a realis. doc. urbanisme	13 946,00	9 835,00	9 835,00
28031	Frais d'études	300 193,00	371 109,00	371 109,00
2804112	Batiments et installations	49 666,00	49 666,00	49 666,00
28041412	Batiments et installations	7 933,00	7 933,00	7 933,00
28041482	Batiments et installations	1 739,00	1 739,00	1 739,00
28041511	Biens mobiliers materiel et etudes	99 355,00	198 622,00	198 622,00
28041512	Batiments et installations	1 417 686,00	1 417 686,00	1 417 686,00
28041582	Batiments et installations	2 503,00	2 503,00	2 503,00
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	31 475,00	173 115,00	173 115,00
2804171	Biens mobiliers, materiel et etudes		79 983,00	79 983,00
2804172	Batiments et installations	1 044 281,00	512 892,00	512 892,00
2804182	Batiments et installations	373 205,00	362 172,00	362 172,00
2804183	Projets d'infra. d'intérêt national	36 885,00	36 885,00	36 885,00
280421	Biens mobiliers, materiel et etudes	1 067 435,00	485 616,00	485 616,00
280422	Batiments et installations	53 042,00	37 853,00	37 853,00
2805	Amort. concessions et droits similaires		1 955,00	1 955,00
28051	Amort. concessions et droits similaires	781 942,00	892 536,00	892 536,00
28128	Autres agencts et amenagts de terrains		717,00	717,00
281538	Autres reseaux		4 060,00	4 060,00
281571	Amort.materiel de voirie - roulant	244 552,00	219 809,00	219 809,00
281578	Amort.autre mat.et outillage de voirie	68 638,00	79 323,00	79 323,00
28158	Autres instal. materiel et out.techn.	803 785,00	801 301,00	801 301,00
28182	Amort.materiel de transport	498 357,00	607 463,00	607 463,00
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	589 476,00	448 370,00	448 370,00
28184	Amort.mobilier	238 626,00	410 058,00	410 058,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 323 168,00	1 759 418,00	1 759 418,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 094 251,00	10 542 859,00	10 542 859,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 094 251,00	10 542 859,00	10 542 859,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		42 050 770,00	33 517 250,00	33 517 250,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				
33 517 250,00				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------------	--	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES														
Total cumulé des dépenses de fonctionnement	11 968 989,00	52 360 345,00	7 000 091,00	16 706 504,00	15 456 055,00	14 084 941,00	6 446 372,00	13 820 429,00		28 275 607,00	2 269 631,00	168 388 964,00		
Total dépenses de l'exercice	11 968 989,00	52 360 345,00	7 000 091,00	16 706 504,00	15 456 055,00	14 084 941,00	6 446 372,00	13 820 429,00		28 275 607,00	2 269 631,00	168 388 964,00		
Restes à réaliser-reports														

RECETTES

RECETTES														
Total cumulé des recettes de fonctionnement	133 192 882,00	4 817 847,00	930 000,00	2 842 260,00	255 159,00	1 423 840,00	5 323 200,00	9 148 102,00	2 514 000,00	5 905 040,00	2 036 634,00	168 388 964,00		
Total des recettes de l'exercice	133 192 882,00	4 817 847,00	930 000,00	2 842 260,00	255 159,00	1 423 840,00	5 323 200,00	9 148 102,00	2 514 000,00	5 905 040,00	2 036 634,00	168 388 964,00		
Restes à réaliser-reports														

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total cumulé des dépenses d'investissement	3 566 913,00	4 758 750,00	37 000,00	4 585 000,00	4 664 288,00	2 756 800,00	160 000,00	250 000,00		10 162 499,00	2 576 000,00	33 517 250,00
Opérations financières	3 430 000,00											3 430 000,00
Equipements municipaux (2)		3 658 750,00	37 000,00	4 585 000,00	4 414 288,00	2 626 800,00	150 000,00	196 500,00		9 762 499,00	76 000,00	25 506 837,00
Equipements non municipaux (C/204) (3)		1 100 000,00			250 000,00	130 000,00	10 000,00	53 500,00			2 500 000,00	4 043 500,00
Dépenses d'ordre	136 913,00											136 913,00
Total des dépenses de l'exercice	3 566 913,00	4 758 750,00	37 000,00	4 585 000,00	4 664 288,00	2 756 800,00	160 000,00	250 000,00		10 162 499,00	2 576 000,00	33 517 250,00
Restes à réaliser-reports												

RECETTES

RECETTES												
Total cumulé des recettes d'investissement	26 972 859,00	3 500 000,00		220 000,00	1 958 837,00	241 254,00		250 000,00		366 300,00	8 000,00	33 517 250,00
Recettes de l'exercice	26 972 859,00	3 500 000,00		220 000,00	1 958 837,00	241 254,00		250 000,00		366 300,00	8 000,00	33 517 250,00
Restes à réaliser-reports												

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	-----------------------	--	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES														
Total des dépenses de fonctionnement	11 968 989,00	52 360 345,00	7 000 091,00	16 706 504,00	15 456 055,00	14 084 941,00	6 446 372,00	13 820 429,00		28 275 607,00	2 269 631,00	168 388 964,00		
Dépenses réelles	1 426 130,00	52 360 345,00	7 000 091,00	16 706 504,00	15 456 055,00	14 084 941,00	6 446 372,00	13 820 429,00		28 275 607,00	2 269 631,00	157 846 105,00		
011 Charges a caractere general		15 752 499,00	671 410,00	4 433 268,00	1 488 989,00	3 920 177,00	150 145,00	486 136,00			10 170 002,00	168 157,00	37 240 783,00	
012 Charges de personnel et frais assimiles		33 980 191,00	6 318 993,00	11 103 006,00	5 411 185,00	5 307 994,00	3 500,00	10 695 048,00			17 081 105,00	41 425,00	89 942 447,00	
014 Atténuation de produits		18 000,00											18 000,00	
65 Autres charges de gestion courante		2 609 655,00	9 688,00	1 170 230,00	8 555 881,00	4 856 770,00	6 292 727,00	2 639 245,00			1 024 500,00	2 060 049,00	29 218 745,00	
656 Frais de fonctionnement groupes d'elus	219 116,00												219 116,00	
66 Charges financières	1 161 164,00												1 161 164,00	
67 Charges exceptionnelles	45 850,00												45 850,00	
Dépenses d'ordre	10 542 859,00												10 542 859,00	
023 Virement a la section d'investissement	1 570 240,00												1 570 240,00	
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	8 972 619,00												8 972 619,00	

RECETTES														
Total des recettes de fonctionnement	133 192 882,00	4 817 847,00	930 000,00	2 842 260,00	255 159,00	1 423 840,00	5 323 200,00	9 148 102,00	2 514 000,00	5 905 040,00	2 036 634,00	168 388 964,00		
Recettes réelles	133 055 969,00	4 817 847,00	930 000,00	2 842 260,00	255 159,00	1 423 840,00	5 323 200,00	9 148 102,00	2 514 000,00	5 505 040,00	2 036 634,00	167 852 051,00		
013 Atténuations de charges		619 700,00											619 700,00	
70 Produits des services, domaine et ve		2 675 110,00		1 743 000,00	53 200,00	837 700,00		2 476 906,00			3 906 540,00	779 634,00	12 472 090,00	
73 Impots et taxes	94 139 954,00											1 011 000,00	95 150 954,00	
74 Dotations et participations	29 159 000,00	732 167,00	580 000,00	1 084 260,00	197 500,00	327 000,00	5 306 000,00	6 671 136,00			267 500,00		44 324 563,00	
75 Autres produits de gestion courante		790 870,00	350 000,00	15 000,00	4 459,00	259 140,00	17 200,00	60,00	2 514 000,00	1 331 000,00	246 000,00		5 527 729,00	
76 Produits financiers	9 650 000,00												9 650 000,00	
77 Produits exceptionnels	107 015,00												107 015,00	
Recettes d'ordre	136 913,00										400 000,00		536 913,00	
042 Operat.d'ordre transf.entre sections	136 913,00										400 000,00		536 913,00	

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses d'investissement	3 566 913,00	4 758 750,00	37 000,00	4 585 000,00	4 664 288,00	2 756 800,00	160 000,00	250 000,00		10 162 499,00	2 576 000,00	33 517 250,00
Dépenses réelles	3 430 000,00	4 758 750,00	37 000,00	4 585 000,00	4 664 288,00	2 756 800,00	160 000,00	250 000,00		9 762 499,00	2 576 000,00	32 980 337,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 430 000,00											3 430 000,00
20 Immobilisations incorporelles		42 500,00			200 000,00					440 000,00		682 500,00
204 Subventions d'équipement versées		1 100 000,00			250 000,00	130 000,00	10 000,00	53 500,00			2 500 000,00	4 043 500,00
21 Immobilisations corporelles		1 375 750,00	37 000,00	740 000,00	385 000,00	478 000,00		166 500,00		716 000,00	8 000,00	3 906 250,00
23 Immobilisations en cours		2 240 500,00		3 845 000,00	3 829 288,00	2 148 800,00	150 000,00	30 000,00		8 606 499,00	68 000,00	20 918 087,00
Dépenses d'ordre	136 913,00									400 000,00		536 913,00
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	136 913,00									400 000,00		536 913,00

RECETTES												
Total des recettes d'investissement	26 972 859,00	3 500 000,00		220 000,00	1 958 837,00	241 254,00		250 000,00		366 300,00	8 000,00	33 517 250,00
Recettes réelles	16 430 000,00	3 500 000,00		220 000,00	1 958 837,00	241 254,00		250 000,00		366 300,00	8 000,00	22 974 391,00
024 Produits des cessions d'immobilisation	500 000,00											500 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	5 600 000,00											5 600 000,00
13 Subventions d'investissement		3 500 000,00		220 000,00	1 958 837,00	241 254,00		250 000,00			8 000,00	6 178 091,00
16 Emprunts et dettes assimilées	10 330 000,00											10 330 000,00
27 Autres immobilisations financières												
Recettes d'ordre	10 542 859,00											10 542 859,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 570 240,00											1 570 240,00
040 Operat.d'ordre transf.entre sections	8 972 619,00											8 972 619,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04 Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		TOTAL
		020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	49 317 579,00	1 252 830,00	158 848,00	1 573 308,00			31 870,00		25 910,00		52 360 345,00
Dépenses de l'exercice	49 317 579,00	1 252 830,00	158 848,00	1 573 308,00			31 870,00		25 910,00		52 360 345,00
011 Charges a caractere general	14 749 669,00		79 600,00	865 450,00			31 870,00		25 910,00		15 752 499,00
012 Charges de personnel et frais assimiles	33 103 178,00	109 907,00	79 248,00	687 858,00							33 980 191,00
014 Atténuation de produits	18 000,00										18 000,00
65 Autres charges de gestion courante	1 446 732,00	1 142 923,00		20 000,00							2 609 655,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)	4 552 917,00		130 500,00			30,00	134 400,00				4 817 847,00
Recettes de l'exercice	4 552 917,00		130 500,00			30,00	134 400,00				4 817 847,00
013 Atténuations de charges	619 700,00										619 700,00
70 Produits des services, domaine et ventes	2 553 210,00						121 900,00				2 675 110,00
74 Dotations et participations	601 667,00		130 500,00								732 167,00
75 Autres produits de gestion courante	778 340,00					30,00	12 500,00				790 870,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE	-44 764 662,00	-1 252 830,00	-28 348,00	-1 573 308,00		30,00	102 530,00		-25 910,00		-47 542 498,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	4 654 000,00			4 750,00			100 000,00				4 758 750,00
Dépenses de l'exercice	4 654 000,00			4 750,00			100 000,00				4 758 750,00
20 Immobilisations incorporelles	40 000,00			2 500,00							42 500,00
204 Subventions d'équipement versées	1 100 000,00										1 100 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 373 500,00			2 250,00							1 375 750,00
23 Immobilisations en cours	2 140 500,00						100 000,00				2 240 500,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)	3 500 000,00										3 500 000,00
Recettes de l'exercice	3 500 000,00										3 500 000,00
13 Subventions d'investissement	3 500 000,00										3 500 000,00
Restes à réaliser-reports											
SOLDE	-1 154 000,00			-4 750,00			-100 000,00				-1 258 750,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)			5 352 400,00	140 000,00	53 986,00	1 453 705,00	7 000 091,00
Dépenses de l'exercice			5 352 400,00	140 000,00	53 986,00	1 453 705,00	7 000 091,00
011 Charges a caractere general			47 800,00	140 000,00	10 500,00	473 110,00	671 410,00
012 Charges de personnel et frais assimiles			5 304 600,00		43 486,00	970 907,00	6 318 993,00
65 Autres charges de gestion courante						9 688,00	9 688,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)			350 000,00		580 000,00		930 000,00
Recettes de l'exercice			350 000,00		580 000,00		930 000,00
74 Dotations et participations					580 000,00		580 000,00
75 Autres produits de gestion courante			350 000,00				350 000,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-5 002 400,00	-140 000,00	-53 986,00	-873 705,00	-6 070 091,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)			7 000,00		30 000,00		37 000,00
Dépenses de l'exercice			7 000,00		30 000,00		37 000,00
21 Immobilisations corporelles			7 000,00		30 000,00		37 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-7 000,00		-30 000,00		-37 000,00

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	S/fonction 25 251 Hébergement et restauration scolaires
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 535 713,00	160 882,00	1 152 114,00	591 262,00		105 570,00		11 665 788,00
Dépenses de l'exercice		1 535 713,00	160 882,00	1 152 114,00	591 262,00		105 570,00		11 665 788,00
011 Charges a caractere general		29 305,00	160 882,00	1 152 114,00	221 262,00		21 850,00		2 068 680,00
012 Charges de personnel et frais assimiles		1 505 898,00							9 597 108,00
65 Autres charges de gestion courante		510,00			370 000,00		83 720,00		
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		20 660,00	160 000,00		34 000,00		1 751 000,00
Recettes de l'exercice		20 660,00	160 000,00		34 000,00		1 751 000,00
70 Produits des services, domaine et ventes							1 743 000,00
74 Dotations et participations		20 660,00	160 000,00		34 000,00		8 000,00
75 Autres produits de gestion courante							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE	-1 535 713,00	-160 882,00	-1 131 454,00	-431 262,00	-71 570,00		-9 914 788,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		1 510 000,00					2 960 000,00
Dépenses de l'exercice		1 510 000,00					2 960 000,00
21 Immobilisations corporelles		555 000,00					145 000,00
23 Immobilisations en cours		955 000,00					2 815 000,00
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							200 000,00
Recettes de l'exercice							200 000,00
13 Subventions d'investissement							200 000,00
Restes à réaliser-reports							
SOLDE			-1 510 000,00				-2 760 000,00

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
	A1 - 2

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(2)	Libellé	Sous-fonction 25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL
		252 Transport scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		70 000,00	5 300,00	1 419 875,00	16 706 504,00
Dépenses de l'exercice		70 000,00	5 300,00	1 419 875,00	16 706 504,00
011	Charges a caractere general	70 000,00	5 300,00	703 875,00	4 433 268,00
012	Charges de personnel et frais assimiles				11 103 006,00
65	Autres charges de gestion courante			716 000,00	1 170 230,00
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)				876 600,00	2 842 260,00
Recettes de l'exercice				876 600,00	2 842 260,00
70	Produits des services, domaine et ventes				1 743 000,00
74	Dotations et participations			861 600,00	1 084 260,00
75	Autres produits de gestion courante			15 000,00	15 000,00
Restes à réaliser-reports					
SOLDE		-70 000,00	-5 300,00	-543 275,00	-13 864 244,00

INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)				115 000,00	4 585 000,00
Dépenses de l'exercice				115 000,00	4 585 000,00
21	Immobilisations corporelles			40 000,00	740 000,00
23	Immobilisations en cours			75 000,00	3 845 000,00
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)				20 000,00	220 000,00
Recettes de l'exercice				20 000,00	220 000,00
13	Subventions d'investissement			20 000,00	220 000,00
Restes à réaliser-reports					
SOLDE				-95 000,00	-4 365 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique			sf/31 Expr.Art.	Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32	33 Action culturelle
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres		314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	1 106 146,00	2 101 180,00			5 016 236,00	4 347 228,00			19 250,00	187 000,00	2 679 015,00
Dépenses de l'exercice	1 106 146,00	2 101 180,00			5 016 236,00	4 347 228,00			19 250,00	187 000,00	2 679 015,00
011 Charges a caractere general	4 446,00	3 373,00				195 300,00			19 250,00	115 500,00	1 151 120,00
012 Charges de personnel et frais assimiles	1 101 700,00	159 157,00				4 150 328,00					
65 Autres charges de gestion courante		1 938 650,00			5 016 236,00	1 600,00				71 500,00	1 527 895,00
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)					75 000,00			1 200,00		178 959,00
Recettes de l'exercice					75 000,00			1 200,00		178 959,00
70 Produits des services, domaine et ventes					52 000,00			1 200,00		
74 Dotations et participations					20 000,00					177 500,00
75 Autres produits de gestion courante					3 000,00					1 459,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE	-1 106 146,00	-2 101 180,00			-5 016 236,00	-4 272 228,00		-18 050,00	-187 000,00	-2 500 056,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					1 733 808,00	523 000,00		105 000,00	2 052 480,00	250 000,00
Dépenses de l'exercice					1 733 808,00	523 000,00		105 000,00	2 052 480,00	250 000,00
20 Immobilisations incorporelles					55 000,00			45 000,00		100 000,00
204 Subventions d'équipement versées					160 000,00					90 000,00
21 Immobilisations corporelles					200 000,00			25 000,00	10 000,00	150 000,00
23 Immobilisations en cours					1 573 808,00	268 000,00		35 000,00	1 952 480,00	
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)					1 283 568,00				625 269,00	50 000,00
Recettes de l'exercice					1 283 568,00				625 269,00	50 000,00
13 Subventions d'investissement					1 283 568,00				625 269,00	50 000,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE	-450 240,00	-523 000,00			-450 240,00	-523 000,00		-105 000,00	-1 427 211,00	-200 000,00

	IV
	A1 - 3

(2)	Libellé	TOTAL

DEPENSES (3)		15 456 055,00
Dépenses de l'exercice		15 456 055,00
011	Charges a caractere general	1 488 989,00
012	Charges de personnel et frais assimiles	5 411 185,00
65	Autres charges de gestion courante	8 555 881,00
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		255 159,00
Recettes de l'exercice		255 159,00
70	Produits des services, domaine et ventes	53 200,00
74	Dotations et participations	197 500,00
75	Autres produits de gestion courante	4 459,00
Restes à réaliser-reports		
	SOLDE	-15 200 896,00

DEPENSES (3)		4 664 288,00
Dépenses de l'exercice		4 664 288,00
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées	250 000,00
21	Immobilisations corporelles	385 000,00
23	Immobilisations en cours	3 829 288,00
Restes à réaliser-reports		

RECETTES (3)		1 958 837,00
Recettes de l'exercice		1 958 837,00
13	Subventions d'investissement	1 958 837,00
Restes à réaliser-reports		
	SOLDE	-2 705 451,00

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

IV

A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équips sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	5 312 269,00	2 381 625,00	182 328,00	945 024,00	56 640,00	2 664 615,00	46 910,00	2 495 530,00		14 084 941,00
Dépenses de l'exercice	5 312 269,00	2 381 625,00	182 328,00	945 024,00	56 640,00	2 664 615,00	46 910,00	2 495 530,00		14 084 941,00
011 Charges a caractere general	4 275,00	2 381 625,00	182 328,00	944 169,00	56 640,00	258 080,00	46 910,00	46 150,00		3 920 177,00
012 Charges de personnel et frais assimiles	5 307 994,00									5 307 994,00
65 Autres charges de gestion courante				855,00		2 406 535,00		2 449 380,00		4 856 770,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)	579 500,00	500,00	802 000,00	33 640,00		1 500,00	6 700,00		1 423 840,00
Recettes de l'exercice	579 500,00	500,00	802 000,00	33 640,00		1 500,00	6 700,00		1 423 840,00
70 Produits des services, domaine et ventes	2 500,00		802 000,00	26 500,00			6 700,00		837 700,00
74 Dotations et participations	327 000,00								327 000,00
75 Autres produits de gestion courante	250 000,00	500,00		7 140,00		1 500,00			259 140,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE	-5 312 269,00	-1 802 125,00	-181 828,00	-143 024,00	-23 000,00	-2 664 615,00	-45 410,00	-2 488 830,00	-12 661 101,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	285 000,00	375 000,00	1 373 000,00	125 000,00	15 000,00	583 800,00			2 756 800,00
Dépenses de l'exercice	285 000,00	375 000,00	1 373 000,00	125 000,00	15 000,00	583 800,00			2 756 800,00
20 Immobilisations incorporelles									
204 Subventions d'équipement versées	115 000,00					15 000,00			130 000,00
21 Immobilisations corporelles	55 000,00	350 000,00	58 000,00		15 000,00				478 000,00
23 Immobilisations en cours	115 000,00	25 000,00	1 315 000,00	125 000,00		568 800,00			2 148 800,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)			25 000,00		216 254,00				241 254,00
Recettes de l'exercice			25 000,00		216 254,00				241 254,00
13 Subventions d'investissement			25 000,00		216 254,00				241 254,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE	-285 000,00	-375 000,00	-1 348 000,00	-125 000,00	-15 000,00	-367 546,00			-2 515 546,00

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire				520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)					5 025 000,00	8 165,00	104 550,00	45 356,00	1 263 301,00	6 446 372,00
Dépenses de l'exercice					5 025 000,00	8 165,00	104 550,00	45 356,00	1 263 301,00	6 446 372,00
011 Charges a caractere general								5 300,00	144 845,00	150 145,00
012 Charges de personnel et frais assimiles								3 500,00		3 500,00
65 Autres charges de gestion courante					5 025 000,00	8 165,00	104 550,00	36 556,00	1 118 456,00	6 292 727,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)								4 000,00	5 319 200,00	5 323 200,00
Recettes de l'exercice								4 000,00	5 319 200,00	5 323 200,00
74 Dotations et participations								4 000,00	5 302 000,00	5 306 000,00
75 Autres produits de gestion courante								17 200,00		17 200,00
Restes à réaliser-reports										
SOLDE					-5 025 000,00	-8 165,00	-104 550,00	-41 356,00	4 055 899,00	-1 123 172,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									160 000,00	160 000,00
Dépenses de l'exercice									160 000,00	160 000,00
20 Immobilisations incorporelles										
204 Subventions d'équipement versées									10 000,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles										
23 Immobilisations en cours									150 000,00	150 000,00
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
13 Subventions d'investissement										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE									-160 000,00	-160 000,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		341 105,00	236 780,00	13 242 544,00	13 820 429,00
Dépenses de l'exercice		341 105,00	236 780,00	13 242 544,00	13 820 429,00
011	Charges a caractere general	21 300,00	1 249,00	463 587,00	486 136,00
012	Charges de personnel et frais assimiles		216 091,00	10 478 957,00	10 695 048,00
65	Autres charges de gestion courante	319 805,00	19 440,00	2 300 000,00	2 639 245,00
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)		104 478,00	9 043 624,00	9 148 102,00
Recettes de l'exercice		104 478,00	9 043 624,00	9 148 102,00
70	Produits des services, domaine et ventes		2 476 906,00	2 476 906,00
74	Dotations et participations	104 478,00	6 566 658,00	6 671 136,00
75	Autres produits de gestion courante		60,00	60,00
Restes à réaliser-reports				
SOLDE		-341 105,00	-132 302,00	-4 198 920,00
				-4 672 327,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		250 000,00	250 000,00
Dépenses de l'exercice		250 000,00	250 000,00
204	Subventions d'équipement versees	53 500,00	53 500,00
21	Immobilisations corporelles	166 500,00	166 500,00
23	Immobilisations en cours	30 000,00	30 000,00
Restes à réaliser-reports			

RECETTES (3)		250 000,00	250 000,00
Recettes de l'exercice		250 000,00	250 000,00
13	Subventions d'investissement	250 000,00	250 000,00
Restes à réaliser-reports			
SOLDE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'acquisition à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)					
Dépenses de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)					
Recettes de l'exercice		2 514 000,00			2 514 000,00
75 Autres produits de gestion courante		2 514 000,00			2 514 000,00
Restes à réaliser-reports					
SOLDE		2 514 000,00			2 514 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)					
Dépenses de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					

RECETTES (3)					
Recettes de l'exercice					
Restes à réaliser-reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
	A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains						s/f 81 Services urbains		s/f 82 Aménagement urbain	
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		1 110 234,00		7 148 743,00	3 069 616,00		2 053 000,00		
Dépenses de l'exercice		1 110 234,00		7 148 743,00	3 069 616,00		2 053 000,00		
011	Charges a caractere general	644 798,00		896 000,00	3 069 616,00		2 053 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimiles	153 936,00		6 252 743,00					
65	Autres charges de gestion courante	311 500,00							
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		218 000,00		11 000,00	4 000,00				
Recettes de l'exercice		218 000,00		11 000,00	4 000,00				
042	Operat.d'ordre transf.entre sections								
70	Produits des services, domaine et ventes	500,00		11 000,00	4 000,00				
74	Dotations et participations	217 500,00							
75	Autres produits de gestion courante								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-892 234,00		-7 137 743,00	-3 065 616,00		-2 053 000,00		

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		90 000,00		736 000,00	1 635 000,00		20 000,00	420 000,00	
Dépenses de l'exercice		90 000,00		736 000,00	1 635 000,00		20 000,00	420 000,00	
040	Operat.d'ordre transf.entre sections								
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00						350 000,00	
204	Subventions d'équipement versées								
21	Immobilisations corporelles			116 000,00	180 000,00		20 000,00		
23	Immobilisations en cours			620 000,00	1 455 000,00			70 000,00	
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
13	Subventions d'investissement								
Restes à réaliser-reports									
SOLDE		-90 000,00		-736 000,00	-1 635 000,00		-20 000,00	-420 000,00	

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

IV

A1 - 8

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 82Aménagement urbain			830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	TOTAL
		822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménag't urbain					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)		3 692 095,00	10 956 629,00				245 290,00		28 275 607,00
Dépenses de l'exercice		3 692 095,00	10 956 629,00				245 290,00		28 275 607,00
011	Charges a caractere general	1 755 232,00	1 607 566,00				143 790,00		10 170 002,00
012	Charges de personnel et frais assimiles	1 325 363,00	9 349 063,00						17 081 105,00
65	Autres charges de gestion courante	611 500,00					101 500,00		1 024 500,00
	Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)		5 618 940,00	3 100,00				50 000,00		5 905 040,00
Recettes de l'exercice		5 618 940,00	3 100,00				50 000,00		5 905 040,00
042	Operat.d'ordre transf.entre sections	400 000,00							400 000,00
70	Produits des services, domaine et ventes	3 888 940,00	2 100,00						3 906 540,00
74	Dotations et participations						50 000,00		267 500,00
75	Autres produits de gestion courante	1 330 000,00	1 000,00						1 331 000,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	1 926 845,00	-10 953 529,00				-195 290,00		-22 370 567,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)		5 551 499,00	950 000,00	320 000,00			440 000,00		10 162 499,00
Dépenses de l'exercice		5 551 499,00	950 000,00	320 000,00			440 000,00		10 162 499,00
040	Operat.d'ordre transf.entre sections	400 000,00							400 000,00
20	Immobilisations incorporelles								440 000,00
204	Subventions d'équipement versées								
21	Immobilisations corporelles	90 000,00	310 000,00						716 000,00
23	Immobilisations en cours	5 061 499,00	640 000,00	320 000,00			440 000,00		8 606 499,00
	Restes à réaliser-reports								

RECETTES (3)		121 300,00	245 000,00						366 300,00
Recettes de l'exercice		121 300,00	245 000,00						366 300,00
13	Subventions d'investissement	121 300,00	245 000,00						366 300,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE	-5 430 199,00	-705 000,00	-320 000,00			-440 000,00		-9 796 199,00

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	901 625,00	93 000,00	2 599,00				1 272 407,00		2 269 631,00
Dépenses de l'exercice	901 625,00	93 000,00	2 599,00				1 272 407,00		2 269 631,00
011 Charges a caractere general	70 700,00	92 600,00					4 857,00		168 157,00
012 Charges de personnel et frais assimiles	41 425,00								41 425,00
65 Autres charges de gestion courante	789 500,00	400,00	2 599,00				1 267 550,00		2 060 049,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		2 036 634,00							2 036 634,00
Recettes de l'exercice		2 036 634,00							2 036 634,00
70 Produits des services, domaine et ventes		779 634,00							779 634,00
73 Impots et taxes		1 011 000,00							1 011 000,00
75 Autres produits de gestion courante		246 000,00							246 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE	-901 625,00	1 943 634,00	-2 599,00				-1 272 407,00		-232 997,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	2 500 000,00	76 000,00							2 576 000,00
Dépenses de l'exercice	2 500 000,00	76 000,00							2 576 000,00
204 Subventions d'équipement versees	2 500 000,00								2 500 000,00
21 Immobilisations corporelles		8 000,00							8 000,00
23 Immobilisations en cours		68 000,00							68 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)		8 000,00							8 000,00
Recettes de l'exercice		8 000,00							8 000,00
13 Subventions d'investissement		8 000,00							8 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE	-2 500 000,00	-68 000,00							-2 568 000,00

IV - ANNEXES
IV
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**
A2.1
A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie	17/04/2014	10 000 000,00	10 000 000,00	181 765,57	7 000 000,00	3 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	27/03/1998	914 694,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base
d'un montant maximum autorisé par l'organe délivrant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													IV	
													A2.2	
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remb. anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)					48 336 823,72									
1641 Emprunts en euros (total)					48 336 823,72									
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat														
20012 / 792621.01	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	24/04/2001	30/04/2001	31/07/2001	7 622 450,86	F		5,05	5,15	euros	T	P		
20111 / 11037030	SWAP CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	0,00	F		3,16	3,33	euros	T	-		
20131 / 9204373	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	25/04/2013	25/04/2013	25/07/2013	6 500 000,00	F		3,61	3,65	euros	T	P		
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	13/02/2014	14/02/2014	14/05/204	6 000 000,00	F		3,01	3,09	euros	T	C		
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat														
20001 / 0925312	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/06/2000	01/08/2000	01/07/2001	3 811 225,43	V	livret A	3,85		euros	A	P		
20011 / 0926665	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/06/2000	01/02/2001	01/07/2001	3 811 225,43	V	livret A	3,85		euros	A	P		
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/12/2002	24/10/2003	01/01/2004	244 732,00	V	livret A	2,67		euros	A	P		
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/12/2003	15/03/2004	01/01/2005	347 190,00	V	livret A	2,65		euros	A	P		
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	30/06/2011	01/07/2011	03/10/2011	7 000 000,00	V	euribor3	0,907		euros	T	C		
20142 / 6992	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/02/2014	13/03/2014	01/06/2014	3 000 000,00	V	livret A	1,85		euros	T	P		
20143 / 9442070	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	02/09/2014	01/09/2014	01/12/2014	5 000 000,00	V	livret A	1,90		euros	T	P		
20144 / 13777	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/06/2014	10/10/2014	01/02/2014	2 000 000,00	V	livret A	2,00		euros	T	C		
20145 / 13778	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/09/2014	10/10/2014	01/02/2015	3 000 000,00	V	livret A	1,60		euros	T	P		
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)					18 474 613,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
PROGRAMME 97508	SAREMM				18 474 613,00					euros	A			
168 Emprunts et dettes assimilés (total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
TOTAL GENERAL					66 811 436,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations , indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T: trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)
A2.2
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2014										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (total)												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)				32 165 733,84						3 153 658,07	935 906,59	136 352,82
1641 Emprunts en euros (total)				32 165 733,84						3 153 658,07	935 906,59	136 352,82
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat												
20012 / 792621.01	N			1 044 972,36	1,33	F		5,05		687 872,48	39 880,68	3 038,26
20111 / 11037030	N			0,00	11,50	F		3,83		0,00	155 162,59	32 063,09
20131 / 9204373	N			6 081 958,14	13,56	F		3,61		348 221,27	214 879,93	37 685,30
20141 / 13022014	N			5 840 164,95	14,12	F		3,01		408 081,67	216 964,74	21 346,58
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat												
20001 / 0925312	N			326 091,90	0,50	V	livret A	3,05		326 091,90	9 945,80	0,00
20011 / 0926665	N			326 091,90	0,50	V	livret A	3,05		326 091,90	9 945,80	0,00
20031 / 1015132	N			75 375,17	3,00	V	livret A	1,50		18 425,07	1 130,62	851,91
20041 / 1027060	N			133 046,09	4,00	V	livret A	1,50		25 822,83	1 995,69	1 595,87
20111 / 11037030	N			5 483 333,29	11,50	V	euribor3	0,907		466 666,68	48 146,58	14 405,15
20142 / 6992	N			2 906 221,87	19,16	V	livret A	1,85		127 060,00	52 524,00	4 208,37
20143 / 9442070	N			4 948 478,17	19,67	V	livret A	1,90		208 546,26	93 822,26	7 504,89
20144 / 13777	N			2 000 000,00	19,83	V	livret A	2,00		82 313,43	41 575,54	6 206,97
20145 / 13778	N			3 000 000,00	19,83	V	livret A	1,60		128 464,58	49 932,36	7 446,43
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				2 462 076,00						0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
Programme 97508				2 462 076,00	1					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL				34 627 809,84						3 153 658,07	935 906,59	136 352,82

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 : C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
20012 / 792621.01	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	7 622 450,86	1 044 972,36	1	15		5,05	5,05			5,05	39 880,68		3,25
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF SWAP	0,00	0,00	1	15		3,83	3,83			3,83	155 162,59		0,00
20131 / 9204373	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	6 500 000,00	6 081 958,14	1	15		3,61	3,61			3,61	214 879,93		18,91
20001 / 0925312	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 811 225,43	326 091,90	1	15		livret A	livret A			3,55	9 945,80		1,01
20011 / 0926665	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 811 225,43	326 091,90	1	15		livret A	livret A			3,55	9 945,80		1,01
20031 / 1015132	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	244 732,00	75 375,17	1	15		livret A	livret A			2,50	1 130,62		0,23
20041 / 1027060	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	347 190,00	133 046,09	1	15		livret A	livret A			2,50	1 995,69		0,41
20111 / 11037030	CREDIT COOPERATIF	7 000 000,00	5 483 333,29	1	15		euribor3	euribor3			0,907	48 146,58		17,05
20141 / 13022014	SOCIETE GENERALE	6 000 000,00	5 840 164,95	1	15		3,83	3,83			3,83	216 964,74		18,16
20142 / 6992	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	2 906 221,87	1	20		livret A	livret A			1,84	52 524,00		9,04
20143 / 9442070	CAISSE D'EPARGNE L.C.A.	5 000 000,00	4 948 478,17	1	20		livret A	livret A			1,93	93 822,26		15,38
20144 / 13777	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00	2 000 000,00	1	20		livret A	livret A			2,11	41 575,54		6,22
20145 / 13778	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 000 000,00	3 000 000,00	1	20		livret A	livret A			1,69	49 932,36		9,33
TOTAL A		48 336 823,72	32 165 733,84									935 906,59		100,00
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL		48 336 823,72	32 165 733,84									935 906,59		100,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8				
	% de l'encours	100%				
	Montant en euros	32 165 733,84				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture										Primes éventuelles	
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) 2	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument	Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																
Taux variable simple(total)																
Taux complexe (total)																
Total																

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES
IV
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)**
A2.5
A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple			ETAT NEANT			
Taux complexe						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne , indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (4)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Type de taux (6)	Index (7)	(8) Taux actuel	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)		intérêts (10)	capital	
Total des dépense au c/ 166																	
Refinancement de la dette (2)																	
...																	
...																	
...																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de la dette (3)																	
...																	
...																	
...																	

ETAT NEANT

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)		Dette en capital dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)				
					Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié							
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel										
ETAT NEANT																					
Total																					

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M: mensuelle ; B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	IV
	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L' EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
	ETAT NEANT				

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	IV
	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatntre
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour acquisitions devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	IV A3 A4 A5
--	--

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :	1 600 € 26 octobre 2001
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :
	Frais d'études non suivis de travaux	5 ans max. 31 mars 2005
	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révision de documents d'urbanisme	10 ans max. "
	Logiciels	2 à 5 ans 29 novembre 1996
	Voitures	5 à 10 ans "
	Camions et véhicules industriels	4 à 8 ans "
	Mobilier	10 à 15 ans "
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 à 10 ans "
	Matériel informatique	2 à 5 ans "
	Matériels classiques	6 à 10 ans "
	Coffre fort	20 à 30 ans "
	Installations et appareils de chauffage	10 à 20 ans "
	Appareils de levage-ascenseurs	20 à 30 ans "
	Appareils de laboratoire	5 à 10 ans "
	Equipements de garages et ateliers	10 à 15 ans "
	Equipements des cuisines	10 à 15 ans "
	Equipements sportifs	10 à 15 ans "
	Installations de voirie	20 à 30 ans "
	Tout autre bâtiment, installation, équipement lourd non mentionnés ci-dessus	15 à 20 ans "

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant des	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges et contentieux					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation (2)					
- des immobilisations					
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES					
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)					
Provisions pour litiges et contentieux					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour garanties d'emprunt					
Autres provisions pour risques					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour dépréciation (2)					
- des immobilisations					
- des stocks					
- des comptes de tiers					
- des comptes financiers					
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES					
TOTAL GENERAL					

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la prov. (ex : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immo.de l'équipement...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant restant à provisionner
ETAT NEANT					

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B	3 566 913,00	3 566 913,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	3 430 000,00	3 430 000,00
1641	Emprunts en euros	3 430 000,00	3 430 000,00
	Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)	136 913,00	136 913,00
10	Revertement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	136 913,00	136 913,00
13911	Etat et établissements nationaux	15 664,00	15 664,00
13912	Regions	878,00	878,00
139141	Subv. équip. communes membres du gfp		
13918	Autres	120 371,00	120 371,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 566 913,00			3 566 913,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	27 407 000,00	19 437 250,00	
	Ressources propres externes de l'année (a)	16 288 872,00	8 394 391,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 520 000,00	5 600 000,00	
10222	F.c.t.v.a.	6 000 000,00	5 200 000,00	
10223	Taxe locale d'équipement	460 000,00	200 000,00	
10226	Taxe d'aménag et verst pour ss-densité	60 000,00	200 000,00	
138	Autres subv. d'invest. non transférables	2 794 391,00	2 794 391,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières	6 974 481,00		
2731	Comptes de placements remunerés	6 974 481,00		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	11 118 128,00	11 042 859,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations	9 047 888,00	8 972 619,00	
2802	Frais liés à réalis. doc. urbanisme	13 946,00	9 835,00	
28031	Frais d'études	300 193,00	371 109,00	
2804112	Batiments et installations	49 666,00	49 666,00	
28041412	Batiments et installations	7 933,00	7 933,00	
28041482	Batiments et installations	1 739,00	1 739,00	
28041511	Biens mobiliers matériel et études	99 355,00	198 622,00	
28041512	Batiments et installations	1 417 686,00	1 417 686,00	
28041582	Batiments et installations	2 503,00	2 503,00	
28041643	Amort. projets d'infrastruct. int. nat	31 475,00	173 115,00	
2804171	Biens mobiliers, matériel et études		79 983,00	
2804172	Batiments et installations	1 044 281,00	512 892,00	
2804182	Batiments et installations	373 205,00	362 172,00	
2804183	Projets d'infra. d'intérêt national	36 885,00	36 885,00	
280421	Biens mobiliers, matériel et études	1 067 435,00	485 616,00	
280422	Batiments et installations	53 042,00	37 853,00	
2805	Amort. concessions et droits similaires		1 955,00	
28051	Amort. concessions et droits similaires	781 942,00	892 536,00	
28128	Autres agents et aménagements de terrains		717,00	
281538	Autres réseaux		4 060,00	
281571	Amort. matériel de voirie - roulant	244 552,00	219 809,00	
281578	Amort. autre mat. et outillage de voirie	68 638,00	79 323,00	
28158	Autres instal. matériel et out. techn.	803 785,00	801 301,00	
28182	Amort. matériel de transport	498 357,00	607 463,00	
28183	Amort. mat. bureau et mat. informatique	589 476,00	448 370,00	
28184	Amort. mobilier	238 626,00	410 058,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	1 323 168,00	1 759 418,00	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	500 000,00	500 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 570 240,00	1 570 240,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	19 437 250,00				19 437 250,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 566 913,00
Ressources propres disponibles	19 437 250,00
Solde	+15 870 337,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
Totaux généraux					315 697 143,79
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 660 307,60
2001	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	REAL. IMMEUBLE BUREAUX NOUVEAUX	ORGANISME PUBLIC	3 347 018,01
1991	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CREAT. D'UNE MAISON ACCUEIL PERS.	ORGANISME PUBLIC	1 181 479,88
1996	P	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL	CONSTRUCTION PREAU CRECHE	ORGANISME PUBLIC	131 809,71
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					13 849 513,86
1996	P	A.M.L.I.(ASS.MIEUX ETRE LOG..)	ACQ-AMEL. 1 IMM.6 BLD TREVES	ORGANISME PRIVE	76 224,51
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUCC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	251 083,53
1996	P	ARMEE DU SALUT	RESTRUCC.CENTRE HEBERG.URGENCE	ORGANISME PRIVE	411 612,35
2012	P	BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE	RACH. BAIL RUE GASTON RAMON	ORGANISME PRIVE	154 500,00
1998	P	CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIE	RENOV. RESID."LES SABLONS"	ORGANISME PRIVE	1 676 939,19
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG.TREMPLIN	ORGANISME PRIVE	343 010,29
1998	P	FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART	CREATION DE 18 LOG. TREMPLIN	ORGANISME PRIVE	53 357,16
1997	P	HOPITAL BELLE-ISLE	RESTRUCTUR. PLATEAU TECHNIQUE	ORGANISME PRIVE	228 673,53
2001	T	HOPITAL SAINT-ANDRE	EXTENSION DU BLOC OPERATOIRE	ORGANISME PRIVE	2 591 633,29
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	760 000,00
2003	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	822 687,00
2002	T	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00
2002	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION ET RENOVATION	ORGANISME PRIVE	600 000,00
2003	P	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	EXTENSION DE L'UNITE LONG SEJOUR	ORGANISME PRIVE	700 000,00
2003	M	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	AMENAGEMENT ET MISE AUX NORMES	ORGANISME PRIVE	457 300,00
1999	M	HOPITAL SAINTE-BLANDINE	CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE	ORGANISME PRIVE	1 219 592,00
1999	P	MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX	REFINAN. DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	1 183 004,37
2001	M	SOCIETE DES JEUNES OUVRIERS	MISE EN SECURITE DES LOCAUX	ORGANISME PRIVE	1 632 238,46
					87 658,18
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état					297 187 322,33
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	TRANSF. CELLULES COMMERCIALES	ORGANISME PRIVE	97 262,00
2001	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION 38 LOG.RUES DE VERCLY	ORGANISME PRIVE	1 783 653,50
1976	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	32 HLMO A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	29 651,33
1984	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. DE 46 LOGEMENTS COLLECTIFS	ORGANISME PRIVE	1 819 479,02
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL.11 LOG/13 GAR.RUE DROGON	ORGANISME PRIVE	213 395,02
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. 11 PLA RUE DROGON METZ	ORGANISME PRIVE	245 056,30
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1985	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	21 LOGS ET 31 GARAGES RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	609 796,07
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR 13	ORGANISME PRIVE	323 466,32
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	21 LOGEMENTS PLA ET 31 GARAGES	ORGANISME PRIVE	594 551,17
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL. DE 46 LOGEMENTS COLLECTIFS	ORGANISME PRIVE	365 831,91
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REALIS. DE 17/35 LOGEMENTS P.L.A.	ORGANISME PRIVE	1 067 143,12
1987	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	419 082,35
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST. 11/21 LOG.5-7-9-RUE MARCHANT	ORGANISME PRIVE	43 432,73
1988	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.DE 19/40 LOG RUE G.DUCROCQ	ORGANISME PRIVE	1 036 653,32
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.24/36 LOG 9 R.AUSTRASIE	ORGANISME PRIVE	1 529 795,40
1989	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 12 LOGTS / 36	ORGANISME PRIVE	739 484,45
1990	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 53 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 063 476,98
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHAB. 12 LOG.17 LECLERC HAUTECLOQUE	ORGANISME PRIVE	470 307,56
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REALISATION DE 49 LOGEMENTS P.L.F	ORGANISME PRIVE	3 317 792,23
1992	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	3 383 811,56
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IM. 3 LECLERC HAUTE-CLOQUE	ORGANISME PRIVE	662 748,43
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR.DE 47 LOG. AVENUE A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	3 313 572,48
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. 13 LOG PLA 23 RUE ALLEMANDS	ORGANISME PRIVE	443 952,93
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.48 LOG.PLA RUE THEURIE SENTE MY	ORGANISME PRIVE	3 406 514,54
1993	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.6 LOG ILOT VISITATION	ORGANISME PRIVE	295 325,14
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	RESIDENCE SAINT FIACRE	ORGANISME PRIVE	442 102,15
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONS.16 LOG.FREDERIC MISTRAL	ORGANISME PRIVE	686 020,58
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	AC-AMEL.8 LOG 13-15 ST LIVIER	ORGANISME PRIVE	514 738,22
1994	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 36 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 662 364,53
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONSTR. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	2 462 127,85
1995	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST. 39 PLA RUE J. JUGAN A METZ	ORGANISME PRIVE	129 581,66
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	130 648,81
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	123 483,70
1996	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL. IMM. 10/10B RUE MAZELLE	ORGANISME PRIVE	29 422,66
1998	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REHABIL.24 LOG RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 295 816,65

IV - ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT										B1.1

Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Péodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
199 702 412,65										391 535,82	9 837 865,00
3 306 042,00										6 633,78	145 940,92
2 525 132,20	12,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	4 205,47	100 130,13
730 507,77	6,08	Annuelle	fixe	LIVRET A	5,45	fixe	LIVRET A	5,15	F	1 984,86	38 540,99
50 402,03	1,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	6,35	préfixé	LIVRET A	6,10	I	443,46	7 269,80
7 101 681,87										31 748,09	850 824,40
25 960,27	1,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,35	préfixé	LIVRET A	4,30	I	176,82	4 112,00
164 838,94	11,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	303,38	7 055,46
270 227,77	11,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,30	préfixé	LIVRET A	4,30	I	497,35	11 566,33
141 831,00	9,33	Mensuelle	fixe	LIVRET A	4,22	fixe	LIVRET A	4,10	I	6 334,50	154 500,00
847 048,82	3,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,29	préfixé	LIVRET A	4,30	I	3 793,28	88 215,87
182 345,28	4,09	Annuelle	fixe	LIVRET A	5,39	fixe	LIVRET A	4,93	F	805,89	16 346,59
28 694,38	4,09	Annuelle	fixe	LIVRET A	5,65	fixe	LIVRET A	5,16	F	130,73	2 533,46
68 602,05	2,91	Annuelle	fixe	LIVRET A	0,00	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	11 433,68
777 489,94	1,25	Trimestrielle	fixe	LIVRET A	4,29	fixe	LIVRET A	4,11	F	7 095,89	172 775,56
399 000,00	7,25	Annuelle	préfixé	EURIBOR12M	4,09	préfixé	EURIBOR12M	4,39	I	1 668,20	38 000,00
462 761,35	8,16	Trimestrielle	fixe	LIVRET A	1,03	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	41 134,36
322 500,00	7,66	Trimestrielle	fixe	LIVRET A	5,30	fixe	LIVRET A	5,20	F	1 560,00	30 000,00
322 500,00	7,66	Trimestrielle	fixe	LIVRET A	1,27	fixe	LIVRET A	0,00	F	0,00	30 000,00
376 250,00	7,66	Annuelle	préfixé	EURIBOR12M	3,66	préfixé	EURIBOR12M	4,27	I	1 494,50	35 000,00
351 973,87	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,46	préfixé	LIVRET A	3,45	I	483,12	14 003,43
634 334,01	3,82	Mensuelle	préfixé	EURIBOR01M	3,09	préfixé	EURIBOR01M	3,98	I	3 026,74	76 048,86
394 334,77	1,00	Mensuelle	préfixé	EURIBOR12M	2,38	préfixé	EURIBOR12M	3,02	I	2 384,94	78 866,96
1 294 560,50	17,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,05	préfixé	LIVRET A	5,05	I	1 689,72	33 459,89
36 428,92	1,67	Mensuelle	fixe	LIVRET A	5,38	fixe	LIVRET A	5,25	F	303,03	5 771,95
189 294 688,78										353 153,95	8 841 099,68
55 539,89	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,24	préfixé	LIVRET A	3,45	I	158,16	4 584,46
1 571 438,82	23,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	4,20	I	1 200,10	28 573,71
6 137,28	1,06	Annuelle	fixe	LIVRET A	2,70	fixe	LIVRET A	2,95	F	30,81	1 044,27
1 502 577,63	4,16	Annuelle	fixe	LIVRET A	7,08	fixe	LIVRET A	13,45	F	4 060,59	30 190,27
105 302,92	3,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,30	I	464,15	10 794,29
120 926,63	3,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	440,05	12 395,84
481 794,55	4,66	Annuelle	fixe	LIVRET A	6,52	fixe	LIVRET A	10,40	F	1 757,86	16 902,53
481 794,55	4,51	Annuelle	fixe	LIVRET A	6,54	fixe	LIVRET A	10,40	F	1 757,86	16 902,53
154 825,93	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	301,58	11 119,50
261 405,12	5,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	2,06	I	439,40	21 350,40
160 844,57	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	2,71	I	356,30	13 137,07
510 783,98	6,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,14	préfixé	LIVRET A	2,71	I	994,95	36 684,19
200 592,19	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,09	préfixé	LIVRET A	2,71	I	390,73	14 406,40
19 095,99	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	2,71	I	42,30	1 559,67
534 907,09	7,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	2,71	I	924,74	34 095,65
923 899,12	10,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,25	préfixé	LIVRET A	2,77	I	1 087,78	39 269,89
408 019,94	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	2,71	I	630,79	23 257,46
1 867 165,39	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,52	préfixé	LIVRET A	3,55	I	3 120,43	87 899,37
152 934,90	0,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,83	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 115,95	31 435,35
2 226 453,32	11,41	Annuelle	fixe	LIVRET A	4,27	fixe	LIVRET A	3,55	F	3 047,84	85 854,60
2 270 756,57	11,41	Annuelle	fixe	LIVRET A	4,27	fixe	LIVRET A	3,55	F	3 108,49	87 562,98
284 974,64	2,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,81	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 343,64	37 849,06
2 052 797,56	11,49	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,71	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 810,12	79 158,23
302 298,08	13,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	474,49	13 365,88
2 112 354,88	11,49	Annuelle	fixe	LIVRET A	4,28	fixe	LIVRET A	3,55	F	2 891,65	81 454,83
201 093,90	12,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,13	préfixé	LIVRET A	3,55	I	315,64	8 891,21
232 444,90	4,16	Annuelle	fixe	LIVRET A	5,34	fixe	LIVRET A	6,50	F	1 221,26	18 788,64
360 690,37	4,16	Annuelle	fixe	LIVRET A	5,34	fixe	LIVRET A	6,50	F	1 895,06	29 154,78
346 316,88	13,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	3,55	I	543,58	15 312,15
1 862 037,51	13,50	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,00	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 707,30	76 262,10
1 761 067,47	13,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,91	préfixé	LIVRET A	3,55	I	2 560,50	72 126,75
92 333,70	184,83	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,40	préfixé	LIVRET A	3,05	I	112,29	3 681,80
91 769,27	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,39	préfixé	LIVRET A	3,05	I	112,66	3 693,77
50 696,32	2,00	Annuelle	fixe	LIVRET A	4,77	fixe	LIVRET A	4,80	F	306,62	6 388,02
20 666,83	14,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,40	préfixé	LIVRET A	3,05	I	25,37	831,85
926 629,69	8,25	Annuelle	fixe	LIVRET A	5,36	fixe	LIVRET A	5,50	F	2 235,12	40 638,58

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1986	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	EMPR. 98629-REAL.36 PLA RUE PEPINIERES	ORGANISME PRIVE	1 340 133,58
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 40/50 PLA RUE DES CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	1 940 109,19
1999	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	REAL 10/50 PLA LM RUE CAPUCINS	ORGANISME PRIVE	463 850,58
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	3 999 736,47
2000	P	BATIGERE-S. A. R. E. L.	CONST.88 PLA ET PLALM ZAC HAUT	ORGANISME PRIVE	1 056 372,30
2008	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	PRET COMPACTE - REAMENAGE	ORGANISME PRIVE	4 122 171,89
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	ACQUIS. TERRAIN REAL. 54 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	677 134,52
2003	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION 54 LOG PLUS DOMAINE	ORGANISME PRIVE	2 231 375,76
1988	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION D UN PROGRAMME	ORGANISME PRIVE	559 564,12
1991	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REALISATION DE 4 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	48 417,81
1996	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	CONSTR. 2 LOG PLA AV DU GAL METMAN	ORGANISME PRIVE	124 288,47
1999	P	EST HABITAT CONSTRUCTION	REFINANCEMENT 99611 RESID	ORGANISME PRIVE	2 376 205,76
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION DE TERRAIN	ORGANISME PUBLIC	632 302,88
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALISATION 72 LOG. PLUS A METZ	ORGANISME PUBLIC	4 361 103,85
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.133 LOG HAUTS-MAGNY	ORGANISME PUBLIC	152 449,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.133 LOG HAUTS-MAGNY	ORGANISME PUBLIC	681 142,21
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHAB. de 78 LGT PALULOS	ORGANISME PUBLIC	93 336,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS. TERRAINS REAL 22 LGTS PLUS	ORGANISME PUBLIC	446 527,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. DE 22 LOGTS PLUS	ORGANISME PUBLIC	805 879,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	48 021,00
2002	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL. 95 LOGTS HTS DE MAGNY Palulos	ORGANISME PUBLIC	370 451,00
1951	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE FORT MOSELLE - CITE RIMPORT	ORGANISME PUBLIC	70 815,41
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	60 682,33
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE RIMPORT - CITE FORT MOSELLE	ORGANISME PUBLIC	71 651,04
1952	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CITE LACRETELLE	ORGANISME PUBLIC	36 275,24
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	83 176,18
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	28 195,31
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	72 779,09
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	9 374,93
1954	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 612,75
1953	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	229 456,05
1955	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 404,05
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	255 227,10
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	724 844,77
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	510 452,67
1964	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	434 650,44
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 72 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	23 583,86
1965	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	13 118,24
1970	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 60 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	14 115,25
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	114 323,04
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	24 122,01
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 100 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	6 082,72
1966	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	112 572,93
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 100 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	18 400,60
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 98 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	1 000,07
1968	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	3 838,67
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 56 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 960,69
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 108 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	41 618,58
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 296 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	15 351,62
1971	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	44 LOGEMENTS A LA ZUP DE BORNY	ORGANISME PUBLIC	282 076,42
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FOYER RUE HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	250 687,16
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 77 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	565 784,04
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 77 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	40 307,52
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	389 004,16
1973	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 24 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	39 850,17
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 96 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	86 895,94
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	510 839,34
1972	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	5EME PAVILLON ILE DU SAULCY	ORGANISME PUBLIC	314 978,56
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 208 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	60 796,67
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 108 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	4 482,00
1974	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	55 628,65
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DU FOYER SAINTE	ORGANISME PUBLIC	2 027,57
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	305 LOGEMENTS DANS LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	21 266,64
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	305 LOGEMENTS DANS LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	96 241,06
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	44 LOGEMENTS A LA ZUP	ORGANISME PUBLIC	26 785,29
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	29 254,97
1975	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	505 719,12
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 267 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	5 091,80
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION D'UN FOYER	ORGANISME PUBLIC	60 461,28
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	5EME PAVILLON ILE DU SAULCY	ORGANISME PUBLIC	16 342,53
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 208 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	388 744,99
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	1 963 055,51
1976	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	1 981 867,71
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 300 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	219 770,50

Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Péodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
665 816,37	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	2,15	I	1 126,94	52 415,97
1 510 984,08	17,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,70	préfixé	LIVRET A	3,55	I	1 670,54	47 057,34
354 416,79	17,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,20	préfixé	LIVRET A	3,05	I	359,34	11 781,76
3 353 351,06	19,08	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	3 307,46	78 748,96
828 677,99	19,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,06	préfixé	LIVRET A	2,95	I	823,69	27 921,79
3 834 684,35	16,00	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,84	préfixé	LIVRET A	4,79		4 590,22	95 829,18
639 108,42	38,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20	I	215,04	5 120,04
1 968 409,23	23,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,15	préfixé	LIVRET A	4,20	I	1 487,10	35 407,21
321 293,23	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	0,00	préfixé	LIVRET A	4,02	I	608,04	15 125,32
31 023,15	11,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	4,80	I	57,42	1 196,29
93 499,98	14,00	Annuelle	fixe		4,48	fixe		4,80	F	132,22	2 754,61
1 062 481,53	3,76	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,03	préfixé	LIVRET A	3,62	I	4 605,40	127 221,04
585 801,38	36,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,20	préfixé	LIVRET A	4,20		218,03	5 191,09
3 559 636,34	18,25	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,98	préfixé	LIVRET A	4,20	I	3 757,74	89 470,04
58 875,41	1,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,66	préfixé	LIVRET A	3,45	I	352,75	10 224,67
263 055,46	1,75	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,67	préfixé	LIVRET A	3,45		1 576,09	45 683,80
44 491,86	2,58	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,55	préfixé	LIVRET A	3,45		220,05	6 378,22
411 823,90	37,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45		146,57	4 248,45
682 595,78	22,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,47	préfixé	LIVRET A	3,45	I	517,28	14 993,59
21 764,58	2,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,57	préfixé	LIVRET A	3,45	I	107,64	3 120,10
176 588,42	2,99	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,53	préfixé	LIVRET A	3,45	I	873,37	25 315,16
8 803,35	0,24	Annuelle	fixe		1,87	fixe		2,00	F	39,71	1 985,35
8 318,28	1,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	29,80	1 489,95
9 821,81	1,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	35,19	1 759,26
4 972,56	1,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	17,81	890,67
13 524,28	2,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	40,04	2 002,19
5 720,42	3,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	14,39	719,55
14 765,39	3,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	37,15	1 857,34
1 901,99	3,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	4,79	239,25
935,80	3,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	2,35	117,72
46 551,66	3,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	117,12	5 855,79
1 101,10	5,24	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	2,11	105,75
25 522,72	1,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	5 104,54
86 981,36	2,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	14 496,90
71 463,38	3,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	10 209,05
52 158,05	2,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	8 693,01
2 830,06	2,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	471,68
1 606,28	2,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	267,72
1 623,80	0,24	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,85	385,44
16 005,23	3,81	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	2 286,46
3 377,08	3,81	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	482,44
699,75	0,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,66	166,10
18 011,66	4,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	2 251,46
2 629,17	1,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	4,97	497,48
180,02	5,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	20,00
690,97	5,24	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	76,77
570,67	0,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,35	135,46
4 787,66	0,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	11,36	1 136,46
3 684,39	8,56	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	307,03
32 449,31	0,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	77,03	7 702,50
35 819,30	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	67,78	6 777,60
80 841,69	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	152,97	15 296,58
9 060,44	4,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	10,58	1 057,71
55 582,60	1,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	105,17	10 517,15
1 873,74	1,56	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	46,85	1 588,22
12 416,09	1,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	23,49	2 349,32
74 434,72	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	140,82	14 082,25
45 895,70	1,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	86,83	8 682,98
16 012,58	0,06	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	194,43	2 859,32
1 007,51	4,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,18	117,61
12 504,36	4,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	14,60	1 459,75
672,17	2,31	Annuelle	fixe		7,41	fixe		6,80	F	5,71	84,00
4 981,95	0,06	Annuelle	fixe		6,24	fixe		6,80	F	70,12	1 031,16
16 346,44	0,06	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	103,70	3 515,29
6 020,89	4,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	7,03	702,87
7 358,90	5,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	7,60	760,08
113 676,81	4,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	132,71	13 270,55
1 061,52	1,31	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	5,33	180,65
15 208,64	5,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	15,71	1 570,85
4 284,80	6,31	Annuelle	fixe		0,99	fixe		1,00	F	4,19	418,56
57 817,06	0,81	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	422,00	14 304,96
351 651,98	0,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	2 482,77	74 112,66
355 021,88	0,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	2 506,57	74 822,89
41 236,48	1,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	231,73	7 855,34

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1977	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	81 544,98
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTR. D'UN FOYER POUR PERSONNES	ORGANISME PUBLIC	70 812,57
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	86 514,82
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	84 990,33
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	174 859,02
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	2 733 852,98
1978	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 200 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	141 945,28
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	83 252,41
1979	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 132 HLM	ORGANISME PUBLIC	259 971,31
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	850 324,96
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE DES TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	865 096,34
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	115 297,19
1980	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	300 431,28
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.9 PLA RUE PONT SAILLY	ORGANISME PUBLIC	299 525,38
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 128 HLM	ORGANISME PUBLIC	20 870,27
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 135 HLM	ORGANISME PUBLIC	391 199,42
1981	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION DE 155 HLM	ORGANISME PUBLIC	114 153,82
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20 PLA RUE CAMPE 1E TR.	ORGANISME PUBLIC	716 885,65
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.38 PLA LES MINIMES A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 365 688,13
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ- AMEL. 8 PLA PL PARAIGES	ORGANISME PUBLIC	281 776,33
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.44 PLA AU PONTIFFROY	ORGANISME PUBLIC	57 739,99
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12 PLA RUE CHAMPE 2E TR	ORGANISME PUBLIC	465 445,24
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	4 253,80
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CHALET A METZ TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	56 050,08
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA 44/46 IMPASSE ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	156 767,14
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GR.AUX BOIS - 1E TR 81 LOG	ORGANISME PUBLIC	1 354 673,81
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	423 110,19
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.21 PLA 3C RUE ST MARCEL	ORGANISME PUBLIC	217 449,56
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	347 702,58
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	602 270,91
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	2 297 019,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	651 991,12
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 326 090,32
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	172 608,37
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC DE LA GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	493 166,77
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	892 689,55
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	430 102,78
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	1 640 441,03
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	343 451,81
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	19/81 ZAC GR AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 026 047,45
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	402 918,11
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	297 951,00
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CASERNE GRANDMAISON	ORGANISME PUBLIC	739 148,03
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.27 PLA RUE TANNEURS	ORGANISME PUBLIC	129 950,12
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 10 PLA PL. SOUV.FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	427 822,10
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	2/12 PLA PL.SOUV.FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	76 046,32
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DES VOSGES	ORGANISME PUBLIC	138 748,89
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUI-AMEL. IMMEUBLE ST LIVIER	ORGANISME PUBLIC	250 672,18
1983	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	155 HLM LA CORCHADE II	ORGANISME PUBLIC	26 007,80
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.12 PLA PL SOUV. FRANCAIS	ORGANISME PUBLIC	31 814,47
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	20 P.L.A. RUE DU CHAMPE	ORGANISME PUBLIC	56 859,37
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	22 P.L.A. ROUTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	233 180,63
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	9 LOG P.L.A. RUE G. LENOTRE	ORGANISME PUBLIC	572 130,54
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	37 LOGEMENTS P.L.A. RUE DE LA GREVE	ORGANISME PUBLIC	1 809 529,16
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG PERS AGEES HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	578 478,86
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 368 438,04
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	3 056 620,14
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.60 LOG.S OUTRE SEILLE 2	ORGANISME PUBLIC	3 219 897,47
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	6/22 LOG. RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	375 130,65
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	90 LOG.ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	472 386,75
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 9/81 LOG.ZAC GR-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 108,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 12/22 LOG RTE THIONVILLE	ORGANISME PUBLIC	650 845,36
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOG ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	805 796,75
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 90 LOGTS ZAC GRANGE-AUX-BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 362 601,55
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PARC ACTIVITES QUEULEU	ORGANISME PUBLIC	1 253 577,53
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.Foyer 92 LOG PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	1 086 783,64
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 15/29 PLA RUE ST JEAN	ORGANISME PUBLIC	1 192 532,44
1999	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AC-AMEL.3 LOG 5-7 RUE 3 BOULANGERS	ORGANISME PUBLIC	151 656,50
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 14 /29 PLA CITE FABERT	ORGANISME PUBLIC	669 556,08
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS-AMEL. 17 PLA	ORGANISME PUBLIC	584 763,94
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	27 LOG.HAUTE SEILLE PERS AGEES	ORGANISME PUBLIC	593 621,23
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	4 PLA RUE DU WAD BOUTON	ORGANISME PUBLIC	190 393,58
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2ETR	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.11 PLA "LE RELAIS"	ORGANISME PUBLIC	381 122,54

Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Péodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
15 300,62	1,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	85,98	2 914,69
20 415,68	7,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	17,96	1 795,67
32 608,09	2,41	Annuelle	fixe		7,15	fixe		7,15	F	257,58	3 602,57
32 033,50	2,31	Annuelle	fixe		7,15	fixe		7,15	F	253,04	3 539,09
48 098,33	3,07	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	202,35	6 040,27
831 835,08	3,07	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	3 408,70	94 686,07
31 998,15	2,81	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	145,38	4 928,22
25 331,36	3,56	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	103,80	2 883,42
71 510,30	3,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	300,84	8 980,36
453 267,89	4,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,14	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 506,73	39 650,91
491 857,95	5,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,11	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 416,35	37 272,33
53 977,00	4,81	Annuelle	fixe		7,14	fixe		7,15	F	298,99	4 181,73
96 325,67	4,56	Annuelle	fixe		3,42	fixe		3,60	F	365,79	10 160,77
179 877,75	6,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	454,03	11 948,25
7 251,21	5,31	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	22,61	674,96
139 578,24	5,81	Annuelle	fixe		3,40	fixe		3,60	F	459,75	12 770,85
43 043,75	5,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	132,61	3 683,68
430 520,36	6,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,85	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 086,69	28 597,01
820 153,89	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,78	préfixé	LIVRET A	3,80	I	2 070,17	54 478,14
177 368,94	7,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,83	préfixé	LIVRET A	3,80	I	396,20	10 426,33
36 345,44	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	I	81,19	2 136,50
305 200,69	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	608,09	16 002,34
2 677,63	7,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,50	préfixé	LIVRET A	3,80	I	5,98	157,40
36 753,03	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	73,23	1 927,04
102 794,98	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	204,81	5 389,77
888 283,59	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 769,84	46 574,66
277 440,85	8,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,35	préfixé	LIVRET A	3,80	I	552,78	14 546,83
139 719,44	8,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	278,38	7 325,80
236 305,04	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	422,73	11 124,38
394 919,69	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	I	786,85	20 706,51
1 506 196,37	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,33	préfixé	LIVRET A	3,80	I	3 000,98	78 973,18
418 928,58	8,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	834,68	21 965,35
901 235,21	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 612,22	42 426,88
110 907,32	8,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	220,97	5 815,11
316 878,03	9,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	631,36	16 614,61
606 688,14	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,12	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 085,31	28 560,67
292 305,72	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	522,91	13 760,69
1 114 873,68	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 994,40	52 484,21
211 521,82	7,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,47	préfixé	LIVRET A	3,80	I	472,49	12 433,95
697 320,60	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 247,44	32 827,32
266 688,74	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	510,40	13 431,59
197 211,72	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	377,43	9 932,43
489 237,00	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	936,32	24 640,08
85 210,59	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	169,78	4 467,78
280 530,53	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	558,94	14 708,83
48 862,60	8,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,23	préfixé	LIVRET A	3,80	I	97,35	2 561,97
90 980,09	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,26	préfixé	LIVRET A	3,80	I	181,27	4 770,29
170 361,39	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,03	préfixé	LIVRET A	3,80	I	304,76	8 020,00
7 648,44	1,81	Annuelle	fixe		5,10	fixe		5,65	F	63,79	1 129,09
21 621,70	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	I	38,68	1 017,87
38 642,66	9,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,10	préfixé	LIVRET A	3,80	I	69,13	1 819,16
155 505,36	9,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	I	278,18	7 320,63
378 689,28	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	724,75	19 072,42
1 197 714,92	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	2 292,24	60 322,08
382 891,17	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	732,79	19 284,05
905 759,72	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 733,48	45 617,96
2 023 155,85	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	3 872,00	101 894,84
2 131 230,99	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	4 078,84	107 337,82
248 296,39	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	475,20	12 505,28
312 669,56	9,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	598,40	15 747,38
733,70	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1,40	36,96
430 790,08	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	824,46	21 696,44
522 647,82	9,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 000,27	26 322,80
901 896,57	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 726,09	45 423,40
835 995,83	9,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,01	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 495,51	39 355,65
743 635,70	10,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 287,60	33 884,12
671 632,47	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,22	préfixé	LIVRET A	3,40	I	1 242,50	36 544,18
98 365,92	9,92	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	188,26	4 954,13
404 581,54	9,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,21	préfixé	LIVRET A	4,02	I	717,35	17 844,57
333 720,28	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,51	préfixé	LIVRET A	4,02	I	662,31	16 458,91
338 775,09	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	671,67	16 708,20
102 788,91	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,95	préfixé	LIVRET A	3,40	I	183,24	5 389,45
870 014,82	8,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,50	préfixé	LIVRET A	4,02	I	1 724,93	42 908,67
212 717,54	8,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,53	préfixé	LIVRET A	3,40	I	356,70	10 491,12

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.29 PLA A FABERT-VAUBAN	ORGANISME PUBLIC	669 601,82
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.49 PLA SQUARE DORNES	ORGANISME PUBLIC	2 744 082,31
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.40 PLA RUE DES MINIMES	ORGANISME PUBLIC	46 146,32
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	914 694,10
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 246 362,19
1986	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	1 676 939,19
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 5/10 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	433 702,21
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	Z.A.C. GRANGE AUX BOIS - 2E TR	ORGANISME PUBLIC	762 245,09
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 49 PLA SQUARE SOEUR DORNES	ORGANISME PUBLIC	274 408,23
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.20/77 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	1 351 399,56
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.8/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	701 265,48
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMEL. 8/17 PLA RUE DE TIVOLI	ORGANISME PUBLIC	519 805,41
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.5/27 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	456 127,46
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.8 PLA ET COM.TECHNOPOLE	ORGANISME PUBLIC	302 641,79
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	TRAVAUX DE REHABILITATION DE	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUISITION-AMELIORATION 8 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	219 679,03
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 500 163,88
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.12 PLA METZ-BELLECROIX 1	ORGANISME PUBLIC	664 677,72
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	ORGANISME PUBLIC	619 920,06
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 84 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 284 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	457 347,05
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	PRET COMPL.PLA RESID 268 LOG	ORGANISME PUBLIC	3 447 356,92
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.268 PLA TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 524 490,17
1988	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.76 PLA ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PUBLIC	2 556 448,06
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RES.48 FPA ST NICOLAS	ORGANISME PUBLIC	2 438 700,47
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	440 577,66
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	777 489,99
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE LGTS A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	792 734,89
1987	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABILITATION DE 1428 LOGEMENTS	ORGANISME PUBLIC	533 571,56
1989	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 6 PLA RUE EPAISSE MURAILLE	ORGANISME PUBLIC	296 502,06
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 4 PLA 42 IMPASSE DES ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	269 557,31
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA RUE DES ALLEMANDS	ORGANISME PUBLIC	340 428,01
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 PLA 8/10 RUE AUX OSSONS	ORGANISME PUBLIC	315 925,58
1990	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.RESID.80 LOG PL.EDOUARD B	ORGANISME PUBLIC	2 096 267,71
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.2 LOG.RUE P.MAURICE MASSO	ORGANISME PUBLIC	52 609,24
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.3 LOG.44 RUE DES LOGES	ORGANISME PUBLIC	36 511,54
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.25 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	1 445 527,77
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 119 LOG.TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 775 660,67
1991	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.16 LOG. A BELLECROIX	ORGANISME PUBLIC	1 097 350,04
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS. 1 LOG. RUE STOXEY	ORGANISME PUBLIC	44 210,21
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REALIS.154/240 LOG.ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	3 949 064,72
2001	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE DE	ORGANISME PUBLIC	137 204,12
1992	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.86/240 LOG TECHNOPOLE 2000	ORGANISME PUBLIC	2 217 405,65
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.2 LGTS 57 RUE QUEUELEU	ORGANISME PUBLIC	60 979,61
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.4 LGTS 6 RUE DE GISORS	ORGANISME PUBLIC	97 567,37
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS.1 LGT 15 P.ET M.MASSON	ORGANISME PUBLIC	30 489,80
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL. 22 PLA RUES TOMBOIS BASSE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	1 277 745,86
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQUIS. 1 IMMEUBLE 10 LOG.	ORGANISME PUBLIC	480 214,40
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.20 PLA RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	365 877,64
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REHABIL.616 LOG METZ BORNY	ORGANISME PUBLIC	304 898,03
1993	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.160/327 LOG ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	4 674 592,94
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.22 LOG. LES DEUX CHAMPES A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 391 761,45
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG. PLA SAINT CHRODEGA A METZ	ORGANISME PUBLIC	329 365,47
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR.1 LOG 22 RUE CHENEAU	ORGANISME PUBLIC	19 818,37
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR 6 LOG.16 RUE HORGNE	ORGANISME PUBLIC	144 826,57
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	AMELIOR 4 LOG.16 RUE ARENES	ORGANISME PUBLIC	96 042,88
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.18 PLA FORT MOSELLE - METZ	ORGANISME PUBLIC	919 993,30
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 27 LOG 3 RUE A.PROST	ORGANISME PUBLIC	462 835,22
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.161/327 LOG ETUD.BRIDOUX	ORGANISME PUBLIC	1 789 922,55
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ACQ.AMEL.10 PLA RUE BELLE-ISLE A METZ	ORGANISME PUBLIC	429 573,08
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST.114/327 LOG ETUD.QUARTIER	ORGANISME PUBLIC	3 484 216,56
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.21 PLA "LES SARCELLES"	ORGANISME PUBLIC	184 036,45
1994	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.18 PLA RUE POUILLY ET PATURAL	ORGANISME PUBLIC	1 284 789,47
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.4 LOG 10-11 RUE FRECOT	ORGANISME PUBLIC	88 027,11
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.6 LOG RUE SAINT-ANDRE	ORGANISME PUBLIC	157 570,85
1995	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL.9 LOG PLA RUE MAZELLE	ORGANISME PUBLIC	65 964,69
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS 4 LOG PLA 27 RUE CHAMPE - METZ	ORGANISME PUBLIC	283 951,54
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 118/302 LOG 1ERE TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 230 530,04
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REAL 25 PLATS 25-26 RUE HAUTE SEILLE	ORGANISME PUBLIC	356 335,55
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. RESIDENCE ETUDIANTS	ORGANISME PUBLIC	1 153 736,51
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM 139/321 LOG 2E TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	2 381 562,09
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS.2 LOG PLATS 13 PL.FRECOT - METZ	ORGANISME PUBLIC	86 743,49
1996	S	METZ HABITAT TERRITOIRE	ENSAM FINANC. COMPL. 321 LOG	ORGANISME PUBLIC	182 938,82

Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Péodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
382 136,62	8,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,50	prefixé	LIVRET A	4,02	I	757,64	18 846,77
1 652 005,95	9,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,50	prefixé	LIVRET A	4,02	I	2 929,12	72 863,77
26 335,33	8,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,50	prefixé	LIVRET A	4,02	I	52,21	1 298,85
522 008,89	8,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,50	prefixé	LIVRET A	4,02	I	1 034,96	25 745,20
711 289,32	8,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,50	prefixé	LIVRET A	4,02	I	1 410,23	35 080,41
935 957,23	8,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,50	prefixé	LIVRET A	4,02	I	1 855,67	46 160,91
261 099,54	9,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,50	prefixé	LIVRET A	4,02	I	462,95	11 516,12
460 589,18	9,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,46	prefixé	LIVRET A	4,02	I	816,66	20 314,86
165 812,10	9,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,46	prefixé	LIVRET A	4,02	I	294,00	7 313,35
816 587,77	9,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,46	prefixé	LIVRET A	4,02	I	1 447,87	36 016,62
423 742,04	9,67	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,46	prefixé	LIVRET A	4,02	I	751,32	18 689,67
314 094,20	9,67	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,46	prefixé	LIVRET A	4,02	I	556,91	13 853,51
290 127,04	10,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,42	prefixé	LIVRET A	4,02	I	462,59	11 507,10
192 500,07	11,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,42	prefixé	LIVRET A	4,02	I	306,93	7 634,99
730 486,37	2,00	Annuelle	fixe		3,61	fixe		4,00	F	3 853,39	96 334,70
43 935,91	2,00	Annuelle	fixe		0,00	fixe		0,00	F	0,00	7 322,63
1 590 268,59	10,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,42	prefixé	LIVRET A	4,02	I	2 535,56	63 073,66
424 508,53	11,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,23	prefixé	LIVRET A	4,80	I	785,74	16 369,54
326 983,11	3,04	Annuelle	fixe		3,04	fixe		3,00	F	1 159,43	38 647,53
241 275,88	3,15	Annuelle	fixe		2,57	fixe		3,00	F	855,20	28 506,53
241 275,88	3,15	Annuelle	fixe		2,58	fixe		3,00	F	855,20	28 506,53
973 643,44	11,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,23	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 802,15	37 544,81
2 201 717,34	11,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,23	prefixé	LIVRET A	4,80	I	4 075,24	84 900,75
973 643,44	11,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,23	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 802,15	37 544,81
1 559 751,94	10,91	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,25	prefixé	LIVRET A	4,80	I	3 182,23	66 296,50
1 633 750,24	12,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,13	prefixé	LIVRET A	4,80	I	2 754,84	57 392,48
232 387,14	3,97	Annuelle	fixe		2,83	fixe		3,00	F	824,00	27 466,83
410 168,83	3,05	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	1 453,83	48 461,13
364 353,14	2,99	Annuelle	fixe		2,99	fixe		3,00	F	1 526,81	50 893,67
281 488,52	3,03	Annuelle	fixe		2,98	fixe		3,00	F	997,73	33 257,62
189 980,29	11,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,08	prefixé	LIVRET A	4,80	I	351,64	7 325,86
172 715,76	11,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,08	prefixé	LIVRET A	4,80	I	319,69	6 660,12
218 125,36	11,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,09	prefixé	LIVRET A	4,80	I	403,74	8 411,16
202 425,69	11,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,11	prefixé	LIVRET A	4,80	I	374,68	7 805,77
1 343 159,52	11,91	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,15	prefixé	LIVRET A	4,80	I	2 486,10	51 793,78
33 708,77	11,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,12	prefixé	LIVRET A	4,80	I	62,39	1 299,85
23 394,36	11,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,12	prefixé	LIVRET A	4,80	I	43,30	902,11
1 046 923,23	14,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,99	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 480,49	30 843,49
1 936 703,52	13,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,07	prefixé	LIVRET A	4,80	I	2 985,86	62 205,44
763 568,73	13,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,08	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 177,21	24 525,24
29 617,61	13,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,06	prefixé	LIVRET A	4,80	I	49,94	1 040,44
2 860 109,47	14,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,00	prefixé	LIVRET A	4,80	I	4 044,57	84 261,90
62 265,28	2,00	Annuelle	fixe		6,73	fixe		6,50	F	647,67	9 964,19
1 605 955,67	14,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,00	prefixé	LIVRET A	4,80	I	2 271,03	47 313,18
42 431,40	13,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,06	prefixé	LIVRET A	4,80	I	65,42	1 362,87
67 890,28	13,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,06	prefixé	LIVRET A	4,80	I	104,67	2 180,58
21 215,72	13,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,06	prefixé	LIVRET A	4,80	I	32,71	681,43
955 415,18	15,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,02	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 242,78	25 891,26
234 246,90	4,00	Annuelle	fixe		7,00	fixe		7,00	F	1 515,96	21 656,55
177 289,11	13,67	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,07	prefixé	LIVRET A	4,80	I	273,33	5 694,39
87 791,28	0,96	Annuelle	fixe		4,41	fixe		3,00	F	564,88	18 829,40
3 503 587,74	15,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,92	prefixé	LIVRET A	4,80	I	4 557,38	94 945,41
1 011 246,95	13,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,84	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 559,06	32 480,48
239 315,30	13,50	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,82	prefixé	LIVRET A	4,80	I	368,96	7 686,63
14 317,04	14,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,00	prefixé	LIVRET A	4,80	I	20,25	421,79
104 624,46	14,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,00	prefixé	LIVRET A	4,80	I	147,95	3 082,35
69 382,55	14,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,00	prefixé	LIVRET A	4,80	I	98,12	2 044,08
668 462,55	13,50	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,82	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 030,58	21 470,51
335 208,32	14,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,94	prefixé	LIVRET A	4,80	I	474,03	9 875,60
1 341 539,44	15,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,95	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 745,04	36 355,02
312 125,66	13,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,89	prefixé	LIVRET A	4,80	I	481,21	10 025,24
2 689 297,22	16,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,93	prefixé	LIVRET A	4,80	I	3 225,88	67 205,83
133 288,37	14,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,94	prefixé	LIVRET A	4,80	I	188,49	3 926,82
933 521,64	13,50	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,80	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 439,23	29 984,00
75 494,21	16,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,32	prefixé	LIVRET A	4,30	I	59,67	1 387,65
110 692,95	16,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,34	prefixé	LIVRET A	4,30	I	87,38	2 032,05
56 572,94	16,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,32	prefixé	LIVRET A	4,30	I	44,71	1 039,86
211 224,94	13,75	Annuelle	fixe		4,62	fixe		4,80	F	325,65	6 784,38
1 677 987,56	14,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,76	prefixé	LIVRET A	4,80	I	2 372,90	49 435,32
281 662,79	14,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,66	prefixé	LIVRET A	4,30	I	316,32	7 356,22
934 384,81	14,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,47	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 078,38	22 466,21
1 928 772,58	14,67	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,75	prefixé	LIVRET A	4,80	I	2 226,01	46 375,13
66 394,90	13,92	Annuelle	prefixé	LIVRET A	0,00	prefixé	LIVRET A	4,30	I	82,45	1 917,44
55 266,09	1,49	Semestrielle	fixe		2,01	fixe		2,00	F	220,69	11 034,66

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN.COMPL 6 LOG ST-CHRODEGANG - METZ	ORGANISME PUBLIC	30 489,80
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONST. 139/301 LOG. RESIDENCE	ORGANISME PUBLIC	1 551 966,90
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1996	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 2E TR. 186/301 LOG	ORGANISME PUBLIC	64 516,42
1996	M	METZ HABITAT TERRITOIRE	REFINANCEMENT EMPRUNT 99430	ORGANISME PUBLIC	1 872 178,83
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REFINANCEMENT EMPRUNT 99505	ORGANISME PUBLIC	668 660,31
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 11/12 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	1 036 821,01
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONSTRUCTION 1/12 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	77 841,99
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 47/302 LOG. 3EME TRANCHE	ORGANISME PUBLIC	1 437 689,97
1997	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	FIN. COMPL. 1E TR. 118/302 LOG	ORGANISME PUBLIC	87 479,76
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 40/44 PLA A METZ	ORGANISME PUBLIC	2 681 883,11
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	CONS. 4/44 PLA TS A METZ	ORGANISME PUBLIC	233 247,00
1998	P	METZ HABITAT TERRITOIRE	REABIL. 159 LOG LA CORCHADE II	ORGANISME PUBLIC	1 311 823,79
1996	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS - AMEL. 5 PLATS 93 RUE ST PIERRE	ORGANISME PUBLIC	152 449,02
1997	P	OPHLM MONTIGNY LES METZ	ACQUIS-AMEL. 5 PLA TS	ORGANISME PUBLIC	175 316,37
2004	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUISITION - AMELIORATION 12 LOG PLAI	ORGANISME PRIVE	182 939,00
2002	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL D'1 LOGEMENT PLAI	ORGANISME PRIVE	7 622,00
1971	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	72 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	174 874,27
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	72 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	12 302,64
1971	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	32 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	98 222,90
1975	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	32 LOGEMENTS A SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	4 222,84
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	53 463,87
1982	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	31 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	4 954,59
1977	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	34 LOG HLM HAUTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	418 198,14
1978	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	20 LOG PERS AGEES HTS STE-CROIX	ORGANISME PRIVE	149 415,28
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS.25 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	11 784,31
1981	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	CONS 19 LOG HAUTS STE CROIX	ORGANISME PRIVE	38 783,03
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE LOREDAN	ORGANISME PRIVE	64 394,46
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AMEL. 6 LOG 73 RUE KELLERMAN	ORGANISME PRIVE	191 796,11
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 3 LOG RUE ST PIERRE	ORGANISME PRIVE	65 781,75
1991	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL 4 LOG 2 RUE BELCHAMPS	ORGANISME PRIVE	98 451,58
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IM.12 RUE DE CASTELNAU	ORGANISME PRIVE	46 466,46
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-ADAP IMM 122 AV.A.MALRAUX	ORGANISME PRIVE	134 729,87
1992	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS.6 LGTS 2 RUE ST GEORGE	ORGANISME PRIVE	63 087,98
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQ-AMEL. IM.73 AV.DE STRASBOU	ORGANISME PRIVE	79 273,49
1994	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	AC-ADAP. IMM.93 RUE CL.BERNARD	ORGANISME PRIVE	80 797,98
1997	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	RESTRUC.ENS.IMMOB. NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	102 140,84
1999	P	PRESENCE HABIT.(ALLIANCE IMMOB	ACQUIS-AMEL. 8 PLA INTEGRATION	ORGANISME PRIVE	182 938,82
1989	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	160 LOGEMENTS A LA PATROTE	ORGANISME PRIVE	32 325,29
1976	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	50 LOGEMENTS ROUTE DE WOIPPY	ORGANISME PRIVE	43 691,89
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUISITION - AMELIORATION DE	ORGANISME PRIVE	678 430,21
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	75 LOGEMENTS PLA CITE LACRETELLE	ORGANISME PRIVE	360 550,66
1996	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 1 LOG PLATS	ORGANISME PRIVE	23 035,05
1998	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	CONSTRUCTION 6 LOG.PLATS	ORGANISME PRIVE	179 584,94
1999	P	S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST	ACQUIS-AMEL 75 LOG RUE FRERES	ORGANISME PRIVE	151 229,43
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 50 LOG PALULOS	ORGANISME PRIVE	330 799,12
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 15 LOG PALULOS	ORGANISME PRIVE	89 182,68
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG.PLAI	ORGANISME PRIVE	287 867,50
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL. 113 LOG. PALULOS	ORGANISME PRIVE	987 958,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 LOG. PLUS 97 RUE AU BOIS	ORGANISME PRIVE	213 160,28
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 29 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	880 830,26
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	39 LOG. PLUS 175/181 AV A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	450 427,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 39 LOG. PLUS	ORGANISME PRIVE	1 253 874,97
2001	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABILITATION DE 50 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	223 628,83
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABIL 78 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	208 580,00
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. TERRAIN 8 LGTS PLAI	ORGANISME PRIVE	236 050,59
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS. AMELIOR 8 LGTS PLAI	ORGANISME PRIVE	81 792,36
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRAIN 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	222 155,39
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 21 LOG PLUS	ORGANISME PRIVE	610 315,85
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION TERRAIN POUR CONSTR.	ORGANISME PRIVE	23 703,64
2002	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2 LOG RUE DU SAULNOIS	ORGANISME PRIVE	56 064,85
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 LGTS PALULOS 105/109 P et M CURIE	ORGANISME PRIVE	918 365,00
2003	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHAB. 90 LGTS PALULOS 93,97, 99, 101, 103	ORGANISME PRIVE	385 043,00
1971	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	153 PLR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	175 316,37
1971	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PSR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	121 959,21
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	68 602,06
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RUE VANDEROOT	ORGANISME PRIVE	30 489,80
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	359 154,64
1972	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	503 554,35
1971	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	76 224,51
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	38 112,25
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	7 808,01

Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Péodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
21 158,21	6,33	Annuelle	fixe		2,00	fixe		2,00	F	37,66	1 882,93
1 256 902,45	14,91	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,78	prefixé	LIVRET A	4,80	I	1 450,60	30 220,78
22 793,05	1,98	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	116,05	3 868,25
22 793,05	1,99	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	116,05	3 868,25
26 886,64	2,50	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	112,67	3 755,58
30 860,98	3,74	Annuelle	fixe		3,00	fixe		3,00	F	109,39	3 646,20
591 901,92	0,58	Mensuelle	prefixé	LIVRET A	7,10	prefixé	LIVRET A	6,88	I	8 080,98	117 456,10
238 814,13	0,39	Annuelle	fixe		7,38	fixe		7,38	F	3 062,39	41 495,86
862 934,57	15,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,80	prefixé	LIVRET A	4,80	I	895,96	18 665,86
63 353,77	15,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,30	prefixé	LIVRET A	4,30	I	64,43	1 498,39
1 123 662,06	15,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,27	prefixé	LIVRET A	4,30	I	1 305,12	30 351,69
68 371,97	15,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,33	prefixé	LIVRET A	4,30	I	79,41	1 846,82
2 232 101,44	15,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,60	prefixé	LIVRET A	4,80	I	2 317,53	48 281,86
189 834,28	16,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,30	prefixé	LIVRET A	4,30	I	193,06	4 489,79
662 124,45	3,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,30	prefixé	LIVRET A	4,30	I	2 970,82	69 088,86
116 686,98	14,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,30	prefixé	LIVRET A	4,30	I	144,90	3 369,85
138 577,51	14,83	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,30	prefixé	LIVRET A	4,30	I	155,63	3 619,25
159 871,38	24,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	2,92	prefixé	LIVRET A	2,95	I	101,24	3 431,89
6 345,01	23,75	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	4,47	151,55
20 119,84	0,31	Annuelle	fixe		0,87	fixe		1,00	F	47,75	4 775,05
2 765,50	4,06	Annuelle	fixe		0,87	fixe		1,00	F	3,23	322,83
14 036,02	1,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	26,56	2 655,51
949,12	4,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,11	110,81
14 126,24	2,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	68,62	1 906,14
2 026,36	6,07	Annuelle	fixe		3,31	fixe		3,60	F	5,52	153,34
110 496,86	2,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	536,76	14 909,94
39 478,74	2,07	Annuelle	fixe		3,28	fixe		3,60	F	191,77	5 327,07
4 819,54	6,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	13,13	364,72
15 861,38	6,07	Annuelle	fixe		3,10	fixe		3,60	F	43,21	1 200,32
37 106,48	8,33	Annuelle	fixe		4,85	fixe		4,30	F	83,66	1 945,58
116 898,25	9,16	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	236,64	5 503,14
40 093,48	9,08	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	81,16	1 887,45
56 731,47	8,91	Annuelle	fixe		4,83	fixe		4,30	F	127,91	2 974,56
28 320,94	9,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	57,33	1 333,25
82 116,81	9,41	Annuelle	fixe		4,76	fixe		4,30	F	166,23	3 865,76
38 451,64	9,92	Annuelle	fixe		4,74	fixe		4,30	F	77,84	1 810,16
55 455,51	12,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	83,77	1 948,11
56 521,94	12,00	Annuelle	fixe		4,54	fixe		4,30	F	85,38	1 985,58
70 692,85	7,33	Annuelle	fixe		6,00	fixe		6,00	F	202,23	3 370,46
135 751,43	16,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,23	prefixé	LIVRET A	3,05	I	146,46	4 801,94
15 344,94	17,00	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,07	806,84
7 420,97	0,81	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	47,08	1 595,89
304 690,51	2,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,34	prefixé	LIVRET A	3,80	I	1 418,25	37 322,39
177 919,02	3,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	5,04	prefixé	LIVRET A	3,80	I	693,04	18 237,96
18 207,87	14,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,17	prefixé	LIVRET A	4,30	I	20,45	475,54
145 780,79	15,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,77	prefixé	LIVRET A	3,80	I	142,87	3 759,68
74 986,88	7,08	Annuelle	post-fixé	TAM	4,09	post-fixé	TAM	4,07	I	300,10	7 373,43
124 387,47	2,83	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,21	prefixé	LIVRET A	4,20	I	1 056,18	25 147,08
33 534,58	0,83	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,21	prefixé	LIVRET A	4,20	I	284,74	6 779,59
239 332,85	21,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,69	prefixé	LIVRET A	3,70	I	198,01	5 351,61
452 651,75	1,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,89	prefixé	LIVRET A	4,20	I	3 027,22	72 076,61
199 374,90	37,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,20	prefixé	LIVRET A	4,20	I	70,54	1 679,47
760 142,57	22,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,20	prefixé	LIVRET A	4,20	I	617,54	14 703,35
421 298,15	37,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,20	prefixé	LIVRET A	4,20	I	149,05	3 548,88
1 082 074,23	22,16	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,20	prefixé	LIVRET A	4,20	I	879,08	20 930,44
102 459,73	1,75	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,13	prefixé	LIVRET A	4,20	I	685,22	16 314,85
146 330,53	7,49	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,22	prefixé	LIVRET A	4,20	I	395,36	9 413,41
220 821,40	38,50	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,70	prefixé	LIVRET A	3,70	I	75,24	2 033,38
71 202,14	23,49	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,70	prefixé	LIVRET A	3,70	I	52,32	1 413,99
206 812,30	38,67	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,45	prefixé	LIVRET A	3,45	I	70,38	2 039,91
527 933,53	23,66	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,45	prefixé	LIVRET A	3,45	I	377,88	10 952,98
22 174,35	38,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,70	prefixé	LIVRET A	3,70	I	7,56	204,19
48 805,73	23,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,70	prefixé	LIVRET A	3,70	I	35,86	969,23
536 089,99	3,49	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,39	prefixé	LIVRET A	3,45	I	2 249,97	65 216,45
224 766,51	3,49	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,43	prefixé	LIVRET A	3,45	I	943,34	27 343,31
25 049,96	1,06	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	47,40	4 739,87
14 029,85	0,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	33,30	3 330,27
9 802,16	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	18,55	1 854,73
4 356,50	1,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,24	824,33
51 317,58	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	97,10	9 710,13
71 950,03	1,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	136,14	13 614,13
8 768,66	0,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	20,81	2 081,42
7 536,87	3,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	10,10	1 010,10
3 580,35	3,07	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,80	prefixé	LIVRET A	3,80	I	15,30	402,50

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	70 PLR DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	6 250,41
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	19 HLM QUAI FELIX MARECHAL	ORGANISME PRIVE	65 065,24
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	108 PSR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	31 404,50
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	78 800,90
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE P. ET M. CURIE	ORGANISME PRIVE	29 580,06
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	14 282,26
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	17 HLM PONT MOREAU	ORGANISME PRIVE	70 126,55
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	153 PLR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	14 879,02
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PSR SAINT ELOI PRE-GENIE	ORGANISME PRIVE	55 613,40
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	7 012,65
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	76 PSR SAINT ELOI BONNE FONTAINE	ORGANISME PRIVE	12 317,88
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RUE VANDERNOOT	ORGANISME PRIVE	13 506,98
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU GARAGES	ORGANISME PRIVE	3 215,13
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 HLM ZUP	ORGANISME PRIVE	12 308,54
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	96 HLM RUE EMILE ROUX	ORGANISME PRIVE	72 215,10
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	64 196,28
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	87 505,74
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	16 174,84
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	143 685,40
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	178 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	27 943,90
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	210 150,97
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	33 691,23
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER SOLEIL RUE PIERRE ET MARIE	ORGANISME PRIVE	4 482,00
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	19 208,58
1974	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	753 265,84
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	49 667,89
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	31 033,15
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 PLR PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	167 160,35
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	26 HLM PLACE JEAN PERRIN	ORGANISME PRIVE	8 375,74
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	17 676,09
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	90 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	117 202,80
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	37 685,40
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ZONE SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	10 397,02
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE P. ET M. CURIE	ORGANISME PRIVE	50 559,10
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	23 461,90
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	151 HLM RUE PIERRE ET MARIE CURIE	ORGANISME PRIVE	115 708,80
1975	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	20 108,03
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	411 612,35
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	411 764,80
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	16 769,39
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	35 383,42
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	11 982,49
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	154 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	37 350,01
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT PONTS	ORGANISME PRIVE	9 578,20
1973	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU	ORGANISME PRIVE	22 867,35
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	50 PLR RUE BOILEAU (58.500)	ORGANISME PRIVE	8 918,27
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	100 HLM DANS LA ZUP	ORGANISME PRIVE	11 281,23
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	95 311,13
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	968 752,52
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR ST ELOI	ORGANISME PRIVE	34 985,29
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	102 750,64
1976	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	170 HLMO A METZ DEVANT LES PONTS	ORGANISME PRIVE	320 142,94
1983	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	68 HLM METZ SECTEUR SAINT ELOI	ORGANISME PRIVE	17 059,05
1977	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER RESIDENCE RUE D'ASFELD	ORGANISME PRIVE	94 183,00
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REHABILITATION IMMEUBLE ANCIEN	ORGANISME PRIVE	108 711,39
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	318 450,75
1980	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FOYER POUR PERSONNES AGEES	ORGANISME PRIVE	25 916,33
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	36 892,66
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	25 LOGEMENTS HLM EN NEXIRUE	ORGANISME PRIVE	575 662,73
1981	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	14 985,74
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	48 494,03
1978	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	287 HLM A VALLIERES	ORGANISME PRIVE	178 212,90
1979	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	81 LOGEMENTS 24, PLACE SAINT SIMPLICE	ORGANISME PRIVE	99 478,47
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	5/7/9 PLACE DE CHAMBRE	ORGANISME PRIVE	111 578,93
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	5/7/9 PLACE DE CHAMBRE	ORGANISME PRIVE	959 132,45
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ.18 P.L.A VIGNE ST AVOLD	ORGANISME PRIVE	688 167,57
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	29 PAV. ET 29 GAR.ZAC G.A.B	ORGANISME PRIVE	977 186,49
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	41 LOGEMENTS PLA RUE DE LA PAIX	ORGANISME PRIVE	1 049 108,40
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 2ETR.13/40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	649 173,65
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	DERNIERE TRANCHE DE 07 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	345 754,37
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	RENOVATION D UN IMMEUBLE 7 RUE	ORGANISME PRIVE	416 917,57
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR. 22/44 LOG.7-9 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UN LOG-FOYER	ORGANISME PRIVE	422 436,23
1986	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.22/44 LOG 7/9 RUE PINS	ORGANISME PRIVE	1 362 070,99

Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Péodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
1 404,96	4,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	1,64	164,02
11 090,74	2,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	17,42	1 741,69
5 353,05	2,56	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,41	840,65
27 551,57	5,56	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	72,88	2 470,59
13 563,90	3,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	57,94	1 524,83
4 511,93	0,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	35,35	930,19
13 867,82	3,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	18,59	1 858,59
2 536,20	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,98	398,29
9 479,66	2,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	14,89	1 488,68
1 386,76	3,07	Annuelle	fixe		0,91	fixe		1,00	F	1,86	185,86
2 435,94	3,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,26	326,46
2 671,08	3,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	3,58	357,98
1 474,29	3,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	6,30	165,74
3 888,38	0,56	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	30,46	801,65
21 505,04	4,81	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	69,79	2 365,62
9 547,79	0,06	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	69,69	2 362,28
27 608,76	4,81	Annuelle	fixe		2,65	fixe		2,95	F	83,32	2 824,44
3 646,24	2,07	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	16,57	561,58
24 404,79	0,06	Annuelle	fixe		2,60	fixe		2,95	F	154,82	5 248,24
5 243,19	1,56	Annuelle	fixe		2,81	fixe		2,95	F	29,46	998,81
41 558,22	3,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	55,70	5 569,71
7 047,00	4,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	8,80	880,23
1 175,10	6,56	Annuelle	fixe		0,99	fixe		1,00	F	1,15	114,79
2 642,88	1,81	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	25,11	749,49
148 961,57	3,31	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	199,64	19 964,07
11 164,49	4,81	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	13,03	1 303,33
16 454,18	5,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	52,74	1 388,00
37 225,14	4,56	Annuelle	fixe		0,93	fixe		1,00	F	43,45	4 345,26
2 645,97	0,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	20,73	545,51
5 584,06	0,06	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	43,75	1 151,23
19 763,93	0,81	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	125,36	4 249,51
5 604,86	0,06	Annuelle	fixe		3,00	fixe		2,95	F	40,91	1 386,74
3 096,11	4,06	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	10,05	340,59
15 972,12	0,31	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	125,13	3 292,88
7 799,40	5,56	Annuelle	fixe		2,79	fixe		2,95	F	22,02	746,54
17 209,09	0,06	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	125,61	4 257,83
3 602,08	0,06	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	25,43	759,15
73 734,18	0,06	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	520,59	15 539,90
73 761,47	0,56	Annuelle	fixe		3,35	fixe		3,35	F	520,78	15 545,66
5 826,39	5,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe		3,35	F	18,17	542,33
11 034,47	4,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	39,62	1 182,65
4 163,24	5,06	Annuelle	fixe		3,16	fixe		3,35	F	12,98	387,52
11 647,74	4,56	Annuelle	fixe		3,18	fixe		3,35	F	41,82	1 248,38
4 392,07	3,07	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	18,76	493,75
4 522,13	3,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	6,06	606,06
1 763,62	3,07	Annuelle	fixe		1,00	fixe		1,00	F	2,36	236,36
1 916,06	0,56	Annuelle	fixe		2,95	fixe		2,95	F	12,16	412,06
14 175,38	0,31	Annuelle	fixe		2,82	fixe		2,95	F	103,46	3 507,24
219 073,84	1,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	1 296,42	36 011,67
17 361,60	4,81	Annuelle	préfixé	LIVRET A	3,80	préfixé	LIVRET A	3,80	I	63,76	1 677,88
32 944,37	4,31	Annuelle	fixe		3,42	fixe		3,60	F	125,10	3 475,09
53 985,67	0,06	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	342,43	11 607,65
5 822,44	4,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	20,53	570,31
26 963,07	6,31	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	29,47	2 455,99
34 024,39	7,56	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	33,61	2 801,23
99 668,42	7,81	Annuelle	fixe		1,20	fixe		1,20	F	98,47	8 205,72
9 047,92	9,56	Annuelle	fixe		1,18	fixe		1,20	F	7,80	650,13
11 690,60	5,31	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	36,01	1 000,35
151 136,09	2,81	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	734,13	20 392,62
5 346,89	5,56	Annuelle	fixe		3,38	fixe		3,60	F	17,61	489,21
12 711,97	3,07	Annuelle	fixe		2,80	fixe		2,95	F	48,25	1 635,43
49 966,20	3,07	Annuelle	fixe		2,70	fixe		2,95	F	174,70	5 921,90
32 072,96	3,07	Annuelle	fixe		3,60	fixe		3,60	F	131,43	3 650,82
38 217,57	0,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,28	préfixé	LIVRET A	3,80	I	278,39	7 326,01
316 133,86	0,91	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,08	préfixé	LIVRET A	3,80	I	2 302,82	60 600,42
309 063,67	2,16	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,86	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 438,61	37 858,07
482 207,03	3,66	Annuelle	préfixé	LIVRET A	5,42	préfixé	LIVRET A	3,80	I	1 878,33	49 429,64
461 259,36	5,41	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,61	préfixé	LIVRET A	3,48	I	1 311,04	37 673,61
285 420,88	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	632,27	23 311,90
165 494,00	6,33	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,27	préfixé	LIVRET A	3,46	I	410,78	11 885,68
199 556,01	6,41	Annuelle	fixe		4,44	fixe		3,95	F	566,11	14 331,99
593 503,55	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	1 314,73	48 474,72
202 197,49	6,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	2,91	préfixé	LIVRET A	2,25	I	326,74	14 521,70
598 859,00	5,67	Annuelle	préfixé	LIVRET A	4,06	préfixé	LIVRET A	2,71	I	1 326,59	48 912,13

Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial
Année	Profil				
1988	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS SUR CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	422 436,23
1989	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.2E.TR.22/44 LOG 3-11 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	1 351 188,70
1987	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REALIS.17/19 RUE BOUTEILLER	ORGANISME PRIVE	1 349 890,31
1990	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUISITION - AMELIORATION	ORGANISME PRIVE	2 285 668,90
1990	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 76 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	533 570,80
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	3 927 511,08
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 44 LOG. P.L.F. METZ VALLIERES	ORGANISME PRIVE	3 036 712,51
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	2 006 580,28
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION DE 40 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	1 002 892,65
1991	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 18/44 LOG RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	852 204,55
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.4 LOG RUE HUILIERS A METZ	ORGANISME PRIVE	1 328 162,63
1992	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.13 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	62 504,10
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTR.16 LGTS ZAC GRANGE AUX BOIS	ORGANISME PRIVE	1 041 961,38
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS.6 LOG 12 RUE DU PT DES MORTS	ORGANISME PRIVE	1 387 948,68
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 6 LOG. 74 RUE SAINT PIERRE	ORGANISME PRIVE	142 618,04
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 8 LOG. 172 AV. A. MALRAUX	ORGANISME PRIVE	224 100,06
1993	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 4 PAVIL. INDIVID. ADAPTES	ORGANISME PRIVE	442 102,15
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUI-AMEL.5 LOG 45 ST LIVIER A METZ	ORGANISME PRIVE	147 109,49
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AMEL.6 PLA AV.A.MALRAUX A METZ	ORGANISME PRIVE	124 296,56
1994	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQ-AM.10 PLA 33 RUE MARCHANT A METZ	ORGANISME PRIVE	174 865,12
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL 8 LOG PLA INS	ORGANISME PRIVE	196 250,67
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST.27 LOG PLI RESIDENCE ST VINCENT	ORGANISME PRIVE	182 281,00
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION16/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	1 628 765,30
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 17 LOG PLI RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	803 102,05
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 2/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	962 867,99
1995	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 10/28 LOG PLA RESIDENCE	ORGANISME PRIVE	78 821,51
1996	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 16 LOG PLI RES CHATILLON	ORGANISME PRIVE	515 769,14
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS.26 LOG PLA RUE G.DUCROCQ A METZ	ORGANISME PRIVE	857 983,07
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS 2 LOG PLATS RUE G.DUCROC A METZ	ORGANISME PRIVE	1 332 532,54
1996	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONSTRUCTION 11 LOG RESID CHATILLON	ORGANISME PRIVE	132 258,35
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 3 PLA TS 1 RUE TAISON	ORGANISME PRIVE	1 318 684,00
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	AQUIS-AMEL. 3 PLA TS 38 RUE ROEDERER	ORGANISME PRIVE	119 672,48
1997	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONST. 27/72 PLA 46 A 60 RUE DES PINS	ORGANISME PRIVE	114 794,11
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 22/28 PLA RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	1 131 781,50
1998	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	CONS. 6/28 PLALM RUE LENOTRE A METZ	ORGANISME PRIVE	727 881,56
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 5 PLA I 20 CHEMIN DE LA	ORGANISME PRIVE	424 469,21
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	ACQUIS-AMEL. 2 PLA I AVENUE DE	ORGANISME PRIVE	120 434,72
1999	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	REFINANCEMENT DIVERS EMPRUNTS	ORGANISME PRIVE	32 014,29
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	4 988 741,64
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	50 539,29
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	FINANCEMENT 38 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	1 241 853,87
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	589 059,80
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	69 154,84
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	119 705,86
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	45 145,95
2000	P	S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR	PACTE DE RELANCE VILLE	ORGANISME PRIVE	40 689,40
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99438-603-717-812	ORGANISME PRIVE	1 257 315,57
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99604-99720-99710-99716-99811	ORGANISME PRIVE	8 973 008,65
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99709	ORGANISME PRIVE	401 366,58
2007	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	REAMENAG.99041-338-510-408-409	ORGANISME PRIVE	7 571 824,55
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 54/92 LOGEMENTS	ORGANISME PRIVE	2 606 878,19
2000	P	S.A. HLM BATIGERE - NANCY	CONST. 38/92 PLA ET PLALM	ORGANISME PRIVE	2 729 851,35

Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Péodicité des remb.	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année			Nature emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
			Taux	Index	Taux actuariel	Taux	Index	Niveau de taux		en intérêts	en capital
185 731,67	5,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,97	prefixé	LIVRET A	3,50	I	530,94	15 169,74
778 605,49	8,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,88	prefixé	LIVRET A	4,30	I	1 755,43	40 823,99
646 119,87	6,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,98	prefixé	LIVRET A	2,71	I	1 258,57	46 403,92
1 317 087,92	8,49	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,86	prefixé	LIVRET A	4,30	I	2 969,49	69 057,81
150 597,69	0,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	6,37	prefixé	LIVRET A	5,25	I	1 519,23	28 937,75
2 517 822,28	10,00	Annuelle	fixe		4,84	fixe		4,30	F	4 601,81	107 018,82
1 835 767,89	9,75	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,36	prefixé	LIVRET A	3,55	I	3 271,67	92 159,68
1 243 615,69	10,67	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,23	prefixé	LIVRET A	3,55	I	2 302,82	64 868,11
606 273,43	9,83	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,36	prefixé	LIVRET A	3,55	I	1 080,49	30 436,29
515 178,76	9,75	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,36	prefixé	LIVRET A	3,55	I	918,14	25 863,13
891 283,08	11,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,59	prefixé	LIVRET A	4,30	I	1 477,86	34 368,90
37 785,29	9,67	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,36	prefixé	LIVRET A	3,55	I	67,34	1 896,90
699 223,53	11,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,46	prefixé	LIVRET A	4,30	I	1 159,40	26 962,86
931 403,38	11,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,63	prefixé	LIVRET A	4,30	I	1 544,39	35 915,99
91 428,61	10,00	Annuelle	fixe		4,77	fixe		4,30	F	167,10	3 886,13
143 664,56	10,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,71	prefixé	LIVRET A	4,30	I	262,57	6 106,39
283 419,84	10,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,71	prefixé	LIVRET A	4,30	I	518,01	12 046,63
94 307,97	10,50	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,68	prefixé	LIVRET A	4,30	I	172,37	4 008,51
83 411,02	11,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,61	prefixé	LIVRET A	4,30	I	138,31	3 216,43
111 941,53	11,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,09	prefixé	LIVRET A	3,55	I	190,42	5 363,96
125 631,68	11,58	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,09	prefixé	LIVRET A	3,55	I	213,71	6 019,96
127 514,06	12,08	Annuelle	fixe		4,58	fixe		4,30	F	192,62	4 479,48
877 423,46	5,08	Annuelle	fixe		6,50	fixe		6,50	F	4 352,75	66 965,40
583 529,94	13,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,75	prefixé	LIVRET A	4,80	I	899,64	18 742,54
633 852,29	5,41	Annuelle	fixe		6,32	fixe		6,50	F	2 369,05	36 446,97
62 986,90	13,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,24	prefixé	LIVRET A	4,30	I	69,78	1 622,86
374 755,30	13,50	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,29	prefixé	LIVRET A	4,30	I	517,58	12 036,85
565 604,89	6,83	Annuelle	fixe		5,97	fixe		6,00	F	1 866,03	31 100,44
1 046 466,35	15,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,89	prefixé	LIVRET A	4,30	I	1 215,46	28 266,53
101 533,20	15,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,72	prefixé	LIVRET A	3,80	I	112,31	2 955,65
829 555,48	7,07	Annuelle	fixe		6,22	fixe		6,15	F	2 797,40	45 486,11
91 871,16	15,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,84	prefixé	LIVRET A	3,80	I	101,63	2 674,39
88 126,09	15,33	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,84	prefixé	LIVRET A	3,80	I	97,48	2 565,37
615 750,82	4,75	Annuelle	fixe		6,80	fixe		6,80	F	3 318,54	48 802,08
554 742,99	17,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,55	prefixé	LIVRET A	3,55	I	613,32	17 276,64
317 346,92	17,00	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,05	prefixé	LIVRET A	3,05	I	321,76	10 549,46
94 836,03	16,49	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,80	prefixé	LIVRET A	3,80	I	97,12	2 555,84
25 209,58	16,49	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,80	prefixé	LIVRET A	3,80	I	25,82	679,40
2 450 839,52	4,00	Annuelle	prefixé	TAM	3,60	prefixé	TAM	3,60	I	8 641,51	240 042,08
18 056,79	0,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,05	prefixé	LIVRET A	3,05	I	117,83	3 863,18
1 086 325,78	18,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,30	prefixé	LIVRET A	4,30	I	826,65	19 224,46
506 169,80	18,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,80	prefixé	LIVRET A	3,80	I	378,90	9 970,93
24 707,78	0,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,05	prefixé	LIVRET A	3,05	I	161,23	5 286,14
42 768,76	0,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,05	prefixé	LIVRET A	3,05	I	279,08	9 150,22
16 129,83	0,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,05	prefixé	LIVRET A	3,05	I	105,25	3 450,92
14 537,62	0,08	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,05	prefixé	LIVRET A	3,05	I	94,86	3 110,26
1 161 877,12	20,28	Annuelle	prefixé	LIVRET A	3,55	prefixé	LIVRET A	3,55	I	857,26	24 148,22
8 394 371,76	21,15	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,05	prefixé	LIVRET A	4,05	I	5 940,93	146 689,69
354 420,05	13,83	Annuelle	fixe		5,50	fixe		5,50	I	537,65	9 775,48
6 981 947,34	18,41	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,11	prefixé	LIVRET A	4,05	I	6 048,62	149 348,57
1 711 061,50	7,33	Annuelle	prefixé	EURIBOR12	3,52	prefixé	EURIBOR12M	3,00	I	3 301,02	110 034,00
2 288 688,26	19,25	Annuelle	prefixé	LIVRET A	4,20	prefixé	LIVRET A	4,20	I	2 257,36	53 746,78

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 9 837 865,00
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B -
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 3 153 658,07
- Provisions pour garanties d'emprunt	D -
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 12 991 523,07
Recettes réelles de fonctionnement	II 167 852 051,00
Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II -

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

IV

B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT						
65738 - AUTRES ORGANISMES PUBLICS						
65 20 65738	CD4	Action éducative	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	PREVENTION ROUTIERE	ORGANISME PUBLIC
						360,00

						360,00
6574 - SUBV.FONCT.ASSOC.ET ORGANISMES DIVERS						
65 832 6574	AE2	Developpement Durable	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	INSTITUT EUROPEEN D'ECOLOGIE	ASSOCIATION
65 832 6574	AE2	Developpement Durable	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	STE FRANCAISE D'ETHNOPHARMACOLOGIE	ASSOCIATION
65 832 6574	AE2	Developpement Durable	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	MAISONS ALTERNATIVES ECOLOGIQUES	ASSOCIATION
65 832 6574	AE2	Developpement Durable	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	MIRABEL LNE	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	F.O.	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	UNSA - EDUCATION 57	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	F.S.U.	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	C.G.T.	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	MALGRE-NOUS	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	FEDERATION NLE DES ACCIDENTS	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	CENTRE DE VOLONTARIAT	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	AGIR ABC	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	U.I.A.C.A.L.	ASSOCIATION
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	PIVOD MOSELLE	ASSOCIATION

						279,00
						70 025,00

Comptes	Services	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	CASAM	ASSOCIATION	1 940,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	CLUB SENIORS "LES ANNEES D'OR"	ASSOCIATION	1 028,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ACCUEIL ET PARRAINAGE D'ENFANTS	ASSOCIATION	278,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	FAMILLE LORRAINE METZ BORNY	ASSOCIATION	931,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	UNION SPORTIVE ET LOISIRS SOURDS METZ	ASSOCIATION	514,00
65 020 6574	BA2	Gest. Domaniale et Moy. Gén.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	MIKADO	ASSOCIATION	1 562,00
65 020 6574	BD3	Ville Numérique	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	TOUS BRANCHES	ASSOCIATION	8 000,00
65 020 6574	BD3	Ville Numérique	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	GRAND EST NUMERIQUE	ASSOCIATION	10 000,00
65 020 6574	BD3	Ville Numérique	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	GRAOULAB	ASSOCIATION	2 000,00
65 020 6574	BG1	Citoyenneté et démo particip.	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	METZ ACCUEIL VILLES DE FRANCE.	ASSOCIATION	1 500,00
65 20 6574	CD4	Action éducatice	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	A.G.I.E.M.	ASSOCIATION	150,00
65 900 6574	CG4	Emploi et Insertion	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION TRAVAILLER EN MOSELLE	ASSOCIATION	21 500,00
65 92 6574	FD1	Espaces Verts	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	SOCIETE D'HOTICULTURE DE LA MOSELLE	ASSOCIATION	919,00
65 92 6574	FD1	Espaces Verts	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	SYNDICAT APICULTEURS DE METZ	ASSOCIATION	1 410,00
65 92 6574	FD1	Espaces Verts	Subvention	Participation au fonctionnement de la structure	ASSOCIATION SEMETZETOU	ASSOCIATION	270,00

						52 002,00	
						122 387,00	

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - DEPENSES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP				
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer exercices suivants	
AP11002	2011 Plan vélo	9 202 593	-3 483 867	5 718 726	4 878 726	440 000	50 000	350 000
AP11003	2011 Grosses rénovations écoles 1er degré et accessibilité PMR	5 533 359	2 978 660	8 512 019	3 812 019	700 000	1 000 000	3 000 000
AP11004	2011 Ecoles - Programme efficacité énergétique	3 831 555	1 329 721	5 161 276	2 431 276	130 000	650 000	1 950 000
AP11005	2011 Piscines - Programme efficacité énergétique	8 361 100	0	8 361 100	7 146 100	1 215 000	0	0
AP11007	2009 BAM	15 000 000	0	15 000 000	13 426 192	1 573 808	0	0
AP11008	2009 Porte des Allemands	3 500 000	0	3 500 000	3 442 619	57 381	0	0
AP11009	2011 Agora	10 000 000	0	10 000 000	1 224 402	200 000	6 250 000	2 325 598
AP11012	2011 Opérations structurantes de voirie	11 406 169	0	11 406 169	11 373 169	33 000	0	0
AP12018	2012 Réaménagement péristyle Hôtel de Ville	1 750 000	-1 050 000	700 000	45 349	140 000	130 000	384 651
AP12019	2012 Subvention à Metz Métropole	4 355 769	2 751 499	7 107 268	1 607 268	1 100 000	1 100 000	3 300 000
AP12020	2012 Création et rénovation des restaurants scolaires	7 522 448	-2 543 849	4 978 599	1 413 599	2 815 000	750 000	0
AP12022	2009 Restauration des monuments historiques	9 717 250	201 418	9 918 668	5 881 845	1 505 099	1 300 000	1 231 724
AP12023	2012 Aménagelents quartier Les Isles	3 890 698	0	3 890 698	3 850 698	40 000	0	0
AP12025	2012 Suppression du passage à niveau Patrotte	7 838 054	0	7 838 054	7 196 555	641 499	0	0
AP13027	2013 Réfection des cimetières et extension des columbariums	900 000	230 942	1 130 942	440 942	100 000	120 000	470 000
AP13028	2013 Rénovation des centres socioculturels	3 732 000	-2 661 490	1 070 510	601 710	468 800	0	0
AP13030	2013 Enrichissement des collections	1 200 000	292 303	1 492 303	542 303	150 000	200 000	600 000
AP13031	2013 Confortement et mise en valeur des cours d'eau	1 120 000	435 000	1 555 000	245 000	360 000	550 000	400 000
AP13032	2013 Création, rénovation des espaces verts et accessibilité PMR	2 434 000	-831 931	1 602 069	722 069	80 000	200 000	600 000
AP13034	2013 Réseau d'éclairage urbain	8 210 000	3 374 078	11 584 078	3 384 078	1 400 000	1 700 000	5 100 000
AP14035	2014 Démolition reconstruction Pont Lothaire	3 000 000	0	3 000 000	700 000	2 000 000	300 000	0
AP14036	2014 Budgets participatifs	1 000 000	0	1 000 000	200 000	800 000	0	0
AP15036	2015 Budgets participatifs	0	1 000 000	1 000 000	0	200 000	800 000	0
AP15037	2015 Modernisation de la propreté urbaine	0	1 220 000	1 220 000	0	620 000	600 000	0
AP15038	2015 Projet numérique dans les écoles	0	1 030 000	1 030 000	0	230 000	250 000	550 000
AP15039	2015 Crédit jardins familiaux	0	200 000	200 000	0	200 000	0	0
AP15040	2015 Centre des congrès	0	30 000 000	30 000 000	354 538	2 500 000	6 500 000	20 645 462
		123 504 995	34 472 484	157 977 479	74 920 457	19 699 587	22 450 000	40 907 435

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 -SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - RECETTES

N° et intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2014	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2014)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer exercices suivants
AP11005_R 2011 Piscines - Programme efficacité énergétique	300 000	0	300 000	280 000	20 000	0	0
AP11007_R 2009 BAM	3 880 000	0	3 880 000	2 596 432	1 283 568	0	0
AP11008_R 2009 Porte des Allemands	360 000	0	360 000	209 731	150 269	0	0
AP11009_R 2011 Agora	941 128	558 872	1 500 000	1 083 274	0	750 000	-333 274
AP11012_R 2011 Opérations structurantes de voirie	270 000	0	270 000	270 000	0	0	0
AP12020_R 2012 Création et rénovation des restaurants scolaires	200 000	270 000	470 000	200 000	200 000	70 000	0
AP12022_R 2009 Restauration des monuments historiques	4 620 403	-141 719	4 478 684	3 053 684	475 000	350 000	600 000
AP12025_R 2012 Suppression du passage à niveau Patrotte	2 268 010	0	2 268 010	2 146 710	121 300	0	0
AP13028_R 2013 Rénovation des centres socioculturels	225 500	216 254	441 754	225 500	216 254	0	0
AP13031_R 2013 Confortement et mise en valeur des cours d'eau	655 000	-12 000	643 000	123 000	245 000	0	275 000
	13 720 041	891 407	14 611 448	10 188 331	2 711 391	1 170 000	541 726

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

CHAPITRES	ARTICLES	LIBELLE DE L'ARTICLE	TOTAL DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
73	7362	RECETTES Taxe de séjour	510 000
65	65737	DEPENSES Reversement à l'E.P.C.C. Centre Pompidou-Metz	400 000
65	6574	Actions en faveur du développement touristique	110 000
13	1342	RECETTES Produit des amendes de police	3 500 000
23		DEPENSES . Installation et développement de signaux lumineux et signalisation horizontale . Création de parcs de stationnement . Aménagement de carrefours . Différenciation du trafic . Travaux commandés par les exigences de la sécurité routière	3 500 000

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5	0	5	5	0	5
Directeur général des services		1		1	1		1
Directeur général adjoint des services		2		2	2		2
Directeur général des services techniques		1		1	1		1
Inspecteur général		1		1	1		1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		437	0	437	372,9	36,4	409,3
Administrateurs	A +	8		8	7	1	8
Attachés	A	88		88	61,8	21,8	83,6
Rédacteurs	B	107		107	89,3	13,6	102,9
Adjoints administratifs	C	234		234	214,8		214,8
FILIERE TECHNIQUE (c)		1039	17,2	1056,2	906	80,1	986,1
Ingénieurs	A	68		68	50,5	11	61,5
Techniciens	B	104		104	79,2	16	95,2
Agents de maîtrise	C	145		145	135,8	1	136,8
Adjoints techniques	C	722	17,2	739,2	640,5	52,1	692,6
FILIERE MEDICO-SOCIALE (d,e)		324	11,9	335,9	283,1	32,8	315,9
Médecin 2ème classe	A	0	0,7	0,7	0,7		0,7
Sage-femme de classe exceptionnelle	A	1		1	1		1
Puéricultrices cadres de santé	A	2		2	2		2
Puéricultrices	A	16		16	15,5		15,5
Assistants socio-éducatifs	B	4		4	3,8		3,8
Educateurs de jeunes enfants	B	39	1,5	40,5	37,4	1,8	39,2
Auxiliaires de puériculture	C	123	4	127	90,1	31	121,1
Agents sociaux	C	20	5,7	25,7	25,7		25,7
Agents spécialisés de crèche	C	1		1	0,8		0,8
Agents spécialisé des écoles maternelles	C	118		118	106,1		106,1
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		45	0	45	36	4	40
Conseiller territorial APS	A	1	0	1	0	1	1
Educateurs APS	B	44	0	44	36	3	39
FILIERE CULTURELLE (h)		81	0,5	81,5	65,4	2	67,4
Conservateurs patrimoine	A	2		2	1,8		1,8
Attachés de conservation patr.	A	3		3	2,9		2,9
Bibliothécaires	A	9		9	7		7
Assistants conservation	B	34		34	25,3	2	27,3
Adjoints du patrimoine	C	33	0,5	33,5	28,4		28,4
FILIERE ANIMATION (i)		27	0	27	13,8	8	21,8
Animateur	B	4		4	2	1	3
Adjoints d'animation	C	23		23	11,8	7	18,8
FILIERE POLICE(j)		95	0	95	93,9	0	93,9
Chefs de service PM	B	7		7	6,9		6,9
Gardes champêtre	C	11		11	10		10
Agents de police municipale	C	77		77	77		77
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j)		2048	29,6	2077,6	1771,1	163,3	1934,4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 EPTP. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	EMUNERATION	CONTRAT		Nature du contrat (5)
				Indice brut	Fondement du contrat (4)	
Agents occupant un emploi permanent (6)	238					
Chargé coop. institutionnelle	1	A	ADM	1158	3-3	CDI
Chargé de mission cultes	1	A	ADM	780	3-3	CDI
Chargé de mission	1	A	ADM	883	3-3	CDI
Responsable serv. DTIC	1	A	TECHN	9128	3-3	CDI
Chargé d'opérations	1	A	TECHN	852	3-3	CDI
Directeur	3	A	ADM	985	3-3	CDD
Directeur de la communication	1	A	COM	916	3-3	CDD
Rédacteur en chef	1	A	COM	916	3-2	CDD
Directeur délégué	1	A	ADM	881	3-3	CDI
Attaché principal	1	A	URBA	821	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM	801	3-2	CDD
Attaché	1	A	ADM	703	3-3	CDD
Attaché	1	A	COM	625	3-2	CDD
Attaché	1	A	ADM	588	3-2	CDD
Attaché	1	A	ADM	542	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM	500	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM	466	3-3	CDD
Attaché	3	A	ADM	442	3-3	CDD
Attaché	1	A	ADM	423	3-2	CDD
Attaché	3	A	ADM	379	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	2	B	ADM	422	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	2	B	ADM	397	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	1	B	ADM	378	3-2	CDD
Rédacteur principal 2cl	2	B	ADM	350	3-2	CDD
Rédacteur	2	B	ADM	360	3-2	CDD
Rédacteur	3	B	ADM	356	3-2	CDD
Rédacteur	2	B	ADM	348	3-2	CDD
Architecte urbaniste	1	A	TECHN	946	3-3	CDI
Coordinateur info et multimédia	1	A	TECHN	966	3-3	CDI
Directeur de l'urbanisme	1	A	URBA	864	3-3	CDI
Chargé opération GP	1	A	TECHN	588	3-3	CDD
Ingénieur	1	A	TECHN	458	3-2	CDD
Ingénieur	1	A	TECHN	458	3-3	CDD
Ingénieur	1	A	TECHN	492	3-3	CDD
Ingénieur	1	A	TECHN	379	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1	B	OTR	614	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1	B	TECHN	444	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	1	B	TECHN	422	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	2	B	TECHN	378	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	2	B	TECHN	367	3-2	CDD
Technicien principal 2cl	6	B	TECHN	350	3-2	CDD
Technicien	1	B	TECHN	393	3-2	CDD
Technicien	1	B	TECHN	348	3-2	CDD
Technicien	1	B	TECHN	325	3-2	CDD
Agent de maitrise	1	C	TECHN	348	3-2	CDD
Adjoint technique	37	C	TECHN	340	3-2	CDD
Adjoint technique	21	C	TECHN	340	3-2	CDI
Assis. Cons. Ppal 2cl	2	B	CULT	350	3-2	CDD
Assistant conservation	5	B	CULT	576	3-2	CDD
Conseiller des APS	1	B	SP	379	3-2	CDD
Educateur des APS	1	B	SP	348	3-2	CDD
Educateur des APS	1	B	SP	356	3-2	CDD
Educateur des APS	1	B	SP	360	3-2	CDD
Animateur territorial	1	B	ANIM	348	3-2	CDD
Adjoint d'animation 1cl	4	C	ANIM	342	3-2	CDD
Adjoint d'animation 2cl	3	C	ANIM	340	3-2	CDD
Educateur ppal de jeunes enfts	1	B	MS	675	3-2	CDI
Educateur ppal de jeunes enfts	1	B	MS	599	3-2	CDI
Auxiliaire ppal 2cl	1	C	MS	430	3-2	CDI
Auxiliaire 1cl	30	C	MS	342	3-2	CDD
Assistantes maternelles	63	C	MS	Tx horaire	3	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION	CONTRAT		
				Indice brut	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)	429					
Directeur de Cabinet	1	A	OTR	IM 953	110	CDD
Collaborateur de Cabinet	2	A	CAB	987	110	CDD
Collaborateur groupe d'élus	1	A	ADM	653	110-1	CDD
Collaborateur groupe d'élus	1	B	ADM	438	110-1	CDD
Collaborateur groupe d'élus	1	C	ADM	340	110-1	CDD
Secrétaire administrative	1	C	OTR	330	110-1	CDD
Agent de service	30	C	RS	Tx horaire	3	CDD
Agent de service	26	C	RS	Tx horaire	3	CDI
Agent d'encadrement	287	C	RS	Tx horaire	3	CDD
Auxiliaire de sécurité	21	C	OTR	Tx horaire	3	CDD
Opérateur des APS horaire	2	C	SP	333	3	CDD
Aide Opé. Des APS horaire	1	C	SP	330	3	CDD
Musiciens harmonie	55	B	CULT	prime harmonie	A	CDD
TOTAL GENERAL	667					

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

- 3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
- 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création , de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
- 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	IV C2
--	------------------------

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Concession	Urbis Park	Parking Arsenal	Sté anonyme	-
Concession	Urbis Park	Parking Gare Pompidou	Sté anonyme	-
Concession	SAS SPCM	Parking Cathédrale	Sté par actions simplifiée	-
Concession	SNC du parc Coislin	Parking Coislin	Sté en nom collectif	-
Concession	Urbis Park	Parking République	Sté anonyme	-
Concession	SNC Parking Mazelle	Parking Mazelle	Sté en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Paixhans	Parking Paixhans	Sté en nom collectif	-
Concession	SNC Parking Gare Charles de Gaulle	Parking De Gaulle	Sté en nom collectif	-
Concession	Vinci Park	Parking St Thiebault	Sté anonyme	-
Concession	SNC Parking de la Comédie	Parking Comédie	Sté en nom collectif	-
Affermage	SAS SEVM	Stationn. sur voirie	Sté par actions simplifiée	-
Affermage	SARL Garden Golf	Golf de Metz	Sté à responsabilité limitée	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauff. Urb. Metz Est	S.A.E.M.L	-
Concession	Usine d'électricité de Metz	Chauff. Urb. Metz Cité	S.A.E.M.L	-
Affermage	ADOMA	Aire d'acc. gens du voyage	S.A.E.M.L	-
Concession	Sté des crématoriums de France	Crématorium	Sté anonyme	-
Affermage	SNC Les Arènes (VEGA)	Les Arènes	Sté en nom collectif	-
Affermage	Ste mosellane des eaux	Prod. Eau potable	SCA	-
Détention d'une part du capital	Metz Technopôle	Metz Technopôle	Sté anonyme d'économie mixte locale	65 918,96
	SAEML UEM	UEM	Sté anonyme d'économie mixte locale	17 000 000,00
	SAREMM	SAREMM	Société publique locale	103 500,00
	Metz Métropole Moselle Congrès	Metz Métropole Moselle Congrès	Société publique locale	17 760,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.M.L.I.(ASS.MIEUX ETRE LOG..) ARMEE DU SALUT BANQUE ALIMENTAIRE DE MOSELLE CNRO-BTP (CAIS.RETRAITE OUVRIERE) FOYER DE LA JEUNE FILLE MOZART HOPITAL BELLE-ISLE HOPITAL SAINT-ANDRE HOPITAL SAINTE-BLANDINE MATERNITE -HOPITAL STE-CROIX SOCIETE DES JEUNES OUVRIERS BATIGERE-S. A. R. E. L. EST HABITAT CONSTRUCTION METZ HABITAT TERRITOIRE OPHLM MONTIGNY LES METZ PRESENCE HABIT. (ALLIANCE IMMOB) S.A. D'H.L.M. DES REGIONS EST S.A. D'H.L.M. LOGI-EST/LOGILOR S.A. HLM BATIGERE - NANCY SAHLM BATIGERE - NORD-EST SONACOTRA		Association Association Association Association Fond. Reconnue utilité pub Ass. Reconnue utilité publ. Association Fond. Reconnue utilité pub Association Association S.A. d'H.L.M. S.A. d'H.L.M. Off.Publ. Amén. Et Const. Office Public d'HLM S.A. d'H.L.M. S.A. d'H.L.M. S.A. d'H.L.M. S.A. d'H.L.M. S.A. d'H.L.M.	25 960,27 435 066,71 141 831,00 847 048,82 211 039,66 68 602,05 777 489,94 3 263 654,00 1 294 560,50 36 428,92 31 428 614,67 7 950 499,89 91 695 684,85 255 264,49 1 109 036,79 744 350,98 35 218 871,08 21 040 694,34 5 653 775,45 247 829,63

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ... (4)	A.S.P.T.T. Metz		association	123 940,00
	ADAC'S Centre Bellecroix		association	155 860,00
	ADOMA Ste d'Economie Mixte		Société d'Economie Mixte	162 128,26
	Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine		association	180 000,00
	Amicale du Personnel Municipal		association	1 155 000,00
	AMIS - Asso. Messine Interfédérale et Solidaire		association	225 620,00
	Association Passages		association	175 000,00
	Athlétisme Metz-Métropole		association	175 050,00
	Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)		établissement public	12 453 930,89
	Centre Social Georges Lacour		association	168 715,00
	Comité de gestion CSC Metz-centre		association	116 560,00
	Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny		association	248 040,00
	Compagnie Deracinemoa		association	90 000,00
	Du Côté des loisirs		association	225 629,00
	Ecole de Musique		association	150 532,50
	Ens. SC. Privé Cath. La Miséricorde		association	149 416,70
	EPCC Centre Pompidou-Metz		établissement public	400 000,00
	EPCC Metz en Scènes		établissement public	4 356 339,00
	Faux mouvement Art Contemporain		association	84 452,00
	Fédération des Commerçants de Metz		association	340 000,00
	Gras Savoye		mutuelle	289 339,87
	Handball Metz Moselle Lorraine		association	575 000,00
	Institution de La Salle		association	118 066,68
	Interassociation de gestion de la Grange aux Bois		association	117 660,00
	L'Association Sportive FC Metz		association	925 000,00
	Le Grand Sauvoy		association	90 000,00
	Livre à Metz Centre Culturel Metz Queuleu		association	200 000,00
	M.A.S. (Maison des Associations du Sablon)		association	133 350,00
	M.J.C. Metz-Borny		association	254 269,00
	M.J.C. Quatre Bornes		association	167 690,00
	Maison Culture Loisirs de Metz		association	213 011,00
	Metz Marathon		association	140 000,00
	Metz Métropole Développement		association	720 000,00
	Metz Pôle Services		association	375 000,00
	Metz Tennis de table		association	167 470,00
	MJC Metz Sud		association	153 290,00
	Mob d'Emploi		association	128 000,00
	Office de Tourisme		association	1 315 000,00
	Orchestre National de Lorraine		syndicat mixte	2 043 610,00
	Rugby Club de Metz		association	75 950,00
	Union Sainte Marie Metz Basket		association	92 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

(4) Références : Derniers chiffres connus CA 2013 Ville de Metz et comptes de résultat 2013 des bénéficiaires

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
de coopération intercommunale			
METZ METROPOLE	1er janvier 2002	TPU	
Autres organismes de regroupement			
Syndicat mixte intercommunal à vocation touristique du pays messin		sans fiscalité propre	
Syndicat intercommunal du CES Paul Verlaine de Metz Magny		sans fiscalité propre	
Syndicat mixte de l'orchestre national de Lorraine		sans fiscalité propre	

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie	Intitulé/Objet	Date de création	N° et date délibération	Nature de	TVA (oui/non)
CCAS	Action sociale			SPA	NON

(1) ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
EAUX		1974	22/06/1973 et 28/09/73	SPIC	OUI
CAMPING		1994	28/03/1994	SPIC	OUI
ZONES		1997	21/03/1997	SPA	OUI

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Locations de garages				SPA	OUI
Locations de hangars				SPA	OUI
Locations de commerces				SPA	OUI
Locations de buvettes				SPA	OUI
Location Stade Saint Symphorien				SPA	OUI
Location 130 route de Thionville				SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses d'investissement.

IV - ANNEXES
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D1

D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	153 783 000	1,99%	18,09%	0,00%	28 372 950	3,44%
TFPB	157 358 000	1,98%	17,21%	0,00%	27 617 522	1,06%
TFPNB	196 100	1,14%	70,35%	0,00%	139 529	-3,12%
CFE %	%	%		
TOTAL	311 337 100 %			56 130 000	2,24%

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :	55
Nombre de membres présents	49
Nombre de suffrages exprimés	52
VOTES : Pour	38
Contre	14
Abstentions	0

y compris procurations

Date de convocation : 12/12/2014

Présenté par le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal,

à Metz le 18 décembre 2014

Les membres du Conseil Municipal
(cf signatures ci-jointes)

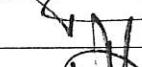
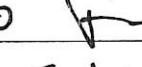
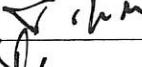
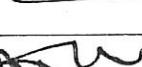
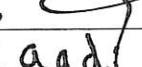
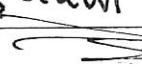
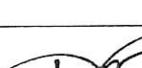
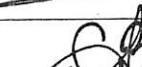
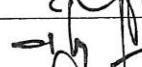
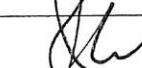
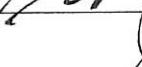
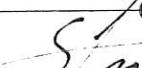
Certifié exécutoire par(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

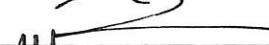
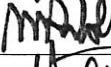
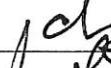
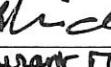
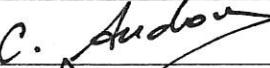
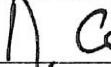
VILLE DE METZ – BUDGET PRIMITIF 2015

1. Dominique GROS
2. Richard LIOGER
3. Isabelle KAUCIC
4. Jean-Michel TOULOUZE
5. René DARBOIS
6. Agnès MIGAUD
7. Sébastien KOENIG
8. Christine AGUASCA
9. Daniel PLANCHETTE
10. Margaud ANTOINE FABRY
11. Jacques TRON
12. Hanifa GUERMITI
13. Patrice NZIHOU
14. Françoise FERRARO
15. Jean-Louis LECOCQ
16. Selima SAADI
17. Thomas SCUDERI
18. Danielle BORI
19. Belkhir BELHADDAD
20. Patricia SALLUSTI
21. Hacène LEKADIR
22. Béatrice AGAMENNONE
23. Thierry JEAN
24. Nathalie DE OLIVEIRA
25. Marie-Anne ISLER BEGUIN
26. Doan TRAN
27. Guy CAMBIANICA
28. Nadia SEGHIR

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	
16.	
17.	
18.	
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	
26.	
27.	
28.	

VILLE DE METZ – BUDGET PRIMITIF 2015

29. Gilbert KRAUSENER
30. William SCHUMAN
31. Myriam SAGRAFENA
32. Marylin MOLINET
33. Raphaël PITTI
34. Catherine MOREL
35. Bernard HEULLUY
36. Anne HOMMEL
37. Pierre GANDAR
38. Marie RIBLET
39. Aurélie FILIPPETTI
40. Philippe CASIN
41. Marie-Jo ZIMMERMANN
42. Patrick THIL
43. Patricia ARNOLD
44. Martine NICOLAS
45. Caroline AUDOUY
46. Nathalie COLIN-OESTERLE
47. Yves WENDLING
48. Emmanuel LEBEAU
49. Julien HUSSON
50. Thierry GOURLOT
51. Bérangère THOMAS
52. Jean-Michel ROSSION
53. Françoise GROLET
54. Christine SINGER
55. Jérémy ALDRIN

29.	
30.	
31.	
32.	
33.	Absent.
34.	
35.	
36.	Hommel
37.	
38.	
39.	
40.	
41.	
42.	
43.	procureur M. WENDLING
44.	
45.	
46.	
47.	
48.	
49.	Excuse.
50.	
51.	
52.	
53.	
54.	
55.	

Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2014

**BUDGET ANNEXE
DES EAUX**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET : 215-704-636-00012	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VILLE DE METZ
--	--

POSTE COMPTABLE DE TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL BUDGET ANNEXE DES EAUX
--

M49 (1)

BUDGET Budget Primitif	(2)
-------------------------------	------------

BUDGET : (2) METZ Budget annexe des Eaux

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.
Il n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du,).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 399 049,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 399 049,00
		1 399 049,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) <i>(y compris les comptes 1064 et 1068)</i>	977 876,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	977 876,00
		977 876,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 376 925,00	2 376 925,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	409 835,00		339 525,00	339 525,00	339 525,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 648,00		81 648,00	81 648,00	81 648,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
Total des dépenses des services		491 483,00		421 173,00	421 173,00	421 173,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		491 483,00		421 173,00	421 173,00	421 173,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	172 390,00		99 600,00	99 600,00	99 600,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	879 804,00		878 276,00	878 276,00	878 276,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 052 194,00		977 876,00	977 876,00	977 876,00
TOTAL		1 543 677,00		1 399 049,00	1 399 049,00	1 399 049,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
						TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES
						1 399 049,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	100,00		100,00	100,00	100,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 475 733,00		1 331 105,00	1 331 105,00	1 331 105,00
Total des recettes de gestion courante		1 500 833,00		1 356 205,00	1 356 205,00	1 356 205,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 500 833,00		1 356 205,00	1 356 205,00	1 356 205,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
TOTAL		1 543 677,00		1 399 049,00	1 399 049,00	1 399 049,00
+						
						R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						=
						TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES
						1 399 049,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

935 032,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sera à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 009 350,00		935 032,00	935 032,00	935 032,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 009 350,00		935 032,00	935 032,00	935 032,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 009 350,00		935 032,00	935 032,00	935 032,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 844,00		42 844,00	42 844,00	42 844,00
	TOTAL	1 052 194,00		977 876,00	977 876,00	977 876,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

977 876,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot.,fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	172 390,00		99 600,00	99 600,00	99 600,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	879 804,00		878 276,00	878 276,00	878 276,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 052 194,00		977 876,00	977 876,00	977 876,00
	TOTAL	1 052 194,00		977 876,00	977 876,00	977 876,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

977 876,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	935 032,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	339 525,00		339 525,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 648,00		81 648,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		878 276,00	878 276,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		99 600,00	99 600,00
Dépenses d'exploitation - Total		421 173,00	977 876,00	1 399 049,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 399 049,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		42 844,00	42 844,00
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	935 032,00		935 032,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		935 032,00	42 844,00	977 876,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	977 876,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
II
BALANCE GENERALE DU BUDGET
B2
2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	100,00		100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	25 000,00		25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 331 105,00		1 331 105,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		42 844,00	42 844,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes d'exploitation - Total		1 356 205,00	42 844,00	1 399 049,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
1 399 049,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		878 276,00	878 276,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		99 600,00	99 600,00
Recettes d'investissement - Total		977 876,00	977 876,00	

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
977 876,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	409 835,00	339 525,00	339 525,00
6064	Fournitures administratives	150,00	150,00	150,00
611	Sous-traitance générale	4 750,00	4 750,00	4 750,00
617	Etudes et recherches	220 000,00	150 000,00	150 000,00
618	Divers	1 100,00	900,00	900,00
6231	Annonces et insertions	770,00	770,00	770,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 350,00	1 350,00
6257	Receptions	300,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	120,00	120,00	120,00
6282	Frais de gardiennage	100,00	100,00	100,00
63512	Taxes foncières	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6358	Autres droits	30 545,00	30 585,00	30 585,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	81 648,00	81 648,00	81 648,00
6215	Personnel affecté par collect. rattaché	81 648,00	81 648,00	81 648,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)		491 483,00	421 173,00	421 173,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		491 483,00	421 173,00	421 173,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	172 390,00	99 600,00	99 600,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	879 804,00	878 276,00	878 276,00
6811	Dotations aux amortis.s/immobilisations	879 804,00	878 276,00	878 276,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 052 194,00	977 876,00	977 876,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 052 194,00	977 876,00	977 876,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		1 543 677,00	1 399 049,00	1 399 049,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				
=				
				TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
				1 399 049,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.
(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.
(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.
(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES
A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	100,00	100,00	100,00
7088	Autres produits d'activités annexes	100,00	100,00	100,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	25 000,00	25 000,00	25 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 475 733,00	1 331 105,00	1 331 105,00
752	Revenus imm.non affectés à activ.profes.	520,00	520,00	520,00
757	Redev.versees par fermiers et conces.	1 200 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
758	Produits divers de gestion courante	275 213,00	230 585,00	230 585,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		1 500 833,00	1 356 205,00	1 356 205,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 500 833,00	1 356 205,00	1 356 205,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>	42 844,00	42 844,00	42 844,00
777	Quote-part des subv. d'investissement	42 844,00	42 844,00	42 844,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		42 844,00	42 844,00	42 844,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	1 543 677,00	1 399 049,00	1 399 049,00
	+		
	RESTES A REALISER N-1 (10)		
	+		
	R002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)		
	=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 399 049,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	1 009 350,00	935 032,00	935 032,00
2315	Installations, mat.et outillage techn.	1 009 350,00	935 032,00	935 032,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	1 009 350,00	935 032,00	935 032,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 009 350,00	935 032,00	935 032,00
-----------------------------------	---------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)	42 844,00	42 844,00	42 844,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	42 844,00	42 844,00	42 844,00
139111	Agence de l'eau	20 334,00	20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00	5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00	1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00	16 040,00	16 040,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		42 844,00	42 844,00	42 844,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	1 052 194,00	977 876,00	977 876,00
		+	
	RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+	
	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)		
		=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		977 876,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 =RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES RECETTES REELLES			
-----------------------------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET
III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES
B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	172 390,00	99 600,00	99 600,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	879 804,00	878 276,00	878 276,00
2801	<i>Frais d'établissement</i>	4 273,00	4 273,00	4 273,00
28031	<i>Frais d'études</i>	10 171,00	9 055,00	9 055,00
28121	<i>Terrains nus</i>	17 592,00	17 592,00	17 592,00
281311	<i>Batiments d'exploitation</i>	27 806,00	27 806,00	27 806,00
281351	<i>Batiments d'exploitation</i>	61 910,00	61 910,00	61 910,00
28151	<i>Installations complexes specialisees</i>	10 637,00	10 637,00	10 637,00
281531	<i>Reseaux d'adduction d'eau</i>	746 920,00	745 781,00	745 781,00
28182	<i>Materiel de transport</i>		1 024,00	1 024,00
28183	<i>Materiel de bureau et materiel informati</i>	495,00		
28188	<i>Autres</i>		198,00	198,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		1 052 194,00	977 876,00	977 876,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 052 194,00	977 876,00	977 876,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 052 194,00	977 876,00	977 876,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				977 876,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES
IV
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**
A1.1
A1.1- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			ETAT NEANT			
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb. rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remb. anticipé partiel O/N
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)	ETAT NEANT											
...												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations , indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T: trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)

IV

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total) ...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)			ETAT NEANT									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B						ETAT NEANT								
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours		ETAT NEANT				
	Montant en euros		ETAT NEANT				
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
IV
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**
A1.5
A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert										Instrument de couverture			Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)															
Taux variable simple(total)						ETAT NEANT									
Taux complexe (total) (2)															
Total															

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe									
Taux variable simple				ETAT NEANT					
Taux complexe (total) (2)									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne , indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt		Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type	Montant (12)	intérêts (13)	Capital	
Total des dépense au c/ 166																
Refinancement de dette (3)																
...																
...								ETAT NEANT								
...																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																
...																
...																
...																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)		Dette en capital dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)					
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié								
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel												
						ETAT NEANT																	
Total																							

(1) Incrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M: mensuelle ; B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	IV
	A1.9

A1.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)		ETAT NEANT	

IV - ANNEXES
IV
ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
ETAT DES PROVISIONS
ETALEMENT DES PROVISIONS
A2
A3.1
A3.2
A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 1 600 €	26 octobre 2001
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :
	Frais d'études non suivis de travaux	5 ans max.
	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révision de documents d'urbanisme	10 ans max.
	Logiciels	2 à 5 ans
	Voitures	5 à 10 ans
	Camions et véhicules industriels	4 à 8 ans
	Mobilier	10 à 15 ans
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 à 10 ans
	Matériel informatique	2 à 5 ans
	Matériels classiques	6 à 10 ans
	Coffre fort	20 à 30 ans
	Installations et appareils de chauffage	10 à 20 ans
	Appareils de levage-ascenseurs	20 à 30 ans
	Appareils de laboratoire	5 à 10 ans
	Equipements de garages et ateliers	10 à 15 ans
	Equipements des cuisines	10 à 15 ans
	Equipements sportifs	10 à 15 ans
	Installations de voirie	20 à 30 ans
	Tout autre bâtiment, installation, équipement lourd non mentionnés ci-dessus	15 à 20 ans

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES
IV
**SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES**
A4.1
A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		42 844,00	1 186 576,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		974 532,00
			593 288,00
			381 244,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)		42 844,00	212 044,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		169 200,00
			106 022,00
			63 178,00
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	42 844,00	42 844,00
139111	Agence de l'eau	20 334,00	20 334,00
13913	Departements	5 058,00	5 058,00
13914	Communes	1 412,00	1 412,00
13918	Subv.investissement - autres	16 040,00	16 040,00
20	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 186 576,00			1 186 576,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES
IV
SECTION D'INVESTISSEMENT
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES
A4.2
A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	977 876,00	878 276,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		977 876,00	878 276,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	878 276,00	878 276,00
2801	Frais d'établissement	4 273,00	4 273,00
28031	Frais d'études	9 055,00	9 055,00
28121	Terrains nus	17 592,00	17 592,00
281311	Batiments d'exploitation	27 806,00	27 806,00
281351	Batiments d'exploitation	61 910,00	61 910,00
28151	Installations complexes specialisees	10 637,00	10 637,00
281531	Reseaux d'adduction d'eau	745 781,00	745 781,00
28182	Materiel de transport	1 024,00	1 024,00
28183	Materiel de bureau et materiel informati		
28188	Autres	198,00	198,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	99 600,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	878 276,00				878 276,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 186 576,00
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V=IV-II (6) -1 186 576,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES
IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N
C1.1
C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)					ETAT NEANT		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL							
(a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 EPTP. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT
Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création , de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES**IV****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.3****C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
Ingénieur	A	3	71 181
Technicien	B	1	7 105
Adjoint administratif	C	1	3 362
TOTAL GENERAL		5	81 648

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

BUDGET ANNEXE

DU CAMPING

REPUBLIQUE FRANCAISE

Numéro SIRET :
215-704-636-0012

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
VILLE DE METZ

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE METZ MUNICIPALE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
BUDGET ANNEXE DU CAMPING**

M4 (1)

BUDGET Budget Primitif (2)

BUDGET : (2) METZ Budget annexe du Camping

ANNEE 2015

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT.

Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L' Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".~~

III - Les provisions sont : (3)
 _____ - semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 _____ - budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/2006).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n°du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	291 850,00	291 850,00
+ + +			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)			
= = =			
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	291 850,00	291 850,00	

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	110 528,00	110 528,00
+ + +			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)			
= = =			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	110 528,00	110 528,00	

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	402 378,00	402 378,00
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES
A2
DEPENSES D' EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	53 750,00		51 060,00	51 060,00	51 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	116 867,00		116 867,00	116 867,00	116 867,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	13 300,00		12 635,00	12 635,00	12 635,00
Total des dépenses des services		183 917,00		180 562,00	180 562,00	180 562,00
66	Charges financières	800,00		760,00	760,00	760,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles d'exploitation		184 717,00		181 322,00	181 322,00	181 322,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	64 241,00		69 812,00	69 812,00	69 812,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	43 542,00		40 716,00	40 716,00	40 716,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		107 783,00		110 528,00	110 528,00	110 528,00
TOTAL		292 500,00		291 850,00	291 850,00	291 850,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						
291 850,00						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...					
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres produits de gestion courante	292 500,00		291 850,00	291 850,00	291 850,00
Total des recettes de gestion courante		292 500,00		291 850,00	291 850,00	291 850,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
Total des recettes réelles d'exploitation		292 500,00		291 850,00	291 850,00	291 850,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		292 500,00		291 850,00	291 850,00	291 850,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES						
291 850,00						

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
110 528,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00				
21	Immobilisations corporelles	96 783,00		110 528,00	110 528,00	110 528,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	6 000,00				
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	107 783,00		110 528,00	110 528,00	110 528,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	107 783,00		110 528,00	110 528,00	110 528,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		107 783,00		110 528,00	110 528,00	110 528,00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES 110 528,00						

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	64 241,00		69 812,00	69 812,00	69 812,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	43 542,00		40 716,00	40 716,00	40 716,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	107 783,00		110 528,00	110 528,00	110 528,00
TOTAL		107 783,00		110 528,00	110 528,00	110 528,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEEES 110 528,00						

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	110 528,00
---	-------------------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	51 060,00		51 060,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	116 867,00		116 867,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	12 635,00		12 635,00
66	Charges financières	760,00		760,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		40 716,00	40 716,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		69 812,00	69 812,00
Dépenses d'exploitation - Total		181 322,00	110 528,00	291 850,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	291 850,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	110 528,00		110 528,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		110 528,00		110 528,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 528,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	291 850,00		291 850,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		291 850,00		291 850,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	291 850,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		40 716,00	40 716,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		69 812,00	69 812,00
Recettes d'investissement - Total		110 528,00		110 528,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 528,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe Iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	53 750,00	51 060,00	51 060,00
6061	Fournitures non stockables (eau,énergie)	18 000,00	17 100,00	17 100,00
6063	Fournitures entretien et petit équip.	4 000,00	3 800,00	3 800,00
6064	Fournitures administratives	950,00	900,00	900,00
6135	Locations mobilières	2 300,00	2 185,00	2 185,00
61558	Entret. et repar. autres biens mobiliers	4 000,00	3 800,00	3 800,00
6156	Maintenance	5 500,00	5 225,00	5 225,00
617	Etudes et recherches	200,00	190,00	190,00
6238	Divers	800,00	760,00	760,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	17 100,00	17 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	116 867,00	116 867,00	116 867,00
6215	Personnel affecté par collect.rattach	116 867,00	116 867,00	116 867,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	13 300,00	12 635,00	12 635,00
651	Redev.pour concessions brevets licences	300,00	285,00	285,00
658	Charges diverses de gestion courante	13 000,00	12 350,00	12 350,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65)		183 917,00	180 562,00	180 562,00
66	Charges financières (b)	800,00	760,00	760,00
668	Autres charges financières	800,00	760,00	760,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		184 717,00	181 322,00	181 322,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	64 241,00	69 812,00	69 812,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)	43 542,00	40 716,00	40 716,00
6811	Dotations aux amortis.s/immobilisations	43 542,00	40 716,00	40 716,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		107 783,00	110 528,00	110 528,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		107 783,00	110 528,00	110 528,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		292 500,00	291 850,00	291 850,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				291 850,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice - Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante	292 500,00	291 850,00	291 850,00
752	Revenus imm.non affectes a activ.prof.	2 500,00	2 500,00	2 500,00
753	Reversement taxe de séjour	13 000,00	12 350,00	12 350,00
758	Produits divers de gestion courante	277 000,00	277 000,00	277 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		292 500,00	291 850,00	291 850,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		292 500,00	291 850,00	291 850,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	292 500,00	291 850,00	291 850,00
+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		291 850,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Déttailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
- (10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	5 000,00		
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	96 783,00	110 528,00	110 528,00
2135	Installations gles,agencements,amenagts	83 783,00	110 528,00	110 528,00
2188	Autres	13 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	6 000,00		
2313	Constructions	6 000,00		
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	107 783,00	110 528,00	110 528,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	107 783,00	110 528,00	110 528,00
-----------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	107 783,00	110 528,00	110 528,00
	+		
RESTES A REALISER N-1 (10)			
	+		
D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)			
	=		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	110 528,00		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 =RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				

10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation(BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES			
-----------------------------------	--	--	--

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	BP précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	64 241,00	69 812,00	69 812,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>	43 542,00	40 716,00	40 716,00
28121	<i>Terrains nus</i>	5 578,00	5 429,00	5 429,00
28131	<i>Batiments</i>	16 541,00	16 541,00	16 541,00
28135	<i>Installations generales, agencements, am</i>	15 535,00	9 135,00	9 135,00
28153	<i>Installations a caractere specifique</i>	293,00	293,00	293,00
28184	<i>Mobilier</i>	89,00	89,00	89,00
28188	<i>Autres</i>	5 506,00	9 229,00	9 229,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		107 783,00	110 528,00	110 528,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		107 783,00	110 528,00	110 528,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		107 783,00	110 528,00	110 528,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (9)				
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)				
=				
				TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
				110 528,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 =DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

A1.1

A1.1- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		ETAT NEANT				
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES													IV		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE													A1.2		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE															
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
		Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb. remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remb. anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (total)															
...															
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)															
1641 Emprunts en euros (total)															
1643 Emprunts en devises (total)															
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)															
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)						ETAT NEANT									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)															
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)															
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)															
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)															
1678 Autres emprunts et dettes (total)															
168 Emprunts et dettes assimilés (total)															
1681 Autres emprunts (total)															
1682 Bons à moyen terme négociables (total)															
1687 Autres dettes (total)															
TOTAL GENERAL															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations , indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T: trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)											IV	
A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)												A1.2
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)			ETAT NEANT									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou														
multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro

/ 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		ETAT NEANT				
	% de l'encours		ETAT NEANT				
	Montant en euros		ETAT NEANT				
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)													
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture
Taux fixe								
Taux variable simple				ETAT NEANT				
Taux complexe (total) (2)								
Total								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne , indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt		Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	intérêts (13)	Capital	
Total des dépense au c/ 166																
Refinancement de dette (3)																
...																
...																
...																
ETAT NEANT																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																
...																
...																
...																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal	Profil d'amortissement et période de remboursement (6)	Dette en capital dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
					Contrat initial		Contrat renégocié								Intérêts	Capital	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié		
Total																	

(1) Incrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M: mensuelle ; B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

ETAT NEANT

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	IV
	A1.9

A1.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
ETAT NEANT			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

Procédure	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 1 600 €	26 octobre 2001
	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :
	Frais d'études non suivis de travaux	5 ans max.
	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révision de documents d'urbanisme	10 ans max.
	Logiciels	2 à 5 ans
	Voitures	5 à 10 ans
	Camions et véhicules industriels	4 à 8 ans
	Mobilier	10 à 15 ans
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 à 10 ans
	Matériel informatique	2 à 5 ans
	Matériels classiques	6 à 10 ans
	Coffre fort	20 à 30 ans
	Installations et appareils de chauffage	10 à 20 ans
	Appareils de levage-ascenseurs	20 à 30 ans
	Appareils de laboratoire	5 à 10 ans
	Equipements de garages et ateliers	10 à 15 ans
	Equipements des cuisines	10 à 15 ans
	Equipements sportifs	10 à 15 ans
	Installations de voirie	20 à 30 ans
	Tout autre bâtiment, installation, équipement lourd non mentionnés ci-dessus	15 à 20 ans

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETAILLEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres(B)			
10	Revertement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
20	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	110 528,00	40 716,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		110 528,00	40 716,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des particip.		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	40 716,00	40 716,00
28121	Terrains nus	5 429,00	5 429,00
28131	Batiments	16 541,00	16 541,00
28135	Installations generales, agencements, am	9 135,00	9 135,00
28153	Installations a caractere specific	293,00	293,00
28184	Mobilier	89,00	89,00
28188	Autres	9 229,00	9 229,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	69 812,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	40 716,00				40 716,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V=IV-II (6)

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
 (6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)					ETAT NEANT		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 Janvier 1984)

TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.
3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création , de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	

**ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

C1.3

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
Caissiers	C	5	55 470
Placiens	C	12	24 156
Veilleurs de nuit	C	2	22 143
Entretien	C	2	15 098
TOTAL GENERAL		21	116 867

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

BUDGET ANNEXE DES ZONES

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)

VILLE DE METZ
BUDGET ANNEXE DES ZONES

(2)

Numéro SIRET : 215 704 636 00012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE METZ MUNICIPALE

M14

Budget Primitif

(2)

voté par nature

BUDGET (3) METZ Budget annexe des Zones

ANNEE

2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins ma collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - ~~- avec les opérations de l'état III B 3;~~
 - ~~- avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);~~

~~La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :~~

~~II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".~~

III - Les provisions sont : (4)

- ~~- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n° 1 du 30/03/06).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).

~~Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.~~

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 380 000,00	1 380 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 380 000,00	1 380 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	1 280 000,00	1 280 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 280 000,00	1 280 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	2 660 000,00	2 660 000,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES					A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général	1 655 504,00		1 347 000,00	1 347 000,00	1 347 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		1 655 504,00		1 347 000,00	1 347 000,00	1 347 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 655 504,00		1 347 000,00	1 347 000,00	1 347 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 104 021,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 104 021,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
TOTAL		3 759 525,00		1 380 000,00	1 380 000,00	1 380 000,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						
1 380 000,00						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.	3 506 112,00		775 000,00	775 000,00	775 000,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	253 413,00				
75	Autres produits de gestion courante			605 000,00	605 000,00	605 000,00
013	Atténuations de charges					
Total des recettes de gestion courante		3 759 525,00		1 380 000,00	1 380 000,00	1 380 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 759 525,00		1 380 000,00	1 380 000,00	1 380 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL						
3 759 525,00						
+						
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						
1 380 000,00						

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	33 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043$.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	713 184,00		1 280 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	3 378 355,00				
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 091 539,00		1 280 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	4 091 539,00		1 280 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
					+	
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 280 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	BP précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	1 987 518,00		1 247 000,00	1 247 000,00	1 247 000,00
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 987 518,00		1 247 000,00	1 247 000,00	1 247 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 104 021,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 104 021,00		33 000,00	33 000,00	33 000,00
	TOTAL	4 091 539,00		1 280 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
						+
						R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)
						=
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 280 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	33 000,00
---	-----------

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 347 000,00		1 347 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotation aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		33 000,00	33 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 347 000,00	33 000,00	1 380 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 380 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipements versées	1 280 000,00		1 280 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 280 000,00		1 280 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 280 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	775 000,00		775 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	605 000,00		605 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 380 000,00		1 380 000,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 380 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 247 000,00		1 247 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		33 000,00	33 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 247 000,00	33 000,00	1 280 000,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				
+				
AFFECTATION AU COMPTE 1068				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 280 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectuées sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 655 504,00	1 347 000,00	1 347 000,00
6015	Terrains a aménager	581 060,00		
6045	Achats d'études, prest.service (terr.)	70 568,00		
605	Achats de matériel, équipements et trav.	674 520,00	1 027 000,00	1 027 000,00
617	Etudes et recherches		320 000,00	320 000,00
6226	Honoraires	257 556,00		
6231	Annonces et insertions	5 800,00		
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00		
6238	Divers	65 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		1 655 504,00	1 347 000,00	1 347 000,00
(a) = (011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 655 504,00	1 347 000,00	1 347 000,00

023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 104 021,00	33 000,00	33 000,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 104 021,00	33 000,00	33 000,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 104 021,00	33 000,00	33 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		3 759 525,00	1 380 000,00	1 380 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (11)				
+				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				1 380 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	3 506 112,00	775 000,00	775 000,00
7015	Ventes de terrains amenages	3 506 112,00	775 000,00	775 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	253 413,00		
74718	Participations - autres	253 413,00		
75	Autres produits de gestion courante		605 000,00	605 000,00
758	Produits divers de gestion courante		605 000,00	605 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		3 759 525,00	1 380 000,00	1 380 000,00
(a) = 70+73+74+75+013				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 759 525,00	1 380 000,00	1 380 000,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	3 759 525,00	1 380 000,00	1 380 000,00
		+	
	RESTES A REALISER N-1 (10)		
		+	
	R002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)		
		=	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 380 000,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	713 184,00	1 280 000,00	1 280 000,00
2041642	Batiments et intallations	181 184,00		
204172	Batiments et installations	532 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)			
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	713 184,00	1 280 000,00	1 280 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	3 378 355,00		
27638	Autres etablissements publics	3 378 355,00		
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières	3 378 355,00		

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 091 539,00	1 280 000,00	1 280 000,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>			
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	4 091 539,00	1 280 000,00	1 280 000,00
		+	
	RESTES A REALISER N-1 (11)		
		+	
	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)		
		=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 280 000,00	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 987 518,00	1 247 000,00	1 247 000,00
1641	Emprunts en unites monétaires zone euro	1 900 000,00	1 247 000,00	1 247 000,00
16876	Autres établissements publics locaux	87 518,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		1 987 518,00	1 247 000,00	1 247 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES	1 987 518,00	1 247 000,00	1 247 000,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 104 021,00	33 000,00	33 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 104 021,00	33 000,00	33 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 104 021,00	33 000,00	33 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	4 091 539,00	1 280 000,00	1 280 000,00
			+	
			RESTES A REALISER N-1 (9)	
			+	
			R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	
			=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 280 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	--	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total cumulé des dépenses de fonctionnement			33 000,00									1 347 000,00	1 380 000,00
Total dépenses de l'exercice			33 000,00									1 347 000,00	1 380 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES

RECETTES													
Total cumulé des recettes de fonctionnement												1 380 000,00	1 380 000,00
Total des recettes de l'exercice												1 380 000,00	1 380 000,00
Restes à réaliser-reports													

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	-----------------------	--	--------------------------------------	--------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES														
Total cumulé des dépenses d'investissement													1 280 000,00	1 280 000,00
Opérations financières														
Equipements municipaux (2)														
Equipements non municipaux (C/204) (3)													1 280 000,00	1 280 000,00
Dépenses d'ordre														
Total des dépenses de l'exercice													1 280 000,00	1 280 000,00
Restes à réaliser-reports														

RECETTES

Total cumulé des recettes d'investissement	1 280 000,00												1 280 000,00
Recettes de l'exercice	1 280 000,00												1 280 000,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------	--	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses de fonctionnement	33 000,00										1 347 000,00	1 380 000,00
Dépenses réelles											1 347 000,00	1 347 000,00
011 Charges a caractere general											1 347 000,00	1 347 000,00
Dépenses d'ordre	33 000,00											33 000,00
023 Virement a la section d'investissement	33 000,00											33 000,00

RECETTES

RECETTES												
Total des recettes de fonctionnement											1 380 000,00	1 380 000,00
Recettes réelles											1 380 000,00	1 380 000,00
70 Produits des services, domaine et ve											775 000,00	775 000,00
74 Dotations et participations												
75 Autres produits de gestion courante											605 000,00	605 000,00
Recettes d'ordre												

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------------	--	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Total des dépenses d'investissement											1 280 000,00	1 280 000,00
Dépenses réelles											1 280 000,00	1 280 000,00
204 Subventions d'équipement versées											1 280 000,00	1 280 000,00
27 Autres immobilisations financières												
Dépenses d'ordre												

RECETTES

RECETTES													
Total des recettes d'investissement		1 280 000,00										1 280 000,00	
Recettes réelles		1 247 000,00										1 247 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées		1 247 000,00										1 247 000,00	
Recettes d'ordre		33 000,00										33 000,00	
021 Virement de la section de fonctionne		33 000,00										33 000,00	

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV
	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)	1 347 000,00								1 347 000,00
Dépenses de l'exercice	1 347 000,00								1 347 000,00
011 Charges a caractere general	1 347 000,00								1 347 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)	1 380 000,00								1 380 000,00
Recettes de l'exercice	1 380 000,00								1 380 000,00
70 Produits des services, domaine et ventes	775 000,00								775 000,00
74 Dotations et participations									
75 Autres produits de gestion courante	605 000,00								605 000,00
Restes à réaliser-reports									
SOLDE	33 000,00								33 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)	1 280 000,00								1 280 000,00
Dépenses de l'exercice	1 280 000,00								1 280 000,00
204 Subventions d'équipement versées	1 280 000,00								1 280 000,00
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE	-1 280 000,00								-1 280 000,00

IV - ANNEXES
IV
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**
A2.1
A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			NEANT			
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base
d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES
IV
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**
A2.2
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de la signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N
163 Emprunts obligataires (total)													
...													
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					NEANT								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)													
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Emprunts et dettes assimilés (total)													
1681 Autres emprunts (total)													
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)													
TOTAL GENERAL													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations , indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T: trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES
IV
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)**
A2.2
A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (total)												
...												
164 Emprunts auprès d'établissements de crédits (total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)						NEANT						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilés (total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « Détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple A-1 ; C-3)

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couvertures éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C							NEANT							
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits		NEANT				
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple(total)				NEANT									
Taux complexe (total) (2)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M: mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture
Taux fixe								
Taux variable simple				NEANT				
Taux complexe (total) (2)								
Total								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne , indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt		Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	intérêts (13)	Capital	
Total des dépense au c/ 166																
Refinancement de dette (3)																
...																
...							NEANT									
...																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																
...																
...																
...																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/ 166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)		Dette en capital dû au 01/01/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)				
					Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié							
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel										
Total																					

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant , P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M: mensuelle ; B: bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME AUTRES DETTES	IV
	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L' EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL			NEANT		

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	IV
	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes		NEANT	
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)			
10	Revertement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	33 000,00	33 000,00
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10	Dotations, fonds divers et réserves		
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	33 000,00	33 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	<i>Participations et créances rattachées à des particip.</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>		
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	33 000,00	33 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	33 000,00				33 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres
Ressources propres disponibles
Solde

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.



- FINANCES -

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2015



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
AC Cabinet du Maire			
AC1 Communication externe			
Logiciels graphiques et internet	2 500 €	0 €	2 500 €
Matériel spécifique Web	2 250 €	0 €	2 250 €
Total AC1 Communication externe	4 750 €	0 €	4 750 €
AC2 Protocole			
Renouvellement de matériels et d'électroménager	4 500 €	0 €	4 500 €
Total AC2 Protocole	4 500 €	0 €	4 500 €
Total AC Cabinet du Maire	9 250 €	0 €	9 250 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
AE Direction générale du développement, services urbains et énergie			
AE2 Développement durable			
Eco-responsabilité dans les bâtiments municipaux	20 000 €	0 €	20 000 €
Mise aux normes ISO14001	20 000 €	0 €	20 000 €
Total AE2 Développement durable	40 000 €	0 €	40 000 €
Total AE Direction générale du développement, services urbains et énergie	40 000 €	0 €	40 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
BA Juridique et moyens généraux			
BA2 Gestion domaniale			
Efficacité énergétique des bâtiments municipaux	150 000 €	0 €	150 000 €
Etudes pré-opérationnelles	40 000 €	0 €	40 000 €
Immeuble communal sis 1, rue de Tivoli - Réfection de la toiture	34 500 €	0 €	34 500 €
Mise en accessibilité PMR des bâtiments municipaux	150 000 €	0 €	150 000 €
Mise en conformité des bâtiments municipaux	20 000 €	0 €	20 000 €
Petit équipement	15 000 €	0 €	15 000 €
Réhabilitations diverses d'immeubles	120 000 €	0 €	120 000 €
Rénovation du parc de logements	90 000 €	0 €	90 000 €
Cession de patrimoine	0 €	500 000 €	-500 000 €
Total BA2 Gestion domaniale	619 500 €	500 000 €	119 500 €
Total BA Juridique et moyens généraux	619 500 €	500 000 €	119 500 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
BD Direction Générale Ressources			
BD3 Ville numérique			
Projet French Tech : mise en œuvre d'un espace LORNTech à BLIDA	100 000 €	0 €	100 000 €
AP12019 - Subvention DCSI	1 100 000 €	0 €	1 100 000 €
Total BD3 Ville numérique	1 200 000 €	0 €	1 200 000 €
Total BD Direction Générale Ressources	1 200 000 €	0 €	1 200 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
BG Relations usagers, qualité et citoyenneté			
BG1 Citoyenneté et dém. part.			
Petit matériel	1 000 €	0 €	1 000 €
AP14036 - Budget participatif	1 000 000 €	0 €	1 000 000 €
Total BG1 Citoyenneté et dém. part.	1 001 000 €	0 €	1 001 000 €
BG2 Relations usagers, Etat civil et MQ			
Amélioration de l'accueil en mairie de quartier	10 000 €	0 €	10 000 €
Mairies de quartier - Mise en place d'un système Simon - Voss	10 000 €	0 €	10 000 €
AP13027 - Réfection des cimetières et extension des columbariums	100 000 €	0 €	100 000 €
AP12018 - Réaménagement du péristyle de l'Hôtel de Ville	140 000 €	0 €	140 000 €
Total BG2 Relations usagers, Etat civil et MQ	260 000 €	0 €	260 000 €
Total BG Relations usagers, qualité et citoyenneté	1 261 000 €	0 €	1 261 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
CA Ressources Financières & Cde. Pub.			
CA1 Finances			
Centre des Congrès	2 500 000 €	0 €	2 500 000 €
Total CA1 Finances	2 500 000 €	0 €	2 500 000 €
CA2 Commande Publique			
Achat monobrosses, aspirateurs et matériel d'entretien	5 000 €	0 €	5 000 €
Mobilier administratif	80 000 €	0 €	80 000 €
Petit matériel de bureau	5 000 €	0 €	5 000 €
Total CA2 Commande Publique	90 000 €	0 €	90 000 €
Total CA Ressources Financières & Cde. Pub.	2 590 000 €	0 €	2 590 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
CD Pôle Education			
CD1 Vie des écoles et patrimoine			
AP11003 - Grosses rénovations et accessibilité	700 000 €	0 €	700 000 €
AP11004 - Efficacité énergétique	130 000 €	0 €	130 000 €
Petit investissement	450 000 €	0 €	450 000 €
AP15038 - Projet numérique dans les écoles	230 000 €	0 €	230 000 €
Total CD1 Vie des écoles et patrimoine	1 510 000 €	0 €	1 510 000 €
CD4 Action éducative			
AP12020 - Crédit et rénovation restaurants - Auguste Prost	315 000 €	0 €	315 000 €
AP12020 - Crédit et rénovation restaurants - Corchade	2 500 000 €	200 000 €	2 300 000 €
Petit investissement - Mobilier périscolaire	40 000 €	20 000 €	20 000 €
Petit investissement - Réaménagement et mise en conformité des restaurants	40 000 €	0 €	40 000 €
Rénovation des locaux périscolaires	75 000 €	0 €	75 000 €
Achat de matériel de cuisine	105 000 €	0 €	105 000 €
Total CD4 Action éducative	3 075 000 €	220 000 €	2 855 000 €
Total CD Pôle Education	4 585 000 €	220 000 €	4 365 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
CE Transition énergétique et développement durable			
CE1 Prot. Civile & prév. Des risques			
Conformité incendie de l'Hôtel de Ville	7 000 €	0 €	7 000 €
Renouvellement du matériel incendie	9 000 €	0 €	9 000 €
Travaux de sécurité dans les ERP	16 000 €	0 €	16 000 €
Travaux suite aux contrôles techniques obligatoires	16 000 €	0 €	16 000 €
Total CE1 Prot. Civile & prév. Des risques	48 000 €	0 €	48 000 €
CE2 Hygiène & santé			
Autres matériels, outillage et mobilier	2 000 €	0 €	2 000 €
Total CE2 Hygiène & santé	2 000 €	0 €	2 000 €
CE3 Energie et fluides			
Autres matériels, outillage et mobilier	45 000 €	0 €	45 000 €
Installations de chauffage	110 000 €	0 €	110 000 €
Renforcement du réseau électrique	15 000 €	0 €	15 000 €
Rénovation des groupes froids	20 000 €	0 €	20 000 €
Rénovations diverses des chafferies	54 000 €	0 €	54 000 €
Total CE3 Energie et fluides	244 000 €	0 €	244 000 €
Total CE Transition énergétique et développement durable	294 000 €	0 €	294 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
CF Tranquilité publique, prévention et réglementation			
CF1 Réglementation			
Marché couvert - Réfection des réseaux eaux usées et pluviales	40 000 €	0 €	40 000 €
Marché couvert - Travaux de sécurité	8 000 €	8 000 €	0 €
Marché couvert - Travaux de signalétique	20 000 €	0 €	20 000 €
Petits équipements	1 000 €	0 €	1 000 €
Remplacement des bornes électriques des marchés découverts	7 000 €	0 €	7 000 €
Total CF1 Réglementation	76 000 €	8 000 €	68 000 €
CF2 Police municipale			
Equipements divers de la salle entraînement	5 000 €	0 €	5 000 €
Petits équipements	2 000 €	0 €	2 000 €
Prévention situationnelle - Aménagements de sécurisation	70 000 €	0 €	70 000 €
Total CF2 Police municipale	77 000 €	0 €	77 000 €
Total CF Tranquilité publique, prévention et réglementation	153 000 €	8 000 €	145 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
CG Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion			
CG3 Politique de la ville			
Programme Habiter mieux	10 000 €	0 €	10 000 €
Cour du Languedoc - Résidentialisation	50 000 €	0 €	50 000 €
Place du Marché Auguste Fosselle - Aménagement transitoire	100 000 €	0 €	100 000 €
Total CG3 Politique de la ville	160 000 €	0 €	160 000 €
Total CG Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion	160 000 €	0 €	160 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
CH Petite Enfance			
CH1 Equipements petite enfance			
Insonorisation des salles d'activités	30 000 €	12 500 €	17 500 €
Mobiliers et matériels Petite Enfance	116 500 €	59 000 €	57 500 €
Renouvellement des structures de psychomotricité	30 000 €	12 500 €	17 500 €
Renouvellement électroménager	20 000 €	7 000 €	13 000 €
Subventions d'investissement aux associations Petite Enfance	53 500 €	0 €	53 500 €
Subvention CCAS	0 €	159 000 €	-159 000 €
Total CH1 Equipements petite enfance	250 000 €	250 000 €	0 €
Total CH Petite Enfance	250 000 €	250 000 €	0 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
DA Animations, jeunesse, sports et vie associative			
DA1 Equipements sportifs			
Entretien des équipements sportifs couverts	100 000 €	0 €	100 000 €
Entretien des équipements sportifs de plein air	100 000 €	0 €	100 000 €
Entretien des mâts d'éclairage des terrains de plein air	25 000 €	0 €	25 000 €
Entretien des piscines	100 000 €	5 000 €	95 000 €
Mise en sécurité des agrès	15 000 €	0 €	15 000 €
Réfection de terrains synthétiques et autres	250 000 €	0 €	250 000 €
Régates Messines - Réfection du balcon menaçant ruine	125 000 €	0 €	125 000 €
Subventions d'équipement	75 000 €	0 €	75 000 €
Tranche annuelle de renouvellement matériel sportif	25 000 €	0 €	25 000 €
AP11005 - Programme d'efficacité énergétique dans les piscines	1 215 000 €	20 000 €	1 195 000 €
Total DA1 Equipements sportifs	2 030 000 €	25 000 €	2 005 000 €
DA2 Développement des pratiques sportives			
Associations sportives - Aide en équipement	40 000 €	0 €	40 000 €
Développement des piscines - Acquisition d'aquatrainig	10 000 €	0 €	10 000 €
Développement des piscines - Acquisition d'une piste de skimboard	30 000 €	0 €	30 000 €
Metz Plage - Acquisition de matériel et petits travaux	15 000 €	0 €	15 000 €
Piscines - Acquisition de cartes d'entrée	30 000 €	0 €	30 000 €
Piscines - Acquisition de petit équipement	18 000 €	0 €	18 000 €
Total DA2 Développement des pratiques sportives	143 000 €	0 €	143 000 €
DA3 Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante			
AP13028 - Rénovation des centres socio-culturels - CSC du Bon Pasteur	468 800 €	216 254 €	252 546 €
Entretien des centres socio-culturels	100 000 €	0 €	100 000 €
Subventions aux associations - Matériels pédagogiques	15 000 €	0 €	15 000 €
Total DA3 Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante	583 800 €	216 254 €	367 546 €
Total DA Animations, jeunesse, sports et vie associative	2 756 800 €	241 254 €	2 515 546 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
DB Pôle Culture			
DB1 Action culturelle			
Gros entretien des bâtiments culturels	100 000 €	0 €	100 000 €
Subvention d'entretien des bâtiments de l'EPCC Metz en Scènes	100 000 €	0 €	100 000 €
Subvention d'équipement à l'EPCC Metz en Scènes	60 000 €	0 €	60 000 €
AP11007 - BAM	1 573 808 €	1 283 568 €	290 240 €
Total DB1 Action culturelle	1 833 808 €	1 283 568 €	550 240 €
DB2 Patrimoine culturel			
Accessibilité PMR des bâtiments culturels et culturels	15 000 €	0 €	15 000 €
AP11008 - PORTE DES ALLEMANDS	57 381 €	150 269 €	-92 888 €
AP12022 - RESTAURATION MH - Notre-Dame, Saint-Eucaire, Saint-Martin, Saint-Vincent, Sainte-Ségolène	1 505 099 €	475 000 €	1 030 099 €
Divers travaux bâtiments culturels et culturels non MH	50 000 €	0 €	50 000 €
Gros entretien des bâtiments culturels et culturels MH	50 000 €	0 €	50 000 €
Gros entretien des bâtiments culturels et culturels non MH	100 000 €	0 €	100 000 €
Installation matériel et outillage technique dans les édifices culturels	10 000 €	0 €	10 000 €
Subventions d'équipement aux Conseils de Fabrique	90 000 €	0 €	90 000 €
Travaux de sécurité dans les bâtiments culturels et culturels	25 000 €	0 €	25 000 €
Travaux de strict entretien sur les Monuments Historiques	50 000 €	0 €	50 000 €
Total DB2 Patrimoine culturel	1 952 480 €	625 269 €	1 327 211 €
DB3 Archives			
Mobilier et matériel spécifique aux archives	25 000 €	0 €	25 000 €
Numérisation - microfilmage	45 000 €	0 €	45 000 €
Restauration de documents anciens	35 000 €	0 €	35 000 €
Total DB3 Archives	105 000 €	0 €	105 000 €
DB4 Bibliothèques - Médiathèques			
Achat de matériel	10 000 €	0 €	10 000 €
Acquisition de fonds anciens patrimoniaux	25 000 €	0 €	25 000 €
Entretien des BMM	50 000 €		50 000 €
Logiciels BSN	5 000 €	0 €	5 000 €
Mobilier spécifique pour BMM	15 000 €	0 €	15 000 €
Numérisation des fonds BMM	50 000 €	0 €	50 000 €
Restauration des collections - Commandes artistiques	9 000 €	0 €	9 000 €
Restauration des collections - Restauration des documents anciens	9 000 €	0 €	9 000 €
AP13030 - Enrichissement des collections BMM	150 000 €	0 €	150 000 €
AP11009 - AGORA	200 000 €	0 €	200 000 €
Total DB4 Bibliothèques - Médiathèques	523 000 €	0 €	523 000 €
DB6 Blida			
Friche artistique TCRM Blida	150 000 €	50 000 €	100 000 €
Total DB6 Blida	150 000 €	50 000 €	100 000 €
Total DB Pôle Culture	4 564 288 €	1 958 837 €	2 605 451 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
EA Pôle Urbanisme			
EA1 Aménagement opérationnel			
Bon Secours : Etudes - Espaces publics hors site (hors budget annexe)	300 000 €	0 €	300 000 €
Projet Metz Nord - Etudes pour la création d'un PIMMS	50 000 €	0 €	50 000 €
Total EA1 Aménagement opérationnel	350 000 €	0 €	350 000 €
EA5 Cellule action foncière			
Foncier : Acquisitions diverses	190 000 €	0 €	190 000 €
Total EA5 Cellule action foncière	190 000 €	0 €	190 000 €
EA6 Etude et programmation urbaine			
Etudes prospectives	90 000 €	0 €	90 000 €
Total EA6 Etude et programmation urbaine	90 000 €	0 €	90 000 €
Total EA Pôle Urbanisme	630 000 €	0 €	630 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
FD Pôle Espaces Verts			
FD1 Espaces verts			
AP13031 - Confortement et mise en valeur des cours d'eau - Restauration & renaturation de la Seille	360 000 €	245 000 €	115 000 €
AP13032 - Création, rénovation des espaces verts et mise en accessibilité PMR	80 000 €	0 €	80 000 €
Entretien de l'arrosage	15 000 €	0 €	15 000 €
Entretien de l'outil de travail - Autres immobilisations corporelles	16 000 €	0 €	16 000 €
Entretien de l'outil de travail - Petit investissement	4 000 €	0 €	4 000 €
Entretien des aires de jeux	110 000 €	0 €	110 000 €
Entretien des bancs et corbeilles	40 000 €	0 €	40 000 €
Entretien des mobiliers de fleurissement	30 000 €	0 €	30 000 €
Entretien des serres municipales	30 000 €	0 €	30 000 €
Entretien des terrains multisports	60 000 €	0 €	60 000 €
Gestion du patrimoine arboré - Achat d'arbres d'alignement	15 000 €	0 €	15 000 €
Gestion du patrimoine arboré - Remplacement d'alignements d'arbres dans les quartiers	20 000 €	0 €	20 000 €
Rénovation des vestiaires	100 000 €	0 €	100 000 €
AP15039 - Création de jardins familiaux - rue Bérouard	200 000 €	0 €	200 000 €
Total FD1 Espaces verts	1 080 000 €	245 000 €	835 000 €
Total FD Pôle Espaces Verts	1 080 000 €	245 000 €	835 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
FE Pôle Propreté urbaine			
FE1 Propreté du domaine public			
Renouvellement de mobilier	1 000 €	0 €	1 000 €
Renouvellement d'électroménager et d'équipements électroniques	1 000 €	0 €	1 000 €
AP15037 - Modernisation de la Propreté Urbaine - Travaux d'aménagement et d'extention du centre de tri postal de	620 000 €	0 €	620 000 €
Total FE1 Propreté du domaine public	622 000 €	0 €	622 000 €
FE2 Mouvement et sensibilisation			
Autres matériels, outillage et mobilier	54 000 €	0 €	54 000 €
Conteners enterrés	40 000 €	0 €	40 000 €
Puces à corbeilles	20 000 €	0 €	20 000 €
Total FE2 Mouvement et sensibilisation	114 000 €	0 €	114 000 €
Total FE Pôle Propreté urbaine	736 000 €	0 €	736 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
FF Pôle Mobilité et espaces publics			
FF1 Mobilité et développement			
Petit investissement pour la régulation du trafic	80 000 €	0 €	80 000 €
Travaux de voirie pour la régulation du trafic	10 000 €	0 €	10 000 €
Total FF1 Mobilité et développement	90 000 €	0 €	90 000 €
FF2 Eclairage urbain			
AP13034 - Réseau d'éclairage urbain	1 400 000 €	0 €	1 400 000 €
Gestion du réseau de gaines municipales	20 000 €	0 €	20 000 €
Total FF2 Eclairage urbain	1 420 000 €	0 €	1 420 000 €
FF3 Aménagement des espaces publics			
AP12025 - Suppression du passage à niveau de la Patrotte	641 499 €	121 300 €	520 199 €
AP14035 - Démolition / Reconstruction du Pont Lothaire	2 000 000 €		2 000 000 €
AP12023 - Aménagement quartier Les Isles	40 000 €	0 €	40 000 €
AP11012 - Opérations structurantes de voirie	33 000 €	0 €	33 000 €
Total FF3 Aménagement des espaces publics	2 714 499 €	121 300 €	2 593 199 €
FF4 Entretien des espaces publics			
Entretien des soutènements, perrés et remparts Vauban	70 000 €	0 €	70 000 €
Réfection des berges du ruisseau de Bonne Fontaine	150 000 €	0 €	150 000 €
Entretien des ponts et des murs	100 000 €	0 €	100 000 €
Maintenance des tapis routiers, des trottoirs, des pistes cyclables	1 827 000 €	0 €	1 827 000 €
Petit matériel, outillage et mobilier	10 000 €	0 €	10 000 €
Total FF4 Entretien des espaces publics	2 157 000 €	0 €	2 157 000 €
FF5 Signalisation			
Entretien de la signalisation de jalonnement	50 000 €	0 €	50 000 €
Maintenance et développement de la signalisation dynamique des parkings	80 000 €	0 €	80 000 €
Petit investissement matériel	130 000 €	0 €	130 000 €
Renouvellement des matériels électriques et électroniques (bornes automatiques, vidéo-surveillance)	50 000 €	0 €	50 000 €
Travaux de voirie et génie civil liés à la signalisation	20 000 €	0 €	20 000 €
Total FF5 Signalisation	330 000 €	0 €	330 000 €
FF6 Eco-mobilité			
Aménagement de voirie - Lutte contre l'insécurité routière	110 000 €	0 €	110 000 €
Aménagement de voirie - Mise en accessibilité	100 000 €	0 €	100 000 €
Aménagements de zones 30 - Grange au Bois (secteur Sud) et place Durutte	200 000 €	0 €	200 000 €
AP11002 - Plan Vélo	440 000 €	0 €	440 000 €
Total FF6 Eco-mobilité	850 000 €	0 €	850 000 €
Total FF Pôle Mobilité et espaces publics	7 561 499 €	121 300 €	7 440 199 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2015

Objet	Dépense	Recette	Charge nette
FG Pôle Patrimoine bâti et logistique technique			
FG2 Construction bâtiments			
Autres matériels, outillage et mobilier	18 000 €	0 €	18 000 €
Dotation pour petits travaux	5 000 €	0 €	5 000 €
Total FG2 Construction bâtiments	23 000 €	0 €	23 000 €
FG3 Entretien bâtiments			
Amélioration bassins et fontaines	10 000 €	0 €	10 000 €
Autre matériel outillage et mobilier	10 000 €	0 €	10 000 €
Eclairage - Eco énergie	5 000 €	0 €	5 000 €
Entretien des défibrillateurs	30 000 €	0 €	30 000 €
Signalétique des bâtiments municipaux	25 000 €	0 €	25 000 €
Total FG3 Entretien bâtiments	80 000 €	0 €	80 000 €
FG4 Manifestations et festivités			
Acquisition de matériels	15 000 €	0 €	15 000 €
Acquisition d'un plateau empirol	15 000 €	0 €	15 000 €
Amélioration Lac aux cygnes	20 000 €	0 €	20 000 €
Autre matériel outillage et mobilier	6 000 €	0 €	6 000 €
Illuminations fin d'année	55 000 €	0 €	55 000 €
Mobilier technique des salons HDV	17 000 €	0 €	17 000 €
Remplacement toiles de tente	27 000 €	0 €	27 000 €
Renouvellement matériel service Manifestations	26 000 €	0 €	26 000 €
Total FG4 Manifestations et festivités	181 000 €	0 €	181 000 €
FG5 Parc auto			
Autres matériels, outillage et mobilier	16 000 €	0 €	16 000 €
Renouvellement du parc auto	760 000 €	0 €	760 000 €
Total FG5 Parc auto	776 000 €	0 €	776 000 €
Total FG Pôle Patrimoine bâti et logistique technique	1 060 000 €	0 €	1 060 000 €